

# L'Écho de Saint-Justin

Vol. XI, No. 2.

Saint-Justin, décembre 1931.

Rédigé en Collaboration.

## Le Noël du Gueux CONTE DE NOËL

L'hiver de 1898 avait été remarquablement hâtif. La bordée de la Ste-Catherine, toujours si impatiemment attendue, était venue tapisser le sol de six bons pouces de neige; et ce, à la joie de tous. Le lendemain, un vent du "sorrois" avait amené un menu grésil et quelques "grains" de pluie. Le soir, tombant froid et paisible, avait ensuite durci toute cette ouate immaculée.

Cette disposition favorable de dame nature, gratifia, travailleurs et promeneurs, de beaux chemins. L'on sut en tirer largement profit de part et d'autre, au point que le 24 décembre venu, les charroyages se trouvaient à peu près finis, tandis que la gent des amoureux était très avancée sur le sentier de l'amour et du mariage.

L'austérité "des Avents" avait bien modéré un peu l'entrain des jeunes; mais, les chemins étaient si beaux... et Noël, une si belle date pour la grande demande et les fiançailles.

C'est de toutes ces choses, et de plusieurs autres encore dont causaient Julie et Michel, assis tranquillement au coin du feu, en cette soirée du 24 décembre.

Il était huit heures. La demeure, qu'éclairait une lampe attachée à la muraille, était paisible et propice au recueillement. Les marmots dormaient déjà. Seule, Louise, l'aînée, s'était retirée dans un appartement voisin. Elle arriva bientôt toute joyeuse, pour annoncer solennellement: Papa, je viens de terminer la récitation de mes "mille Ave"! Très bien, fillette, dit le père, et qu'as-tu demandé comme faveur?

— Que vous trouviez l'argent nécessaire pour m'envoyer étudier au couvent, l'an prochain, et placer mes deux frères au Séminaire.

— Tu n'y vas pas à petits coups! Vous donner de l'instruction serait bien mon plus grand désir, mais un pauvre habitant comme moi, sur une terre où plus que la moitié est encore en bois debout, ne doit pas songer à ça. — Mais, si le petit Jésus vous faisait trouver cet argent, que feriez-vous? dit Louise, les yeux rêveurs et remplie de cette candeur au reflet de ciel. — Je rêverais, dit le père, d'avoir une religieuse et un prêtre dans ma famille.

L'enfant, fatiguée de sa veille, alla rejoindre les heureux et insouciant dormeurs. Au même moment, un coup de vent fit trembler les vitres et vaciller la lampe.

— Ah! nous n'aurons pas de "veilleux", ce soir, dit Michel. Il fait un temps de chien, froid comme loup; et si la rafale ne cesse pas, nous n'aurons pas chaud pour aller à la messe de Minuit.

Julie, qui venait de piquer un quartier d'érable dans le poêle à deux ponts, tendit l'oreille et sursauta. — Michel, ça frappe, ça frappe. Quelqu'un est certainement à la porte.

— Tu rêves, la vieille. Tu comprends bien que personne ne sort par un temps pareil, à moins d'aller au Docteur ou au Curé.

— Je te dis que j'ai entendu quelque chose... Ecoute. Après un moment de silence, on put, en effet, percevoir deux faibles coups. — Entrez, entrez.

La porte, gémissant sur ses gonds, livra passage à une forme humaine enneigée. Le visiteur nocturne, bien qu'un peu courbé, était très grand, large d'épaules, et une longue barbe, convertie en banc de glace, descendait sur un vieux "capot" râpé.

— Pardon... Je me meurs de fatigue et de froid. Voulez-vous me laisser reposer un peu, mes braves gens, et me donner à couvert pour la nuit, qui s'annonce terrible? C'est pour l'amour de Dieu...

— Certainement, reprit Michel, je n'ai jamais refusé l'hospitalité, et encore moins un soir de messe de Minuit. Décapotez-vous. Nous sommes pauvres ici, mais, grâce à Dieu, il y a du feu, du pain; et ma femme va vous préparer un bon souper.

— Merci, mes braves gens. Dieu vous le rendra!

Dans un tour de mains, Julie vivement émue par cette misère ambulante, avait tout préparé. Le vieux mangea de bonne appétit, et presque en silence. Le souper, une fois expédié, Michel tendit "sa blague" au bonhomme, qui bourra avec délice sa pipe "culottée".

Au fil des événements, l'heure fuyait. L'horloge fidèle venait de sonner neuf heures et demie. A travers les spirales

de fumée, on avait parlé un peu de tout: du temps, des chemins, un brin de politique provinciale, des médecins, des notaires, des marchands, sans oublier le Curé, bien entendu.

Michel, l'imagination un peu en éveil, demanda soudain et à brûlepourpoint au vieillard: — Dites donc, père, vous qui avez beaucoup voyagé, vous devez connaître des contes, des histoires. Comptez-nous donc quelque chose? — Je ne suis pas beaucoup "historien", mais vous êtes si bon pour moi que je ne puis rien vous refuser. Je vais vous en compter une histoire... mais une histoire vraie. — Tant mieux, allez-y, père. Le vieux toussa sourdement, caressa d'une main tremblante sa longue barbe, et commença.

"Y avait une fois, dans une paroisse de l'île d'Orléans, un cultivateur assez en moyens. Il était bon travaillant, assez ménager mais aimait de temps à autre à caresser la bouteille, au point que les affaires s'en sentaient. La deuxième année de son ménage, il dut emprunter de l'argent. Sa femme, incapable de le retenir, souffrait et pleurait en silence. L'année suivante, elle mourut en donnant naissance à un enfant. Le cultivateur accepta très mal cette épreuve, et se mit à boire démesurément. Il fit un second, un troisième, puis un dernier emprunt, sa terre se trouvant hypothéquée à pleine valeur. La ruine était à sa porte.

Un matin du 24 décembre, le Curé, qui était au courant de sa triste situation, le fit venir au presbytère. Après une vive mais charitable réprimande, il l'encouragea de son mieux, et lui fit promettre de venir à confesse et de communier à la Messe de Minuit.

— Il est encore temps de te reprendre, lui dit-il. Si tu mets le bon Dieu de ton côté, tout s'arrangera. Devant les bonnes paroles de son Curé, l'homme promit.

Mais le diable aussi veillait sur sa proie habituelle. En passant au village, il rentra au magasin et rencontra, un ami qui partait pour Québec, afin de faire ses provisions, et de ne pas passer le temps des fêtes à sec. Notre cultivateur fit quelques objections, à l'invitation de suivre, car la voix de son Curé tintait encore à ses oreilles; mais finalement, se laissa entraîner, et dans l'après-midi, tous les deux partaient pour la ville.

La première visite fut pour le cabaret. On y rencontra des amis, on se mit à jouer aux cartes, tout en trinquant fermé. Les heures passèrent. Minuit sonna. Les clochers versèrent dans la nuit froide l'harmonie de leurs appels à la Messe et à la prière. Un dernier verre... des poignées de mains, puis, en route pour le retour.

En traversant le fleuve, malgré leur état avancé, les hommes distinguèrent soudain une lueur sinistre dans l'île. On fouetta le cheval, pour voir plus tôt et mieux. Une heure après, quand tout le monde revenait de l'église, notre cultivateur, joliment gris, débarquait devant sa maison et ses bâtiments, brûlés de fond en comble. Il ne restait plus, au désobéissant paroissien, qui avait trompé son Curé le matin, que le chemin du roi. Depuis ce jour, il est mendiant. Puis le vieux, d'une voix tremblante et entrecoupée de sanglots, termina en disant: "Ce cultivateur malheureux, ce mendiant... c'est moi."

Michel, songeur, secoua sa pipe depuis longtemps éteinte. Julie porta le coin de son tablier à ses yeux, tandis que de grosses larmes amères allaient se perdre dans la barbe blanche du quêteux.

Un silence de plomb régnait dans le "fournil", où seul maintenant ronronnait le poêle. L'horloge sonna onze heures. Michel alluma son fanal, gagna l'écurie pour atteler, ayant bien recommandé à sa femme de "grayer" les petits pour aller à la Messe de Minuit.

Entre temps, Julie avait préparé le sofa, et dit au vieux: — Nous vous amènerions bien à la Messe de Minuit, mais avec notre petite famille, la carriole est pleine à déborder. Fermez bien la porte à notre départ, et reposez-vous en paix. — Merci, ma bonne Dame.

Le vent était tombé comme pour mieux respecter la majesté de la sainte nuit. La lune, sous ce ciel plus doux, glissait silencieusement ses pâles rayons, diamantant la nappe blanche. Quelques étoiles discrètes surveillaient la venue du Messie. Les cloches chantaient pieusement Noël, pendant que la population s'emparait de l'église illuminée et recueillie.

A la sortie, tout le monde s'accorda à dire que c'était la plus belle Messe de Minuit encore jamais vue. Les propos joyeux trompèrent quelques instants le silence de la nuit. Le bruit des clochettes et des grelots égayèrent les routes poudreuses, puis, la voûte céleste reprit son empire sur le monde, enveloppant paroisses et paroissiens de sa prenante et mystérieuse beauté.

(à suivre sur la dernière page)

L'ABBE JACQUES LEBOURDAIS DIT LAPIERRE

Ancien curé de Rivière-du-Loup,  
(en haut) 1783 - 1860

Jacques Lebourdais naquit à L'Islet, le 12 octobre 1783, de Joseph Lebourdais dit Lapierre, marchand et de Geneviève Victoire Panet. Sa mère était la fille de Jean-Claude Panet, avocat de Québec et de Marie-Louise Barolet, fille du notaire Claude Barolet. Il était le neveu de Mgr Bernard-Claude Panet, évêque de Québec. Il fit ses études classiques au séminaire de Québec. Il fut ordonné à la Rivière-Ouelle par Mgr Panet, le 22 février 1809. Vicaire et secrétaire de Mgr Panet à la Rivière-Ouelle, 1809-1812; vicaire à Varennes, 1812, curé de Ste-Geneviève de Batiscan, 1812-1813, avec desserte de St-Stanislas de Champlain, 1812-1813; nommé curé de la Rivière du Loup (en haut) en 1813 à la place de l'abbé Laurent-Joseph Bertrand, (8 novembre 1813).

L'abbé Lebourdais fit le voyage de France et d'Italie, en 1835, en compagnie de Mgr Norbert Provencher.

C'est durant son administration de la cure de la Rivière du Loup que sa paroisse fut démembrée, avec son consentement, pour former la paroisse de Sainte-Ursule. La requête est en date du premier octobre 1835. Le décret d'érection est en date du 9 mars 1836.

L'abbé Lebourdais fut appelé à la mort du curé de St-Léon, M. Louis Delaunay, en 1837, à faire partie de la corporation du Séminaire de Nicolet, à titre de plus ancien curé du district des Trois-Rivières. Cette fonction dura jusqu'en 1855.

M. Lebourdais se retira de la cure de Rivière du Loup en 1855. Il s'était fait construire une spacieuse et confortable maison au coin de la rue St-Laurent à Rivière du Loup (en haut). C'est là qu'il devait finir ses jours en 1860, étant décédé le 23 septembre. Il fut inhumé sous le choeur de l'ancienne église.

M. Lebourdais, avait sous forme de constituts, disposé de ses biens en faveur des maisons d'éducation de la paroisse. Son ancienne résidence servit d'école pour les filles et lors de la fondation du couvent des RR. SS. de l'Assomption, en 1875, les premières religieuses s'installèrent dans cette maison. Elles y demeurèrent jusqu'à la prise de possession de leur couvent actuel. Aujourd'hui à la place de l'ancienne résidence Lebourdais, démolie, on a construit l'externat des filles.

Cette question des constituts fut la cause d'un différend qui ne se régla qu'en 1893 devant des délégués choisis comme arbitres par NN. SS. Fabre et Bégin sur la recommandation de la Cour romaine. Charles DRISARD.

## Si c'était à recommencer...

*Au rang du "Bord de l'eau". — Gens de la ville et de la campagne. — Où l'on "mange" de la misère... — Trop tard, hélas! — Si c'était à recommencer...! Eux furent fidèles à la terre.*

C'était aux Grondines que je devais rencontrer un officier du cercle agricole, au sujet d'une convention de l'industrie laitière. Après une longue course à travers les chemins ennuyeux de novembre, quelle bonne chose qu'un arrêt chez le cultivateur hospitalier, où tout s'unit harmonieusement pour vous faire accueil...!

Le soleil baissant achevait de réchauffer l'atmosphère de cette journée d'automne et dorait les petites vitres de la vieille maison de pierre de mon ami J.H. ... du rang des Ecoles, communément appelé le rang du bord de l'eau.

Comme d'habitude, j'entrai par le fournil (il est de bonne politique, pour un agronome, d'entrer quelquefois par le fournil...) d'où l'on me fit passer au salon. Là, j'attendis, seul avec les portraits d'ancêtres dont les honnêtes figures semblaient me sourire avec bienveillance...

Mais, par un hasard assez bizarre, on oublia d'avertir le propriétaire de ma présence. Cependant, par la porte entrebâillée du salon, je le vis arriver, avec son frère, journalier, à Montréal. Ils vinrent tous deux s'asseoir sur le perron de pierre attendant à la maison. Leur conversation semblait très animée.

N'osant les distraire, je demeurai à mon poste d'observation, où, très indiscrettement, je l'avoue, j'entendis leur triste conversation.

L'ouvrier, bien bâti, mais pâle et l'air fatigué, disait: — Si c'était à recommencer, je n'aurais pas vendu ma terre et je serais, comme toi, tranquille et heureux à la campagne...!

— Mais tu n'as pas de quoi te plaindre, répondit son frère, tu travailles à peine huit heures par jour, et, chaque semaine, tu reçois ta paie; toutes les commodités te sont offertes, en ville, sans parler des distractions et autres avantages que nous n'avons pas ici.

— Ah, je sais, tu veux dire que ma vie est belle et sans misère, que l'argent abonde chez moi, que nous allons au théâtre, et, des distractions, en veux-tu, en v'la...?

— Oui, de quoi te plains-tu? Voudrais-tu revenir habitant aux Grondines et manger de la misère comme nous autres?

— On voit bien, toi, tu ne connais pas la vie du pauvre ouvrier, en ville. Sais-tu, qu'avec ma famille, je vis dans une petite maison étroite et sombre, dont le loyer me coûte près de \$200.00 par an, que le prix de mon chauffage dépasse \$125.00 tous les ans; puis je suis obligé de travailler dans une boutique surchauffée, sans air, en face d'une machine qui me commande sans pitié et qui m'énerve constamment... Pas d'air, pas d'appétit, pas de sommeil...!

— Tiens, c'est plus dur que je pensais, répliqua le cultivateur.

— Ensuite, ajouta l'ouvrier, de grand matin, il me faut prendre ma petite chaudière, avec un dîner froid, et marcher bon pas pour arriver au deuxième coup de "criard" (la sirène)... C'est pire que

le travail des esclaves nègres dont t'a parlé ton garçon qui navigue dans les pays du sud...

— Oui, mais tu as du bon temps, le soir, avec ta famille, tu laisse la boutique de bonne heure?

— Ah, le bon temps! Quand j'arrive chez nous vers les sept heures, je ne puis jouir de la vie de famille: les jeunes enfants sont couchés, les plus grands sont aux Vues ou sur la rue et il me faut encore travailler à l'entretien de ma maison. Enfin, mon ouvrage pénible du jour m'enlève l'appétit et même le sommeil. Mes pauvres enfants perdent leur santé dans ce taudis, ne pouvant voir un coin de ciel, respirant l'air enfumé par ces longues cheminées des usines qui déversent sur nous leurs déchets...

Toi, au moins, malgré tes besognes pénibles, tu respirez, tu dors en paix, tu as conservé ta santé, tu as une nourriture fraîche et saine, enfin tu es ton maître; le bonheur est chez toi, mais moi...?

— C'est bien vrai, conclut l'habitant, songeur, vous avez des misères que j'ignorais, sans certains bonheurs que nous avons; mais mon frère, reviens sur la terre!

— Trop tard, hélas! Je n'ai pas d'argent pour acheter une terre et ma femme qui est de la ville... tu sais, une fille de la ville pour cultiver... et, avec des enfants faibles, peu habitués aux travaux des champs. Voyons, on ne recommence pas sa vie à cinquante ans...! Que veux-tu que je fasse, sinon continuer ma triste existence. Autrefois, je croyais, comme les jeunes de mon temps, à tous les avantages des villes, sans songer aux inconvénients, mais maintenant...! J'étais comme toi, bâti pour la terre; actuellement, je suis un déplanté à Montréal, et pour toujours...

Sur ce, la conversation s'arrêta pour faire place à un morne silence. Tête basse, les deux hommes semblaient réfléchir. Quant à moi, qui avais suivi des yeux le manège de ce désespéré et entendu les plaintes de ce déraciné, je pensais à la nécessité de mieux éclairer les cultivateurs sur leur situation, à les instruire davantage sur les choses de leur métier, à rendre leur travail plus payant, à diminuer leurs dépenses, en un mot à les conserver à la terre par une méthode qui augmenterait leurs revenus à un prix de revient moins élevé; en leur faisant voir qu'il y a aussi des avantages à vivre à la campagne, malgré leurs labeurs quotidiens, etc.

Tout-à-coup, nerveusement, mon ouvrier se leva; ses yeux fiévreux embrassaient d'un regard douloureux le Saint-Laurent coulant à nos pieds ses eaux argentées, et, jetant la vue vers les joies dépendances de son frère, encadrées par les pentes d'un labour harmonieusement tracé, près duquel paissait un magnifique troupeau de moutons blancs, le pauvre homme, montrant tout ce paysage enchanteur, ajouta d'une voix navrée: "J'ai aimé tout cela, mais c'est fini... Si c'était à recommencer...!"

Un silence de mort succéda à ce douloureux cri de l'âme. Au mur du salon, les honnêtes figures des ancêtres semblaient me regarder avec angoisses. Les anciens pleuraient... ils pleuraient, avec leur descendant...

Je repris le chemin du fournil, très à la gêne, honteux d'avoir été si indiscret... Le vieux et la vieille, l'air heureux, se rendaient à l'étable, faire le train et aider aux jeunes. Je regardais ces vieux,

blanchis par l'âge, semblant murmurer ensemble les chansons de leurs jeunes années, croyant encore voir flotter devant eux l'aube heureuse des jours anciens.

Sur la terre gelée, cheminant péniblement vers les bâtiments, le vieux souriant à sa vieille devait dire quelque chose comme cela: Nous marchons tous deux jusqu'au bout du chemin.

Et quand nous atteindrons la cime solennelle. Puissions-nous, côte à côte et la main dans la main. Descendre ensemble encore dans la vie éternelle...

Eux furent fidèles à la Terre! Si c'était à recommencer...!

Jean-Chs Magnan, (1)  
Agronome,  
Saint-Casimir, Comté de Portneuf.  
*Le Bulletin de la Ferme,*  
3 décembre 1925.

1. — Maintenant Directeur provincial des Cercles de jeunes Agriculteurs.

## Le remède à l'instabilité des fortunes

*C'est la rente viagère, déclare Me Guy Vanier au congrès de la Caisse Nationale d'Economie*

### A LA RADIO

Me Guy Vanier, président du Comité spécial d'administration de la Caisse Nationale d'Economie, vient de faire une importante déclaration à la clôture du congrès annuel de cette institution nationale. "La rente viagère, a-t-il dit, est devenue une nécessité de notre temps, à cause de l'instabilité de plus en plus alarmante des fortunes. Le placement en viager est en effet extrêmement sûr et d'un rendement toujours généreux, à cause de la coopération de milliers d'épargnistes. Il faut, que l'on revienne, coûte que coûte, et rapidement, à cette idée féconde: celle de mettre des sous de côté pendant la période de production en vue de la période de moins en moins lointaine de la consommation exclusive. L'industrie ne fait-elle pas des vieillards, aujourd'hui, des hommes dépassant la quarantaine? Et où mettra-t-on ses sous plus en sûreté qu'à la Caisse Nationale d'Economie, dont les certificats protègent non seulement contre tous risques extérieurs: mauvais placements, mauvaise administration, mais aussi, et surtout, contre toutes tentations personnelles: emprunt ou rachat? Nos rentes sont de plus incessibles et insaisissables de sorte qu'il faut devenir rentier malgré soi. Ne vous y trompez pas, si l'on copie, aujourd'hui, et en haut lieu, notre institution nationale, c'est qu'elle est assise sur des principes éprouvés.

"C'est parce que la Caisse Nationale d'Economie reste convaincue de la nécessité de la rente viagère pour alléger le budget public, qu'elle a inauguré, en décembre dernier, ses quarts d'heure de "la Belle Française" au poste C-K-A-C. Les témoignages d'appréciation qu'elle reçoit de ses émissions du mercredi soir (7h.30), permettent de conclure qu'elles répondent à l'attente du public.

"Les institutions établies sur des principes sains ne font que consolider leur position dans les périodes de dépression, a ajouté M. Vanier. Nous en avons une preuve

dans le fait que le taux de revenu de la Caisse en 1931 n'a jamais été atteint depuis sa fondation, en 1899. N'est-ce pas une constatation qui vaille pour les épargnistes qui veulent bien nous confier leurs économies?"

"Les périodes de dépression, a dit enfin M. Vanier, font toucher du doigt un autre fait important: c'est que les profits qui comptent ne sont pas toujours où on les croit. C'est donc dire qu'il faut, en saine économie, se préoccuper toujours plus du capital, additionné d'un revenu généreux."

M. Victor Morin, président de la Société Nationale de Fiducie, a fait connaître les succès remportés par la Caisse au cours de l'année difficile qui vient de se terminer. On constate que le capital inaliénable de notre unique société de rentes viagères, était de \$6,312,596.97 au 31 décembre 1931, contre \$5,850,402.56 au 31 décembre 1930, soit une augmentation de \$479,130.23. La réserve générale est passée de \$572,563.55 à \$773,842.63, soit une augmentation de plus de \$200,000.00. On relève encore une augmentation de \$56,148.69 au chapitre de la Caisse de Remboursement: en 1930, elle était de \$433,615.17; le 31 décembre dernier, elle se chiffrait à \$489,763.86. L'actif de la Caisse, de \$7,071,000.00 atteint presque les huit millions, soit \$7,800,000.00 exactement.

Ont aussi porté la parole MM. V.-E. Beauré, président général de la Saint-Jean Baptiste de Montréal, J.-V. Desaulniers, directeur gérant des deux grandes filiales de notre société nationale, J.-A. Constant, surintendant général de la Caisse, Alexandre Cousineau et O. Robert, surintendants adjoints.

Remarqués parmi les congressistes: MM. L.-H. Collet, A.-B. Charbonneau, Yvan Roy, Alphonse Beaudoin, Alcide Patenaude, J.-B. Bérubé, Rigobert Tessier, Alexis Côté, Gustave Pelletier, H.-M. LeBrun, J.-B. Daigle, F.-X. Cabana, Emile Carrière, Paul Ouellet, J.-Théo Poitras, J.-B.-W. Beaudoin, Denis Tremblay, J.-I. Couture, Roger Bérubé, Edgar Carrière, Ulric Carrière, A.-E. Labrecque, Eudore Rousseau, T.-J. Savoie, J.-Walter Hogg, Arca-de Noël, J.-C.-A. Turgeon, Arthur Bourgeois, Isidore Patenaude, J.-A. Beauparlant, G.-H. Rousseau, Albert Beaudoin, tous organisateurs réguliers de la Caisse dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick; MM. Paul Desjardins, J.-L. Martineau, J.-A. Séguin et J.-L. Théoret, organisateurs spéciaux.

## Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires

Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux.

Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

**Magasin W.-H. GAGNE,**  
SAINT-JUSTIN, P. Q.

— Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin: un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

## GERARD DENIS, B.A.L.L. NOE

AVOCAT

Bureau: ST BARTHELEMI

Tous les samedis soirs.

Téléphone: 14.

P.L. CASAUBON, B.A.L.L. NOE  
Notaire

Placements sur hypothèque, Règlement de succession, assurances, etc.

129 Frontenac, — Tél. 11  
BERTHIERVILLE, — P. Q.

Bureau: 10 rue St-Laurent. — Tél. 4  
Résidence: 12 rue St-Laurent

**J-EMILE FERRON**

AVOCAT,

LOUISEVILLE, — QUE.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 4

Résidence: 140 Ste-Julie — Tél. 13

**J.-A. VILLENEUVE**

NOTAIRE

Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale  
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél. Bell 35-74

**Richard Lessard B. C. L.**

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé

## JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans

tous les départements et des

prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

## C.-E. DAMPHOUSSE

Epicier-Boucher

GROS et DETAIL

Commerçant

d'animaux

de toutes sortes

Toujours en main

vianades de premier

choix conservées dans

un frigidaire.

LEGUMES DE

TOUTES SORTES

Tél. 86 — 7 rue Ste-Elisabeth

LOUISEVILLE, P. Q.

## P.-O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de

Portes, Chassis, Jalousies, Moulure

Bols planés, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL

Agent pour les engins à gazoline

à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien Licencé

SAINT-JUSTIN

## OMER RINFRET

BOUCHER

Et Commerçant d'animaux de toutes

sortes, volailles, foin, etc.

GROS ET DETAIL

LOUISEVILLE, — P. Q.

## EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

LICENCIE

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE

POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'ac-

cessoires électriques à des prix dé-

flant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

# NOËL D'ORPHELIN

*L'âme qui n'a pas souffert, est-elle vraiment belle!...*

Benoit avait 7 ans et sa jeune âme portait déjà l'empreinte de la douleur. Orphelin de père et de mère, depuis deux ans, il avait trouvé abri dans un hospice de charité. On lui donnait bien sans compter le pain matériel, qui sustentait le corps; mais toute caresse lui était inconnue. Privé de tendresse si nécessaire à son âge il passait silencieux et tristes ces jours de son enfance.

Blond, des yeux d'un bleu d'azur, frêle visage à l'ovale charmant, il captivait le regard des visiteurs de cet Asile des petits souffrants de la vie.

Une dame patronesse de l'Oeuvre, s'approcha un jour de lui en disant:

— Mignon, qu'as-tu, es-tu heureux au milieu de tous ces chers petits enfants, compagnons aimables de tes jeux?

Benoit, levant sur la dame ses grands yeux pleins de mystères, répondit:

— O Madame, tous ces petits amis ne sont pas une maman, je souffre trop pour être heureux, j'attends.

— Tu attends.

— Oui, vous savez, c'est un secret. A Noël, Jésus vient visiter les enfants sages et toujours Il donne tout ce qu'on lui demande. J'ai quelque chose à lui demander, j'ai bien hâte et j'attends!...

On était en décembre, la grande Venue de l'Emmanuel approchait, Benoit pouvait espérer voir bientôt son tout-puissant Ami et jeter dans le berceau de Dieu-Enfant les pressants desirs de son coeur brisé.

Les jour passaient rapides emportant dans leur cycle petites et lourdes peines. Le soleil éclaira enfin le jour précédant la merveilleuse "Nuit" qu'exalte tout chrétien.

Benoit plus que jamais était rêveur; comme les chérubins ses bienheureux frères, son âme avait des élans de feu vers le Sauveur, le Rédempteur du monde déchu.

Dans le ciel empyrée, des myriades d'étoiles scintillaient dans l'espace l'air était comme embaumé d'un parfum du Paradis; la terre toute entière attendait recueillie le "Gloria" aux notes légères et joyeuses, ce chant de triomphe que les Anges, messagers de joies, entonnaient autrefois dans les vallées de Bethléem.

Dans la chapelle que la nuit enveloppait de ses ombres, seule la lampe du sanctuaire reflétait sa pâle lumière aux reflets rouges par son cristal écarlate. A l'autel de Marie la crèche se dessinait un peu dans le pénombre.

Sous le pauvre toit de la cabane ébréchée, l'Immaculée prosternée devant son adorable enfant redisait, dans l'allégresse de son âme le sublime Magnificat. Et Lui, le Grand Petit Roi, les petits bras tendus, souriait à sa douce Mère. Puis, Joseph l'humble, le timide adorateur de la Nuit sainte, répandait aux pieds de l'Eternel la floraison des trésors de son coeur ravi. Les animaux, la paille, la souffrance dans sa cruelle âpreté, tout y était représenté...

Enfin, dans une pose extatique, un petit être tremblant et de crainte et d'amour contemplant, lui aussi, la céleste apparition. S'enhardissant, il se pencha, frôlant de sa tête blonde la paille de la crèche, les yeux rivés sur le visage adoré, ses lèvres trahirent le grand se-

cret: "O petit Frère du ciel, je suis Benoit, j'ai 7 ans, je n'ai plus de maman, si tu voulais... ah! je serais si sage!... dire à ta mère de m'aimer un peu, elle est si belle et semble si bonne... et je l'aimerais bien!..."

Continuant son audace: "J'ai encore autre chose: à la grande maison où je demeure, chaque matin, je vois un prêtre à l'autel, élever une blanche hostie et un calice d'or. Si tu voulais, je pourrais, moi aussi, un jour tenir dans mes mains ce précieux Vase que j'envie et où l'c. m'a dit qu'il y avait le Sang du bon Dieu, petit Frère, dis, veux-tu?... Et de grosses larmes tombaient pressées des yeux de l'enfant suppliant sur l'enfantelet divin.

L'orphelin attendait; ses paupières se fermèrent, sa tête se pencha davantage et ses boucles dorées se mêlèrent aux cheveux du Fils de la Vierge.

Minuit sonna, l'obscurité du saint lieu se dissipa sous la pression des mille feux des ampoules électriques, les chants emplirent la vaste voûte de leur suave mélodie; le Christ descendit au milieu de son peuple fidèle pour le bénir et le consoler. Et Benoit rêvait son rêve...

L'office terminée, on trouva le cher endormi souriant dans la crèche...

Bien des ans sont passés. Benoit a trouvé une mère dans la personne d'une femme de bien qui l'aima et le fit instruire comme un fils très cher. A 25 ans, son souhait de la crèche se changea en réalité, puisqu'à Noël 1920, il gravissait, tout rayonnant des joies de son récent sacerdoce, les degrés sacrés pour élever à son tour sur la foule silencieuse le Calice d'or tout empoûtré du Sang divin.

Dieu fit plus, il poussa la générosité jusqu'à l'appeler à l'honneur d'être son apôtre sur la terre idolâtre de la Chine. Benoit vit aujourd'hui le rêve de son amour sublime en s'immolant à chaque instant pour le bien-aimé de son coeur d'orphelin, de prêtre et de missionnaire.

## La Charité soeur de la joie

Il neige doucement, voluptueusement sur la vieille cité de Champplain. Les flocons tournoient capricieusement dans l'air et posent leurs caresses humides sur la chaussée. Les devantures des magasins sont inondées de lumières et tout enguirlandé de houx. C'est la veille de Noël, et la ville est en fête. La foule bruyante encombre les trottoirs et se bouscule fiévreusement.

Un jeune étudiant de Laval se presse parmi cette foule affairée et se dirige vers la gare. Comme les années précédentes, il va passer les vacances de Noël dans son petit village. Tout en marchant, il pense que dans quelques heures il sera dans les bras de sa vieille maman. Comme il a hâte de la revoir!

Soudain, parmi les éclats joyeux et les rires qui dominent l'animation, il entend, près de lui, une voix vibrante, angoussée, si pleine de confiance cependant: "M'sieur, M'sieur, vous seriez rudement gentil de m'acheter Finet". Se retournant à demi, il aperçoit un pauvre garçonnet vêtu en haillons et tenant dans ses bras un joli caniche minuscule tout pétillant sous son poil blanc. "Voyez, M'sieur, comme il est gentil et beau, mon tou-

tu." Je le trouve bien beau, répond Paul, mais pourquoi veux-tu me le vendre?" "Parce qu'il le faut, hoqueta-t-il. Je suis tout seul à la maison... Et, continua-t-il d'une voix morne, une de ces voix qu'ont les pauvres pour parler d'un chagrin familial: "Ma mère étant tombée malade à son usine, est à l'hôpital depuis un mois, et plus rien à manger pour les deux, dit-il en caressant d'un geste las le chien qui, câlinement, se frotte contre lui. J'ai bien essayé de gagner notre pain, mais c'est difficile quand on n'a que neuf ans. Et puis, c'est Noël, demain. J'aurais bien voulu procurer quelques fruits à ma pauvre maman. C'est pour cela que j'ai décidé de vendre Finet."

Pauvre mioche! Pour que sa mère eût quelques douceurs, il s'oubliait lui-même et se séparait de son plus fidèle compagnon!

Notre jeune disciple d'Esculape possédait un bon coeur. Il pensa à son enfance heureuse et choyée; son coeur s'émut de pitié: "Pauvre petite, dit-il, tiens, prends cet argent et garde ton petit chien". "Oh! M'sieur, dit l'enfant, pendant que des larmes de reconnaissance inondaient ses yeux, j'apprendrai à Finet à vous aimer".

Plus tard, dans une salle d'hôpital, une femme et un enfant se parlaient des douceurs.

Dans une petite église de campagne, un beau grand jeune homme est agenouillé près d'une vieille dame. Une grande joie illumine ses traits. Il est heureux puisqu'il a fait des heureux.

A l'orgue, une voix vibrante et chaude entonne: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté". Au dehors, il neige doucement, voluptueusement. Dans le ciel, les cloches sonnent à tous les échos:

Noël! Noël!  
MADEL.  
St-Antoine de Tilly.

## L'ENFANT JESUS

L'Ange a annoncé une grande joie, un petit Enfant nous est né dans les ombres de la nuit; il est né éprouvé dès sa naissance par les hommes ignorants et égoïstes dans l'humble étable de Bethléem, trouvant une crèche pour berceau.

Le César dont l'orgueilleux édit privait Jésus de sa pauvre demeure, et Hérode au fond de son palais déjà souillé de sang, se doutaient-ils à cette heure qu'une ère nouvelle se levait pour le monde, qu'apparaissait déjà à l'horizon l'aurore embrasée du jour de salut?

L'esclavage tous les jours plus lourd s'étendait sur le monde; le vice éhonté, sous ses formes les plus hideuses, régnait en souverain. L'Univers entier semblait livré au marasme, à la stérilité.

Les âmes se dissolvaient dans des désordres à peine soupçonnés de nos jours. Les meilleurs esprits se débattaient en vain dans des théories absurdes ou quelques lambeaux de vérités se mêlaient à de monstrueuses erreurs.

Et voici que cette heure est précisément l'heure de la miséricorde de Dieu sur le monde. C'est à cette heure que les cieux versent leur rosée, que les nues envoient le Juste, et que la terre enfante son Sauveur.

Quel changement, grand Dieu, dans vos manifestations. Autrefois, quand vous apparaissiez à nos pères de l'ancienne loi, c'était tou-

jours sous des figures imposantes et terribles et souvent on entendait ceux que vous honoriez de vos manifestations s'écrier, remplis de terreur: "Nous avons vu Dieu, nous allons mourir".

Aujourd'hui vous vous présentez à nous sous les traits d'un enfant. Encore cet enfant ne ressemble-t-il à aucun de ces fils de grande race autour desquels s'empresment les valets et les courtisans. Un berceau doré, un service fastueux, éloigneraient les pauvres gens et Jésus veut que tout le monde approche de lui avec amour et confiance. C'est pour cela qu'il se montre enveloppé de misérables langes et couché dans une crèche.

Prosternons-nous près de la crèche où Jésus repose et adorons le profond mystère de son enfance.

L'Eternel vient de naître, l'Immense se tient dans son berceau, la parole de Dieu se tait, le tout-Puissant n'est que faiblesse, mais la bonté et l'Amour se manifestent avec un incomparable éclat dans les anéantissements de Verbe Incarné.

Ce petit Enfant va renouveler la face du monde. Ah! sans doute, il y aura toujours des méchants, le vice aura toujours ses disciples, tous les crimes ne seront point bannis. Mais du moins désormais une voix sainte et pure, une voix divine à laquelle s'uniront des milliers de voix purifiées par elle, s'élèvera vers le Créateur et rendra gloire à Dieu au plus haut des cieux. La paix va régner sur la terre, car le Prince de la paix est venu. Tous ne l'aurons pas, cette paix, bien qu'elle soit offerte à tous! mais elle réjouira le coeur des hommes de bonne volonté par de sublimes consolations, de divines lumières et d'ineffables espérances.

Puissions-nous être au nombre de ces hommes de bonne volonté.

Au milieu de la crise que nous traversons, dans l'incertitude des événements, les tristesses d'aujourd'hui et les craintes de demain, jetons un regard sur la crèche de Jésus. C'est de cette crèche qu'est sorti le salut du monde, alors que le monde se mourait. C'est de là encore que le salut viendra à l'heure marquée par la miséricorde de Dieu.

J. Y.

## Le cerveau féminin est aussi puissant que celui de l'homme

Après une longue étude comparée des cerveaux masculins et féminins, le docteur James-E. Pappex a fait récemment des déclarations dont le sexe faible ne se montre pas peu fier aux Etats-Unis.

"Le cerveau de la femme n'est pas tout à fait semblable à celui de l'homme, ses cellules sont plus légères et c'est là une observation que l'on peut déjà faire chez les nouveau-nés.

Mais certaines différences contrebalancent cette infériorité. C'est ainsi que les cellules de la vision sont beaucoup plus développées chez la femme. En résumé, on peut dire que le cerveau féminin n'est nullement inférieur à celui de l'homme, ainsi qu'on le dit généralement.

**EPICERIES**  
QUALITE—ECONOMIE  
Ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine  
**BIENVENUS!**  
La place reconnue pour le bon marché, chez  
**CHS-OMER MORAND,**  
Téléphone Bell 212w  
ST-BARTHELEMI, P. Q.

**TAXI**



Auto et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.  
Service rapide — Jour et Nuit  
**Nap. S. de Carufel & Fils,**  
Tél. 29, Pont Maskinongé.

**LE SALVIFLORE**



Le Salviflore est un tonique contre les menstrues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.  
Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.  
Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, Co. Maskinongé, P. Q.

QUEL EST L'ABONNÉ...  
qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné à l'Echo de Saint-Justin? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir.

**Romans Canadiens**  
En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par la poste sur réception de  
**25 cts**  
**chaque**

- 1.—L'Iris Bleu.
- 2.—Le Massacre de Lachine.
- 3.—Ma Cousine Mandine.
- 4.—Les Fantômes Blancs.
- 5.—La Métisse.
- 6.—Gaston Chambrun.
- 7.—Le Lys de Sang.
- 8.—Le Spectre du Ravin.
- 9.—Le Médaillon Fatal.
- 10.—L'Aveugle.
- 11.—Nypsla.
- 12.—Fierté de Race.
- 13.—Roxane.
- 14.—La Révélation d'une race.
- 15.—L'Expatriée.
- 16.—L'Associée Silencieuse.
- 17.—L'Ombre du Beffroi.
- 18.—La Besace d'amour.
- 19.—Le Grand Sépulcre Blanc.
- 20.—Les Cachots d'Haldimand.
- 21.—La Cité dans les Fers.
- 22.—La Taverne du Diable.
- 23.—Le Trésor de Bigot.
- 24.—Le Patriote (1837-38)
- 25.—Le Mort qu'on venge.
- 26.—Le Manchof de Frontenac.
- 27.—Fleur Lointaine.
- 28.—La Besace de Haine.
- 29.—Le Siège de Québec.
- 30.—Les Caprices du Coeur.

Nous avons toujours à notre librairie un beau choix de Romans, Contes, Chansonniers, Livres d'histoire, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, etc., etc.

**L'ECHO DE SAINT-JUSTIN**  
 JOURNAL MENSUEL  
**W.-H. GAGNE,**  
 Editeur-Propriétaire,  
 SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 75 cents par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis, payable d'avance.—Toute année commencée est due en entier.  
 Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

**BONNE, HEUREUSE et  
 SAINTE ANNEE**

à tous les amis de

L'Echo de Saint-Justin.

**Il n'y a pas d'argent**

(Presque tout le monde)

"Il n'y a pas d'argent" s'écrie en choeur, presque tout le monde. C'est le refrain habituel, entendu tous les jours, et dans tous les milieux.

Quoi! pas d'argent? Mais, alors, d'où vient-il, cet argent, jeté par les fenêtres, pour acheter automobiles de toutes marques, et ces articles de luxe que l'on exhibe avec orgueil?

Il n'y a pas d'argent, répétez vous! comment se fait-il qu'à Québec, la semaine dernière, mercredi spécialement, l'on s'écrasait dans les tavernes, les théâtres, la soirée de lutte, les représentations de la Passion par des Allemands, de la Manécanterie de Paris.

Il n'est pas à notre connaissance que le public était admis gratis à ces divers lieux, et la plupart du temps ce sont des étrangers, Allemands, Français et Américains qui ont empêché notre bon dollar canadien.

Si l'argent est fait pour rouler, comme disent plusieurs qui pensent se justifier en le dépensant trop follement, pourquoi le faire rouler en dehors de nos frontières. Nous reviendra-t-il?

Comment s'expliquer que la crise économique qui devrait nous faire rentrer en nous-mêmes et nous enseigner l'économie, produise justement les effets contraires: un gaspillage sans borne et un luxe effréné?

On se plaint des temps durs, et jamais, l'on a autant dépensé que de nos jours.

La grande loi du travail semble méconnue. Tous veulent être placés, sans travailler; en définitive, vivre aux dépens du voisin. On a horreur du travail, et ce ne sont pas les soi-disants travaux de chômage et les cantines à soupe comrevivre l'amour du travail chez ceux qui se la coulent douce.

Qui donc nous ramènera au sages pratiques d'autrefois: l'amour du sol, un travail intense et une grande économie?

Il n'y a que ces trois pratiques pour faire reflourir la prospérité et les jours heureux d'antan. Tout le reste est illusoire et ne conduit nulle part, excepté, à la ruine des gens et des peuples.

Si l'on ne revient au plus tôt aux saintes pratiques de la vie chrétienne et aux lois saines d'une vie économique faite de prudence et de justice, les perspectives continueront à s'assombrir.

**Le public et l'aide  
 à la colonisation**

Aide-toi, le Ciel t'aidera

Cette année, des milliers de familles ont bénéficié de l'aide gouvernementale de notre province pour s'établir sur des terres nouvelles. N'empêche que des milliers d'autres familles qui avaient fait la demande d'aide et de terre sont encore à chômer, en ville.

C'est que le gouvernement ne peut tout faire en un an. Cette politique de colonisation, de retour à la terre est une politique de longue haleine, de dépenses considérables... et le gouvernement de Québec est le seul gouvernement qui fait quelque chose pour aider au retour à la terre.

Pendant des décades on s'est plaint que le gouvernement ne faisait pas tout son devoir, sous ce rapport. Il faut admettre aussi que notre population a facilement déserté la terre, qu'elle l'a méprisée, lui préférant la ville, même étrangère.

Aujourd'hui, il y a un retour vers la terre.

Et nous avons tout intérêt, à encourager ce retour. Malheureusement les familles ne sont pas riches. Il faut les aider. L'aide gouvernementale n'est pas suffisante. De toute nécessité il faut compter sur l'initiative privée, sur l'assistance du public.

C'est ce que l'autorité religieuse a compris en bénissant les efforts faits dans ce sens par le Comité Permanent de Colonisation de Montréal, et en conseillant au Comité de demander l'aide du public pour assister ceux des nôtres qui retournent sur des terres nouvelles.

Ici, dans la province de Québec, le gouvernement a dépensé de larges sommes pour aider les familles qui ont travaillé au défrichement de terres nouvelles, et encore n'est-on arrivé qu'à aider partiellement un certain nombre de famille.

Mais notre intérêt va plus loin que les frontières du Québec.

Des terres découvertes par des Canadiens, colonisées par des Canadiens, voisinent notre province. C'est en réalité la continuation de notre province. Nous avons intérêt de développer ces territoires, et de les développer avec notre population: parce que ces terres sont de bonne valeur; parce que nous ne sommes pas organisés dans la province de Québec, présentement du moins, pour fournir des terres et aider à toutes les familles qui demandent à retourner sur la terre; enfin, parce que nous avons intérêt de nous emparer des meilleures terres de notre pays.

Mais ce cas se complique du fait que le gouvernement de l'Ontario n'aide pas les familles canadiennes qui vont s'établir sur des terres, comme le fait par exemple celui de Québec. Alors il nous faut nous aider nous-mêmes.

C'est justement ce à quoi faisait allusion Son Excellence sur sa lettre adressée à M. T. Brassard, président du Comité Permanent de Colonisation, lettre publiée par tous les journaux.

Suivant ces avis donnés dans l'intérêt de notre population, M. l'abbé Alary, directeur des Missionnaires-Colonisateurs du Canada, avec le Comité Permanent de Colonisation, commencera une campagne intense de souscriptions en argent et en nature pour venir en aide aux colons.

**Conseils de la  
 Ligue de Sécurité**

A l'approche de la saison froide, les directeurs de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec réalisent l'importance qu'il y a de faire l'éducation des familles en ce qui regarde la sécurité au foyer; ce mouvement concerne en premier lieu les petits, qui doivent jouer dans la maison plus encore durant l'hiver qu'au cours des autres saisons.

Pour assurer la sécurité des enfants au foyer, la Ligue dépêche en ce moment, à tous les membres, une lettre qui donnent de nombreux conseils émis il y a quelque temps par Mlle Rosamond Losh du "Children's Bureau, Kansas City, Mo.

Ces conseils sont les suivants: "Munissez les bouteilles de poison, de petites cloches qui sonneront si la bouteille est remuée et avertiront ainsi la mère que ce poison est entre les mains d'un enfant.

"Installez solidement vos moustiquaires avec de bons crochets, et placez des écrans devant le feu.

"Sur les boîtes de tablettes contenant du poison ayez soin de planter des épingles de façon à ce qu'elles aient la pointe à l'extérieur pour piquer l'enfant qui aurait le goût d'y toucher.

"Ayez toujours une boîte de sable à votre disposition afin d'en saupoudrer les marches et le trottoir glissants.

"Ne laissez pas les enfants grimper sur les meubles.

"Ne mettez entre les mains des enfants que des jouets inoffensifs; les échelles doivent avoir des appuis pour les jeunes enfants; à l'intérieur de la maison et à l'extérieur faites en sorte que les petits puissent s'amuser en toute sécurité en leur construisant un enclos de bois ou de "beaver-board"; assurez-vous que le lit du bébé est bien entouré et couvrez le sommier avec du bon canevas.

"Ayez des étuis pour tous les ciseaux pointus ou émoussés.

"Toutes les prises de courant électrique doivent être bien protégées surtout près du plancher.

"Les fils électriques défectueux doivent être recouvert de ruban goudronné.

"Serrez les clés du poêle à gaz afin que les petits ne puissent les ouvrir.

"Mettez un couvercle sur les seaux et les cuvettes; mettez une garde sur les essoreuses.

"Faites installer des barrières sur les galeries et près des escaliers.

"Servez-vous de boîtes de café pour les allumettes."

**Durée de la vie  
 chez les animaux**

Nos lecteurs seront curieux de savoir quelle est la longévité de certains animaux "nos frères inférieurs". Pourquoi pas? Mais il en est des animaux comme des hommes: tous n'atteignent pas forcément "la fin de la carrière", surtout ceux que nous avons élevés au rang de "presque civilisés"!

Le cheval peut vivre 25 ans; l'âne, 30 ans; la vache, 20 ans; le boeuf 18 ans; le taureau, 30 ans; le chat, 18 ans; le chien, 18 ans; la brebis, 12 ans; la chèvre, 10 ans;

le porc, 20 ans; le lapin, 8 ans; le lièvre, 7 ans; l'éléphant, 200 ans; le lion, 60 ans; le chameau, 50 ans; le loup, 20 ans; le renard, 15 ans; l'ours, 20 ans; le daim, 20 ans; le crocodile, 250 ans; la carpe, 150 ans; le brochet, 50 ans; l'écrevisse, 20 ans; la brème, 12 ans; la tanche, 10 ans; le pigeon, 20 ans; l'aigle, 100 ans; le corbeau, 100 ans; le vautour, 40 ans; le paon, 25 ans; le pélican, 50 ans; le faisan, 15 ans; la grive, 10 ans; le moineau, 10 ans; le chardonneret, 25 ans; le pinson, 25 ans; le rouge-gorge, 10 ans; le roitelet, 3 ans; le rossignol, 14 ans; l'alouette, 15 ans; la linotte, 5 ans; le serin, 10 ans; l'abeille, 1 an; le grillon, 10 ans; l'araignée, 7 ans.



**ULRIC GIGUÈRE**  
 BIJOUTIER  
 Bel assortiment de Montres, Bagues  
 Joncs, Bijouteries, Etc., Etc  
 Réparations de toutes sortes à des  
 prix très modérés  
 Rue St-Laurent, LOUISEVILLE

**MARBRENERIE POPULAIRE**  
 162, rue De Lanaudière, JOLIETTE  
 Téléphone Bell: 325.  
 CHARLES DESROCHES,  
 Propriétaire

Monuments funéraires en pierre, marbre et granit, pour cimetière.  
 Sculptures d'ornementation à toute destination; exécution sans réplique.  
 Spécialité: Lettrages Artistiques  
 N'ACHETEZ PAS SANS VOIR MES  
 PRIX. Estimation fournie sur demande  
 Correspondance sollicitée.

**W. L. GAGNE,**  
 IMPORTATEUR EN GROS  
 Papeteries, Jouets, Sacs de papier,  
 Ficelle, Poudre et Parfum.  
 4640 rue Fabre, Montréal  
 Téléphone: Amherst 0639.

**J. JUTRAS**  
 MAITRE-PARFUMEUR  
 Offre ses dernières créations de parfums.  
 Sur réception de 25 sous, vous recevrez un généreux échantillon de parfum "Cœurs et Fleurs".  
 Ecrivez à  
**Les Parfums Jutras, Limitée,**  
 5724, Ave. de Lorimier, MONTREAL.

Lisez et faites lire L'Echo de Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

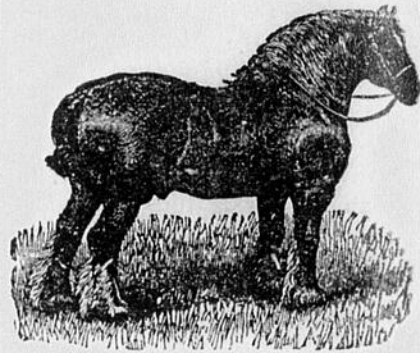
**Pipes en Cèdre**

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakélite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants:  
 avec bouquins caoutchouc \$0.50  
 avec bouquins en bakélite...1.00

PRIX SPECIAUX A LA DOUZAINÉ.

**Magasin W.-H. GAGNE,**  
 SAINT-JUSTIN, P. Q.

**Tablettes TOUSSINE**  
 POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et toux sèche.  
 Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50 cts la boîte. Agent pour le Canada.

**Docteur JOS. COMTOIS,**  
 ST-BARTHELEMI, P. Q.

Téléphone Bell 85.

**JOS. TREPANIER**  
 FERBLANTIER, PLOMBIER  
 ET COUVREUR

Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur. Ouvrage fait soigné et promptitude.  
 124, rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

**TOUS LES HOMMES  
 D'AFFAIRES ET  
 DE PROFESSION  
 DU DISTRICT TROUVERAIENT  
 CERTAINEMENT PROFIT A AN-  
 NONCER DANS L'ECHO DE SAINT-  
 JUSTIN.**

Notre petit Journal est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois.



**CLAIRVOYANTE . . . .  
 CARTOMANCIENNE . . . .**

Le Présent . . . L'Avenir . . . vous seront dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomanie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lit dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cents en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui.

Adressez:  
 Mademoiselle JEANNE,  
 Casier Postal 1100  
 BEAUCHE-JONCTION, Qué

**Noël**

Le M changé  
 tait une  
 lation d  
 le céda  
 plé. Le  
 étages  
 on y vo  
 semblant  
 les cent  
 entières.

Pour  
 Laval a  
 anciens  
 n'avaient  
 re ses m  
 grises, à  
 remplace  
 au d'app  
 la constr  
 une de  
 très en v  
 le, à P  
 conviait  
 lité mont  
 plus que  
 la charm  
 ble Loui  
 nistre fou

Les c  
 fence éta  
 se glorif  
 ne de do  
 leur joie  
 derniers.  
 Jean-Noë  
 encore à  
 attend q  
 la visite  
 surprises  
 mesure q  
 C'était  
 tait bien  
 somptueu  
 leurs pa  
 raient pas  
 au Jour  
 prises à  
 nos, car,  
 traditions  
 me Jolie  
 était de  
 du passé  
 mes pour  
 malade,  
 les paro  
 valaient  
 1960, im

Dans  
 pin fleur  
 de l'Enf  
 guirlande  
 tait ent  
 leur env  
 mants, l  
 ger le b  
 Les  
 mieux,  
 ves où  
 sûr pour  
 sait de  
 Mais, n  
 bonne ch  
 personni  
 image,  
 qu'impar  
 Que  
 voulait  
 presque  
 pressait  
 allait so  
 à coup,  
 "Madan

# L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

## Noël d'un vieux garçon

Le Montréal de 1960 avait bien changé depuis trois décades. C'était une opulente cité dont la population de plus de cinq millions ne le cédait qu'au New-York surpeuplé. Les gratte-ciel de cinquante étages ne s'y comptaient plus, et on y voyait d'immenses tours ressemblant à la Babel antique, dont les cent étages abritaient des villes entières.

Pourtant, une avenue, l'avenue Laval avait gardé le cachet des anciens jours. Les démolisseurs n'avaient pas encore jeté par terre ses maisons à pierres rouges et grises, à toits français, pour les remplacer par ce qu'on était convenu d'appeler le "nec plus ultra" de la construction moderne. Et, dans une de ces demeures, une famille très en vue de la grande métropole, à l'hospitalité toute cordiale, conviait de temps à autre toute l'élite montréalaise à des soirées ou des réceptions auxquelles brillait plus que tous, Madame Jolicoeur, la charmante épouse de l'Honorable Louis-Philippe Jolicoeur, ministre fédéral de la santé.

Les châtelains, car, leur résidence était un vrai petit château, se glorifiaient d'une belle couronne de douze enfants, qui faisaient leur joie et leur orgueil. Les deux derniers, la petite Thérèse et le Jean-Noël joufflu et résolu étaient encore à cet âge heureux où l'on attend quand viennent les fêtes, la visite du Père Noël, avec ses surprises de plus en plus belles à mesure qu'avancent les années.

C'était le 24 décembre. Tout était bien prêt dans la demeure somptueuse pour recevoir les visiteurs nombreux qui ne manqueraient pas de venir, à la Noël et au jour de l'An, et pour les surprises à faire aux mignons bambinos, car, dans cette maison-là, les traditions se conservaient. Madame Jolicoeur se souvenait qu'elle était de race, et, que les coutumes du passé qui avaient tant de charmes pour son âme de petite garde-malade, de jadis, venant des vieilles paroisses d'en bas de Québec, valaient bien les insignifiances de 1960, importées de je ne sais où...!

Dans la grande salle, où le sapin fleurait bon, une petite crèche de l'Enfant-Jésus, s'entourait d'une guirlande de lumières. Mais, il était entendu que l'Enfant-Jésus leur envoyait aux bambins charmants, les jouets, par son messager le bon Père Noël.

Les bambins dormaient à qui mieux, mieux, et faisaient des rêves où le petit Jésus devait être sûr pour quelque chose. Il s'agissait de préparer le Père Noël. Mais, malheureusement, la petite bonne chargée de trouver celui qui personnifierait ce mystérieux personnage, avait commis l'oubli presque impardonnable de le chercher.

Que faire?... La maman qui voulait une fête complète en avait presque du chagrin. Et, le temps pressait!... La Messe de minuit allait sonner dans une heure. Tout à coup, une idée vient à la bonne. "Madame, dit-elle, il y a chez nous

un vieux pensionnaire qui ferait très bien ça!... Il a une soixantaine d'années, et, c'est un homme de service... C'est un bon vieux garçon!... Je vous assure que ça va lui faire plaisir!..." "Très bien, fit madame, courez lui dire de venir aussitôt la messe terminée. Son costume est prêt. Vous n'aurez qu'à le faire passer dans la chambre au-dessus du boudoir!"

Ce qui fut dit fut fait. Monsieur Lajoie, c'était le nom que portait dans la grande ville le bon vieux garçon, accepta avec empressement. Mais, comme il ne voulait pas manquer sa messe de minuit, il y mit ses conditions. Ce fut affaire conclue.

Un étrange type que ce Monsieur Lajoie!... La bonté même!... Un homme qui ne savait jamais dire non!... Et, ceux du voisinage qui avaient eu de ses confidences savaient que c'était peut-être pour cela, qu'aujourd'hui il cherchait chambre et pension dans des demeures relativement pauvres, et payait à petite semaine les habits un peu démodés qui recouvraient son anguleuse personne... D'étranges malheurs avaient brisé sa vie!... Une sorte de roman, quoi!... Mais, de ce roman, on n'en avait pu lire que quelques pages... Et, on était tout surpris quand on causait un tantinet avec lui, ce bon monsieur Lajoie, de l'entendre discuter sur mille sujets, et, aussi, de ses façons tournées de dire... Ce n'était pas certes un homme comme tout le monde...

Mais Monsieur Lajoie avait accepté!... C'est le principal... qu'importe son portrait. Il avait accepté, et quand, dans la belle église de Saint-Louis de France, il eût dit à l'Enfant-Dieu, son grand merci du coeur pour lui avoir donné une fois de plus le bonheur de vivre encore un Noël, tout fait de ces heures heureuses dont son coeur était plein de souvenir, aux chants des Bergers, qui annonçaient la "Nouvelle agréable", il s'en fut à la demeure des Jolicoeur, pour y accomplir la tâche qu'on lui réservait.

Madame, toute heureuse, l'accueillit avec empressement, et, lui dit comme il venait à temps!... Et, la petite bonne, toute joyeuse de son idée, pensait déjà à l'augmentation de ce salaire que sa trouvaille allait peut-être lui donner.

Jacques, un des enfants un peu grandet, n'était pas de ceux qu'on va coucher pendant la Messe de Minuit... Et, à douze ans, on pense que les jouets viennent par l'entremise d'autres que le Père Noël... mais, toujours par l'Enfant-Jésus, puisque c'est lui qui donne tout!... La tâche lui fut confiée de piloter le bon Monsieur Lajoie!... Dans la chambre au-dessus du boudoir, première station... Puis, dans un coin du bureau de monsieur le Ministre où étaient cachés les jouets convoités, deuxième station... Puis, station suivante et dernière station, dans la grande salle, aux lumières éblouissantes, au sapin fleurant bon, à une crèche recouverte de givre, avec au haut de la salle, un coin de

ciel, où scintillait l'étoile conductrice...

Madame Jolicoeur parut. "Maintenant, monsieur, vous allez disposer vos jouets, pour le mieux, et, Jacques, caché derrière le grand sapin, vous chuchottera à qui donner chacun d'eux..." "Très bien, Madame". Et, madame sortit pour éveiller les bambins.

Eveillés, ils l'étaient. Monsieur Jolicoeur avait autant hâte qu'eux peut-être plus... Rien ne fait un papa si heureux que la grande joie des tout petits à Noël et au jour de l'An... Il avait précédé madame dans la chambre des enfants, et, leur jasant du petit Jésus qui devait leur avoir encore envoyé quelque chose cette année!...

L'entrée dans la salle fut bruyante!... Tout le monde y était, les grands et les petits!... Thérèse et Jean-Noël en faisaient cependant à eux seuls plus de tapage que tous les autres ensemble!... Les trompettes, les grelots, les chars qui crient pouf... pouf... Les avions minuscules qui vrombissent comme les gros... les poupées qui disent cent mots... selon que vous leur tirez un bras, le cou, l'autre bras, plus ou moins... il y en avait pour tous les goûts! C'était délicieux de les voir si heureux!...

Tout-à-coup, la vieille Célestine, non plus servante, mais plutôt bien de la maison des Jolicoeur, car, elle était à leur service depuis plus de trente ans, s'exclama: "Mais, madame Jolicoeur, regardez donc là, sur le mur!..." Et, de son long doigt osseux, elle indiquait l'endroit, du mur, près du Père Noël, où un petit cadre manquant, brisant la ligne d'un cercle de cadres-souvenirs habilement disposés.

Madame s'approche!... En effet, le cadre manquait. Il ne restait qu'un clou à tête doré... Tout le monde se regardait d'un regard inquisiteur, Monsieur le Ministre, madame sa femme, les enfants, les bonnes... Seuls à l'autre bout de la pièce, la petite Thérèse et le joufflu Jean Noël, continuaient la première, à faire dire "Maman... maman..." à sa poupée, et, le second, à faire faire: pouf... pouf... à sa locomotive miniature. Le père Noël se tenait coi!...

Jacques qui l'avait secondé dans sa distribution, était devenu tout-à-coup étrange!... Il voulait parler et ne l'osait... Se rapprochant tranquillement de sa mère qui regardait ici et là près de l'arbre aux jouets, il chuchota: en montrant le vieux: "Maman, c'est lui!..." Ce fut le feu au poudres. Elle était bonne pourtant, madame Jolicoeur, mais, elle s'était sentie saisie par cette déclaration de son Jacques. "Comment, c'est vous?" clama-t-elle à son porteur de jouets, "Vite, remettez ce cadre à sa place, ou je fais venir..." Et, un geste significatif montra le téléphone au ministre, absolument estomaqué, par cette audace... "Monsieur, vous n'êtes qu'un voleur!..." En entendant, ce monsieur, crié au père Noël, la poupée s'arrête de parler et, les chars de

faire pouf... pouf...

Doucement, le père-Noël enleva son masque de quasi centenaire. "Madame, je ne suis pas un voleur. Une fois ma tâche finie, je voulais vous demander comme paiement de mon léger service, cette chose à laquelle vous devez bien tenir, puisque je constate votre grand émoi en la voyant partie!..." Tous le monde se regardait, surpris de plus en plus, et d'une surprise qui avait chassé tout ressentiment!... On se demandait comment la scène allait finir... "Madame, ce petit cadre me rappelle quelqu'une qui me fut bien chère, autrefois, et, cette quelqu'une, elle fut un jour le rêve de ma vie!..." Et, prenant dans ses mains, la photo, encadrée d'un filet d'or, il la porta à ses lèvres, en soupirant: "Chère petite Nini!..." Puis, relevant la tête, il dit: "Madame, c'est bien elle!... Est-ce qu'elle était une de vos amies?"

En entendant: "Chère petite Nini!" Madame Jolicoeur se sentit une étrange émotion. C'était bien la même voix, la même intonation quand il prononçait ce "Nini", qu'autrefois, il y avait trente-cinq ans!... Elle regarda longuement celui qui lui parlait, puis, d'une voix qui lui rappelait à lui, la voix de l'amie d'autrefois, douce et en même temps enjouée, elle dit tout simplement: "Pauvre Jean, Nini, c'est moi!..." Et Jean d'ajouter: "Je m'en doutais bien un peu, en voyant ce portrait-là!... Vous en souvenez-vous, madame, les charmantes causettes que nous avions, quand nous goûtions ensemble ici Avenue Laval, les bonnes choses que chez-vous vous envoyaient, ces

bonnes choses faites à la maison, pour le temps des fêtes?... "Oh oui, je m'en rappelle, et je me rappelle aussi que si nous ne faisons pas de longues causettes d'amour, nos yeux en disaient pour notre langue!..."

Monsieur le ministre, homme jovial, bon enfant, qui suivait avec intérêt toujours croissant ce petit dialogue, en riant dit à sa femme: "Mais, mais, sais-tu que tu m'en as conté une bonne avant notre mariage!... A l'entendre parler, c'était ton premier amour!..." Et, un bon éclat de rire du ministre, et de toute l'assemblée accueillit, cette boutade... La réponse ne lui vint pas de sa femme: mais, Jean Lajeunesse, c'était le vrai nom de monsieur Lajoie, lui répartit: "Monsieur le ministre, ne soyez pas jaloux!... L'amour c'est un pain de sucre: je n'en ai eu qu'une petite croquée, vous avez eu le reste du pain!..." Un éclat de rire digne de la gaieté de Noël accueillit cette riposte... Jean Lajeunesse était bon perdant!...

Le réveillon sonna... Il fallut se mettre à table!... Jean Lajeunesse voulu se retirer, mais, imaginez qu'on ne le laissa pas partir!... Le ministre lui permit de garder le petit cadre au filet doré, ce à quoi madame ne s'objecta pas derechef!... La gaieté fut encore plus grande à la maison des Jolicoeur. On eût dit un proche parent retrouvé... Noël! Noël!... Un pauvre seul venait de vivre un moment de bonheur!...

JEAN NOEL

Noël 1931,  
(La Voix des Bois Francs)

## Les Bas Percés

L'autre jour, un enfant, la figure fanée, Les habits en lambeaux, toute la matinée Auprès d'un étalage, avait mangé des yeux Des cônes de bonbons frais et délicieux. Sous le coup de l'appât haletait sa poitrine: Il était là, le front collé sur la vitrine, Et n'avait de pensée et n'avait de regard Que pour ces riens dont il n'aura jamais sa part. Je m'approche de lui. "Quel est, dis-je, ton père?" —Monsieur, je n'en ai plus; je vis avec ma mère, Trois frères, quatre soeurs, à Saint-Roch, près du pont. Et c'est avec des pleurs que l'enfant me répond. "Sais-tu, pauvre petit, que ce soir c'est la fête De l'Enfant-Dieu?" "Je sais, dit-il hochant la tête Mais pourquoi donc Jésus à qui souffle la faim Ne donne pas ce soir un bon morceau de pain?" —Il te le donnera si tu le lui demandes;" Et le frémissement de ses lèvres gourmandes Me fit comprendre, hélas! que le pauvre petit Mordait dans un gâteau de fort bon appétit; Et l'entraînant de suite à la confiserie, Je l'attablai. Ce fut comme une griserie! Et de le voir ainsi dévorer les pâtés, Les gâteaux engloutis avant d'être goûtés, Me jeta dans le coeur une pitié profonde; Et je songeai soudain à tout ce petit monde A la mère là-bas, attendant son enfant. Et qui contre la faim, en pleurant, se défend, Je jurai de leur faire une douce surprise. Sa dernière bouchée était à peine prise Que je dis à l'enfant: "Si tu pendais ton bas Petit Jésus est bon, il ne t'oublierait pas, A ton lit suspends-le ce soir; qu'il soit solide, Car il sera bien plein". Mais le petit, candide, Me dit d'un ton dolent, les yeux sur moi fixés: "Monsieur, je voudrais bien, mes bas... ils sont percés!"

Adolphe POISSON.

## Un programme qui rendra un mari des plus heureux

Madame John Coolidge, la jeune femme du fils de l'ex-Président il y a quelque temps, a fait paraître un article très intéressant.

Madame Coolidge, tout en étant moderne, ne conçoit point l'existence comme la comprennent actuellement les jeunes femmes du XXe siècle; elle prétend vivre un peu comme vivaient ses aieules de la Nouvelle-Angleterre et s'est fait un programme dont l'accomplissement devrait rendre son mari le plus heureux des hommes. Il serait à souhaiter que la fille de l'ex-gouverneur du Connecticut fit école et ait beaucoup d'imitatrices.

Voici quelques-unes des résolutions prises par Mme John Coolidge:

—Je ne bavarderai pas.  
—Je serai, à la fois, l'épouse et la compagne de mon mari.  
—Je rendrai sa demeure confortable et gaie.  
—Je vivrai selon les moyens que me procure le salaire de mon mari.  
—Je réglerai ma vie selon sa profession.

"Je ne bavarderai pas". Comme elle simplifiera sa vie! Que de temps épargné! Point de médisances ni de calomnies! La paix du cœur pour elle et pour tous ceux qui l'entourent!

"Je serai à la fois l'épouse et la compagne de mon mari." Beaucoup de femmes sont des épouses modèles, des mères de familles admirables et cependant ne savent point rendre heureux leurs compagnons de route parce qu'elles négligent d'être leurs confidentes. Elles ignorent à peu près toutes les pensées de leur mari, ne connaissent point leurs aspirations, ne se donnent pas la peine de vivre avec eux la vie intérieure, beaucoup plus intéressante que l'autre, ne comprennent pas ce qui se passe dans l'âme de l'être qui vit près d'elle. De cette incompréhensibilité naît un malaise qui fait les ménages médiocres si ce n'est malheureux.

"Je rendrai sa demeure confortable et gaie. Je veillerai à ce que sa nourriture soit choisie." Une maison propre et gaie, attire et retient. L'homme ne cherche pas à sortir quand il a chez lui ce qui retient les yeux il reste au foyer et jouit avec délices de cette sympathique atmosphère. Quant à ce plaisir des yeux se joint l'inappréciable faveur d'une bonne table, c'est un magnifique atout dans le jeu et une chance presque certaine de bonheur conjugal.

"Je vivrai selon les moyens que me procure le salaire de mon époux." Elle est infiniment sage, Madame Coolidge. Quelle leçon elle donne à un nombre incalculable de jeunes femmes qui ne savent point compter, confondent le capital avec l'intérêt, vont de l'avant et dépendent sans songer au lendemain aux luttes que doit livrer le mari pour arriver à boucler le budget! Elles paraissent vouloir ignorer l'écrasante somme d'énergie qu'il doit dépenser, énergie qui serait bien mieux employée à travailler pour arriver à améliorer la situation.

"Je réglerai ma vie sur sa profession." C'est toute l'orientation d'une existence que comporte cet-

te résolution. Le chemin à suivre n'est pas le même pour toutes. Telle jeune femme doit se résigner à vivre ignorée ou à peu près telle autre doit au contraire, se faire un devoir d'être brillante et mondaine. Dans tous les cas, "noblesse oblige".

Il y a bien d'autres jolies choses dans l'article de Madame John Coolidge tout est intéressant. Ceci encore, n'est-ce pas charmant? "Nous prendrons part à certains plaisirs légitimes et permis, mais je crois que nous nous amuserons beaucoup plus en restant à la maison ou nous recevrons nos familles et nos amis."

J'ai cru bon, de mettre sous vos yeux la ligne de conduite que s'est tracée cette jeune femme, descendante d'une des meilleures familles américaines, et dont la jeune vie a dû être orientée vers ce qui est beau, sérieux et bon. J'ai pensé qu'il vous serait utile de mettre en pratique ces principes dont l'application rendra votre foyer attractif et prenant.

Catholique et d'origine française, nous devons prendre une autre résolution de toute première importance. "J'élèverai mes enfants dans l'amour de Dieu, je ferai exécuter ses commandements et ceux de son Eglise. A mon foyer, on connaîtra la musique des mots de la langue française et mes petits, comme leurs ancêtres, prieront Dieu en se servant de cette langue, l'une des plus belles du monde."

## LES COMMERES

### REFLEXIONS SUR LA VIE

—Le bonheur est cet état provisoire durant lequel nous nous appliquons à changer d'ennuis.

—Un seul chagrin détruit une existence. Plusieurs chagrins composent une vie intéressante.

—Nos erreurs, par le chemin du repentir, nous conduisent plus sûrement à la sagesse que la pratique routinière des vertus.

Il n'est donc jamais trop tôt pour mal faire.

—Si nous n'avions que les plaisirs pour nous divertir, nous ferions du chagrin notre plaisir.

—L'incompréhension s'établit dès qu'on commence à s'expliquer. Avec la meilleure volonté du monde nous n'arrivons à projeter sur nous qu'une lueur de fard.

—On vieillit lorsqu'on n'est plus capable de s'étonner.

—Dans le monde actuel, peuplé de cyniques ou d'ambitieux. Les amoureux ne trouvent leur emploi qu'au théâtre.

—La femme qui se donne fait un ingrat.

—Celle qui se refuse compte un ennemi.

Cela suffit bien à expliquer tout le mal que les hommes pensent des femmes.

—Pourquoi nous soucier de l'opinion! Nous savons qu'elle nous sera défavorable.

—Indulgence, comme tu serais noble, si tu n'étais pas si souvent la forme du mépris!

—Un passé noir est une assurance contre le malheur.

Si ce n'est tout à fait sûr, il est bon d'en être convaincu.

—Saisis le bonheur au vol, mais ne le vole pas.

—Quand une femme est dénigrée par les femmes, il est certain qu'elle a tout ce qu'il faut pour sé-

duire.

—Quand une amoureuse s'acharne sur sa proie, la tigresse à jeun est moins à redouter.

—Il est dangereux d'épouser un homme trop charmant, mais l'homme dépourvu de charmes fera-t-il un meilleur mari?

Mon choix n'hésite pas.

—S'il est une chose irritante pour une femme, c'est d'être abandonnée de l'homme qu'elle n'aime pas; ne donnant rien, elle estimait qu'on lui devait tout.

—L'amour et la haine se ressemblent étrangement dans leurs effets. Pour qualifier ces deux états cinq lettres.

—Il est consolant d'avoir un cerveau assez actif pour tirer profit de faiblesses du cœur.

—Le travail est un opium supérieur.

—Quand un art te possède tu peux dire adieu à l'amour.

## Si j'étais femme...

Si j'étais femme, j'essayerais de ne pas trop faire valoir mes qualités mais de les mettre à l'oeuvre.

Si j'étais femme mariée, je ne chercherais pas à mettre tout le tort sur le dos de mon mari, à lui chercher noise en tout ce qui regarde de la tenue de la maison.

Si j'étais femme, j'essaierais de tenir ma maison avec grande propreté, économie et sagesse.

Si j'étais femme, je ne recevrais pas de cahiers de modes et je fréquenterais très rarement les magasins de chapeaux et de vêtements féminins.

Si j'étais femme le nombre de mes toilettes serait très limité.

Si j'étais femme, j'essaierais de connaître ce que coûte de travail un dollar.

Si j'étais femme, je serais enchantée de trouver mon mari assez bien mis, mais je me rendrais compte qu'il en dépend un peu de moi.

Si j'étais femme, et que j'eusse "la délicatesse et des manières", je ferais en sorte de plaire à mon mari, de le recevoir aimablement, quand il rentre de son bureau ou de son travail.

Puis, si j'étais femme et que j'eusse un mari un peu austère, j'essaierais de gagner ses bonnes grâces non pas en cherchant à le dominer, ni en voulant tout mener et porter le pantalon; mais en montrant une bonne figure joyeuse et en refoulant au fond de mon cœur généreux, les sentiments qui pourraient lui laisser entrevoir chez moi de la froideur.

Si j'étais femme enfin je m'efforcerais tellement de faire de ma demeure un petit paradis que mon mari ne voudrait que par nécessité s'en éloigner, et encore dans le jour seulement, mais jamais pour aller passer ses soirées ailleurs pas même aux vues, ou du reste, je ne lui demanderais de me conduire.

Si j'étais femme et que Dieu m'eût donné la bénédiction de la famille, je ferais en sorte que ces enfants fussent la joie de leur père comme la mienne.

Mais je ne suis pas femme. Je n'ose cependant en bénir Dieu, car cela pourrait blesser nombre de dignes femmes que j'admire dans leur piété, leur dévouement, leur grandeur d'âme à accomplir leurs devoirs de femme, d'épouses et de mères en entretenant la paix, la joie et le bonheur dans un foyer.

Un Homme.

## LE TUTOIEMENT

Un grand penseur chrétien, de Donald, ayant constaté ce fait que, de son temps, "après avoir tutoyé tout le monde, on ne tutoyait plus que ses père et mère", disait ironiquement: "Cet usage met toute la maison à l'aise; il dispense les parents d'autorité et les enfants de respect".

Souvent cela n'est que trop vrai. Nous savons qu'il y a des réserves à faire, qu'il y a des familles où le tutoiement se concilie avec le respect filial; mais comme l'observe un éminent éducateur, "si le respect reste sauf, ce n'est pas assurément à cause du tutoiement, mais au contraire, malgré lui."

Donc, il n'y a pas à s'autoriser de ces exceptions. Et à celui qui nous a posé la question s'il doit dire "toi" ou "vous" à ses parents, nous répondons: Faites comme les enfants chrétiens d'autrefois. En aime-t-on moins son père, et aime-t-on moins sa mère, parce qu'en s'adressant à eux, on n'emploie pas le tutoiement? La forme du langage est plus respectueuse; elle peut être aussi tendre.

De nos jours, on se plaint que l'autorité paternelle baisse. Et pourquoi? Une des raisons: c'est qu'il n'y a plus de distance entre le père et l'enfant. Et ce nivellement de la famille est cause que le culte extérieur que l'enfant doit à ses parents, éprouve une diminution par l'emploi de la formule égalitaire. Et ce qui démontre qu'un tel usage n'est pas dans l'ordre, c'est que l'immense majorité des honnêtes gens qui l'ont adopté l'ont fait par faiblesse et non de parti-pris.

Un jeune enfant qui commence à bégayer tutoie tout le monde; les parents se plaisent à cette familiarité qu'excuse le bas âge. L'enfant grandit; ils lui apprennent à l'égard des étrangers les règles de la politesse, mais ils le laissent avec eux-mêmes dans les termes d'une égalité qui les amuse. Le jeu se prolonge outre mesure. Ils renvoient de jour en jour la réforme qu'ils désirent et, lorsque le temps leur paraît venu de le faire le pli est pris et le courage leur manque pour le redresser.

Un petit nombre cherche à justifier cette habitude et à l'ériger en principe au nom de la tendresse, comme si ce pieux sentiment ne pouvait s'allumer que sur l'autel de l'égalité, comme si l'amour filial n'était pas supérieur à l'amour fraternel!

L'amour fraternel et l'amour filial sont de sentiments qui ne gagnent rien à changer de nature.

Revenons donc à cette formule de la politesse française et de la piété filiale, formule si pleine de sens et de dignité.

## MAMAN...

C'est le mot le plus doux, le plus gracieux et le plus tendre, en toutes les langues. Heureux ceux qui peuvent encore s'en servir, et pour qui il n'éveille pas qu'un souvenir. Il reste aux autres à le prononcer tout bas, de temps en temps, dans la solitude sonore de leur cœur. Il console, il apaise, il soutient, il exalte, il reconforte, il réchauffe, il réjouit. Il résonne dans la joie comme dans la douleur. C'est un murmure, ou c'est un cri pathétique, mais qui ne perd jamais sa

suavité ni sa douceur de baume, est fait pour les lèvres enfantines, mais n'est pas moins beau ni moins émouvant dans la bouche des adultes.

C'est aussi le mot le plus complet, le plus humain, le plus chargé de sens. Et où le serait-il plus que chez vous où il résume la admirable histoire de notre survie et des générations l'ont dit et répondez, avec effusion et respect, pour notre race vit toujours avec de belles qualités. Il symbolise de l'aujourd'hui le plus noble des emplois, le sacrifice, le devoir, le courage, et aussi tout ce qui fait force et la joie de la vie familiale.

82, rue St-Laurent — Tél. LOUISEVILLE, P. Q.

**Dr R. Latourelle, B. A. M.**

Ex-interne aux Hôpitaux: Hôpital Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal.

Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique.

**L. J. A. LEGRIS**

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et domicile.

Répond à tous les appels de jour et nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Téléphone 526.

**Dr AUGUSTE PANNETTO**

SPECIALISTE

Maladie des yeux, des oreilles, nez et de la gorge

Consultation: 1.30 à 4.30 hrs tous après-midi; Lundi, Mercredi et Vendredi, 7.00 à 8.00 hrs le soir et rendez-vous.

65a Laviolette, TROIS-RIVIERES

58 Royale, — Trois-Rivières

Tél. 1425.

**Dr ROCH HEBERT**

Maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.

Spécialiste de l'Hôpital Cook  
Spécialiste à l'Hôpital St-Joseph.

Consultations:

9 à 12 a. m., 1 à 5 et 7 à 8 p. m.

Examen de la vue et lunetterie

**Dr Olivier R. Lafleche**

Médecin Chirurgien, Vétérinaire de l'armée canadienne

Inspecteur des maladies contagieuses  
LOUISEVILLE, QUE.

**M.-M. COT**

PHOTOGRAPHE

22 rue St-Laurent

LOUISEVILLE

Atelier des plus modernes.  
Kodaks et Films à vendre.  
Nous développons, imprimons et grandissons pour les amateurs. —  
vraie des mieux finis dans 24 heures  
Portraits colorés, une spécialité.

Les hommes forts Canadiens-Français

## LOUIS CYR

Par E.-Z. Massicotte

Le dix octobre 1863, naissait, à Saint-Cyprien de Napierville, un enfant dont les exploits musculaires devaient attirer l'attention du monde entier. Cet enfant avait pour nom, Louis Cyr, et il était fils d'humbles cultivateurs. Son père était d'une force bien ordinaire, mais sa mère possédait une robustesse peu commune, même chez un représentant du sexe masculin.

Cyr grandit dans la région que Grenache avait le plus fréquentée et où ses moindres exploits étaient journellement cités ainsi que ceux des nombreux hercules des environs de Saint-Hyacinthe. Frappé de ces propos, et hanté de l'idée qu'il avait hérité des qualités physiques de sa mère, il commença dès son enfance, à rêver gloire et fortune, et à s'habituer à manier des poids lourds. Il avait une douzaine d'années au plus lorsqu'il se fabriqua une sorte d'haltère avec une barre de fer et deux bûches de bois. Tous les jours il s'exerçait avec cet agrès primitif, et lorsqu'il s'apercevait qu'il le soulevait facilement, il enfonçait des clous et des fiches dans les bûches pour les a lourdir. Sa force surhumaine est donc autant le résultat d'un entraînement tenace et patient que l'effet de l'hérédité.

Cyr avait quinze ans quand sa famille émigra aux Etats-Unis, vers 1877, et ce déplacement servit beaucoup son ambition comme on va voir. Il passait, un jour, dans une rue de Lowell, Mass., lorsqu'il vit une foule occupée à regarder des forts-à-bras qui tâchaient de soulever une grosse pièce de bois. Quelqu'un avait parié que personne ne pouvait mettre cette bille sur son épaule et parcourir ensuite une distance de vingt pieds. Plusieurs essayaient sans réussir. Cyr se présenta et, au grand ébahissement du public, qui n'en pouvait croire ses yeux, il accomplit le tour de force du premier coup. C'était un beau succès pour un adolescent de seize ans, aussi les sportmen présents l'engagèrent-ils à fréquenter le gymnase de Lowell.

Peu après, il donna une performance dans un bazar au profit d'une oeuvre de charité et les journaux vantèrent beaucoup ses premiers essais.

Cyr se maria à dix-neuf ans et commença presque aussitôt à s'exhiber dans les centres canadiens-français des Etats-Unis. Vers 1883, il entreprit une tournée dans la province du Nouveau-Brunswick, qui eut quelque retentissement, surtout par l'aventure suivante. A Moncton, petite ville industrielle située à la tête de la navigation sur la rivière Petitcodiac, il reçut de la part du capitaine Beers, un défi qui intéressa toute la population. Le marin, un géant de six pieds et demi, réellement fort, s'était fait une spécialité d'enlever sur ses épaules, une ancre de navire pesant 700 livres et il paria que le jeune Cyr était incapable de faire ce tour de force. Notre compatriote accepta avec empressement, et au jour convenu, sur le pont du navire mouillé devant la ville, en présence des centaines de spectateurs, Cyr, souleva l'ancre tel que spécifié, puis il invita en plus l'énorme capitaine à monter sur ses épaules et portant l'ancre et le marin, il fit

le tour du pont. Cette prouesse provoqua beaucoup d'enthousiasme, et Beers proclama partout que Cyr était un phénomène.

C'est à l'issue de cette tournée que Gus Lambert invita Cyr à venir résider à Montréal. Ensemble, il se produisirent dans les milieux sportifs, puis le 17 mars 1885, un match était arrangé à Québec, avec David Michaud pour le championnat de force d'Amérique. Les exercices imposés furent les suivants: dévisser un haltère d'une main; jeter une barre à sphère des deux bras et enlever un fardeau sur les épaules. Cyr fut vainqueur par 390 livres.

Un mois après son retour dans la métropole, Cyr obtint un engagement dans le corps de police de Ste-Cunégonde qu'on venait justement de réorganiser. Faute d'une direction énergique, Ste-Cunégonde, municipalité alors indépendante de Montréal, était impuissante à réprimer les désordres qui se commettaient chaque jour dans ses limites. L'endroit avait même acquis une triste réputation et les paisibles citoyens voulaient tenter l'impossible pour faire cesser cet état de chose, si préjudiciable à leurs intérêts.

M. Joseph Pagé avait été nommé chef et comme Cyr arrivait avec une réputation extraordinaire, il fut enrôlé immédiatement. Ses camarades étaient David Young, surnommé l'homme à la machoire de fer, Charles Proulx, Joseph Beausoleil et Nelson Vermette.

Jamais je n'oublierai le spectacle qu'offrirent les rues de Saint-Cunégonde lorsque Louis Cyr fit ses premières rondes dans la petite ville. On avait éveillé la curiosité des citoyens en racontant des faits étonnants sur ce policier, et chacun avait hâte de contempler l'athlète sans pareil qui devait ramener la tranquillité dans la banlieue tapageuse.

Cyr n'avait que 22 ans. Sa jeunesse jointe à un air de mansuétude qu'accentuaient des yeux bleus, et une ronde figure resplendissante de santé, ne lui donnaient pas une apparence bien terrible, mais il se singularisait par une belle taille, un poids de 240 livres et une longue chevelure blonde, flottant sur ses massives épaules. Très tôt, il donna des preuves de sa superbe puissance musculaire.

Un jour, rue Notre-Dame, entre les rues Vinet et Dominion, un tombereau lourdement chargé vint en collision avec une autre voiture. Une roue du tombereau quitta l'essieu et le pesant véhicule s'écrasa. Rien n'était brisé, mais pour remettre l'essieu en place, il fallait décharger le tombereau, et la perspective de cette longue besogne enrageait le charretier. Quelle tempête d'injures! Quel vacarme! Toutes les expressions pittoresques du vocabulaire défilaient pour l'amusement des badauds. Voyant un rassemblement le policeman Cyr s'approcha. Mis au courant de l'incident, il voulut raccommoquer les choses. Il ordonne au charretier malheureux de relever sa roue et de la remettre en position, puis saisissant le côté du véhicule qui touchait au sol, il le souleva à la hauteur du moyeu. Tout fut réparé en un clin-d'oeil.

Parfois il n'appelait pas la voiture de patrouille pour transporter ses prisonniers. Il les ceillait sous ses bras et les portait au poste comme des paquets de chiffon, deux à la fois.

Il avait rassemblé au poste ses poids et ses haltères, et chaque jour

il travaillait. Son haltère de deux cents livres qu'il enlevait d'une main excitait beaucoup la curiosité, et nombre de gens venaient assister à ses exercices. Une fois, un spectateur lui demanda s'il tirait bien au poignet. Cyr lui répondit qu'il n'avait jamais essayé. Le spectateur lui proposa alors un pari. Cyr accepta et triompha aisément, mais son adversaire plein de prétentions, ne voulut pas s'avouer vaincu et il insulta gravement le formidable athlète. Irrité, Cyr empoigna le grossier personnage, et le lança dans la caserne des pompes à incendie, avec une telle force que les assistants redoutèrent un malheur. On trouva l'individu engagé sous un dévidoir d'où on eut mille peines à le sortir. L'affaire n'eut pas de suites, mais Cyr fut avertis et prié de ne plus se faire justice lui-même.

Depuis son entrée dans la police les "roughs" de Sainte-Cunégonde s'étaient tenus cois, mais ils guettaient une occasion de se débarrasser de ce gêneur. Le 23 septembre 1885, Cyr, Young, Proulx et Vermette revenaient au poste, vers midi, lorsque cinq intrépides "desperados" leur lancèrent des pierres. Cyr et Proulx foncèrent sur les assaillants, mais ils furent blessés tous deux. Le premier reçut une pierre à la tempe gauche et le second fut mis hors de combat d'un coup de hache au front. Cyr réussit à capturer le chef de la bande et deux autres furent arrêtés, quelques heures plus tard, par les agents de police de Saint-Henri. Ces trois redoutables "roughs" furent condamnés à sept ans de pénitencier.

Un mois après, Cyr passait rue Bonaventure, aujourd'hui Saint-Jacques, tout à coup une hache lancée on ne sait d'où ni par qui, l'effleura presque et s'enfonça devant lui dans le trottoir. Jugeant qu'il était inutile de rester plus longtemps parmi des gens qui tentaient à sa vie lâchement, il retourna au poste, enleva son costume et offrit sa démission, laquelle fut acceptée le 10 novembre 1885. Lors de son départ les citoyens lui présentèrent une médaille d'or.

## MISE AU POINT

A une Religieuse des Soeurs des SS. Noms de Jésus et Marie

Ma révérende Soeur,

Le patriotisme des français nous est bien connu, et a certes toute notre admiration.

C'est, sans aucun doute, ce sentiment qui vous a suggéré votre dernière lettre, en regard d'un article paru sur notre journal, article intitulé: "La religion et les timbres."

Nous tenons à vous faire remarquer, tout d'abord, que cet article a paru dans plusieurs journaux, sans soulever aucune protestation. Il n'a pas manqué de tomber sous les yeux de d'autres compatriotes qui, eux, ont approuvé l'article par leur silence.

Que votre délicatesse en ait souffert un peu, nous n'en avons aucun doute. Mais, de là, à conclure que l'article en question ne reflétait pas au moins partiellement la vérité, il y a une marge dont nous nous servirons pour faire la réponse suivante.

Nous avons sous les yeux quelques timbre, par vous envoyés, dans le but évident d'illustrer votre pensée, à savoir que les timbres français étaient basés sur une idée religieuse.

Nous vous faisons remarquer d'abord que le timbre qui porte l'effigie de Pasteur, est avant tout un hommage à la science. Nous chercherions en vain le nom de Pasteur dans les litanies des saints, ou ornant le relief de quelque statue dans les églises de France. Voilà pour celui là.

Les autres timbres, à l'effigie de Mont St-Michel, cathédrale de Reims, sont plutôt des souvenirs historiques, bien qu'ornés d'un certain cachet religieux, mais l'histoire et l'art priment.

Vous pourriez peut-être rächapper Ste-Jeanne-d'Arc. Mais, encore là, c'est la France reconnaissante qui a voulu rendre hommage au génie guerrier de son sauveur.

Voilà les quelques réflexions que nous a suggérées votre lettre.

En terminant, nous tenons à affirmer que, comme canadiens-français, nous sommes restés les fils oubliés, méconnus à une heure tragique de notre histoire, sans toutefois ne rien perdre de notre filial attachement ni de notre admiration pour la Mère-Patrie, dont nous sentons encore bouillir dans nos veines le sang généreux et héroïque.

Respectueusement vôtre,

LA REDACTION.

## L'Association des hôteliers de campagne

M. E. Raymond, président, et messieurs les directeurs de l'Association des Hôteliers de Campagne souhaitent à tous les hôteliers de la province souhaitent à tous les hôteliers de la province, une bonne et heureuse année.

Qu'ils méritent pour la bonne tenue de leurs hôtelleries, si possible d'être mieux connues, surtout en regardant à notre province, sa bonne réputation d'hospitalité bien française. Que les sacrifices consentis soient récompensés par l'augmentation de la clientèle.

Des clients satisfaits sont votre meilleure réclame, chez-vous et à l'étranger.

## St-Gabriel de Brandon

Le 30 décembre dernier avaient lieu à St-Gabriel de Brandon, les funérailles de Mme Alcide Desrochers, née Diana Bonin, décédée le 28 décembre.

Le service fut chanté par M. le chanoine Pauzé, curé de la paroisse, assisté des abbés Laporte et Ducharme, vicaires. Le chœur de chant du Cercle Pauzé, rendit une messe grégorienne, avec succès. L'"Adieu" de Schubert fut chanté par MM. Tom Mathews et Gérard Brault.

Les porteurs étaient les frères de M. Alcide Desrochers: MM. Lucien, Hildège, Ernest, Rolland, Gérard et Julien Desrochers, accompagnés des Dignitaires des Dames de Ste-Anne avec leurs insignes. Elles étaient: Mmes Albert Baril, Joachim Poitras, A. Cardinal, Emmanuel Demers, Lorenzo Belisle, Ned. Perreault.

Suivant le corbillard: M. Alcide Desrochers avec ses enfants Albertin et Thérèse, M. Xavier Bonin et Ulric Desrochers, (les deux grand-pères) MM. Romuald Desrochers, Calixte Courchesne et J.-Baptiste Gareau, les arrière-grand-pères et une foule de parents et amis.

Assistaient aux funérailles: Le personnel des SS. Ste-Anne, le personnel des Frères du Sacré-Coeur, les Dames de Ste-Anne, M. et Mme Emile Champagne, M. et Mme Ernest Champagne, Mme Hildège Desrochers, Mlle Léda Desrochers, M. et Mme Henri Thouin, Mme Lucien Desrochers, Mme Xavier Bonin, Mme J.-B. Gareau, M. et Mme W. Gareau, M. et Mme Edmond Gagné, M. et Mme Wilfrid Desrochers, M. et Mme Henri Desrochers, M. et Mme Elisée Goulet, M. et Mme Joseph Godin, Mme Calixte Courchesne, M. et Mme Alcida Provost, M. et Mme Edouard Mondor, M. Joachim Poitras, maire, M. et Mme Georges Guin, M. et Mme C.-E. Lambert, M. et Mme Edmond Armstrong, M. et Mme Osmond Paquin, M. Patrick Mullin's, Mme John Mullin's, M. et Mme Féréol Armstrong, Dr Archambault, Dr O. Girard, Dr Laurendeau, MM. G. Laprade, William Pichette, M. et Mme Sinai Poirier, M. et Mme Napoléon Paquin, Mlles Adrienne et Yvette Lamontagne, Jeanné et Blanche Mathews, M. et Mme Onésime Pelletier, M. et Mme Albert Brault, M. et Mme Charles Pelletier, M. et Mme Donat Lemire, MM. Jos Soubani, Louis Sarrazin, Anatole Roch, Jos Racine, Paul Frénette, Lucien Morin, Jérôme Lebrun, Olaus Sarrazin, Albert Baril, M. et Mme Sinai Bolduc, M. et Mme Georges Bélisle, M. Lorenzo Belisle, J.-A. Coutu, M. et Mme Henri Arbour, M. et Mme Jos Granger, Mlle Claire Perreault, M. Antonio Granger, M. et Mme Irénée Lebrun, M. et Mme Jos Leblanc, M. et Mme Rodolphe Roberge, Mme Arquette, M. David Durand, M. et Mme Jos Lemire, etc.

Mme Desrochers laisse dans le deuil, outre son époux, cinq enfants vivants, de 7 ans à 16 mois: Albertin, Thérèse, Jeannette, Amine, Réal; son père et sa mère, M. et Mme Xavier Bonin et plusieurs frères et soeurs.

L'"ECHO de Saint-Justin", prie la famille éprouvée, de bien vouloir accepter ses plus sincères condoléances.

## SOUVENIRS MORTUAIRES



Vos Parents et Amis penseront à VOS CHERS DEFUNTS

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières.

Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisies ainsi que nos prix.

L'ECHO de Saint-Justin, ST-JUSTIN, P. Q.

Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'ECHO de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

Feuilleton de L'Echo de Saint-Justin.

# Le Manoir Mystérieux

## ou les Victimes de l'Ambition

par Frédéric Houde

(suite)

### CHAPITRE II

#### LE MANOIR MYSTÉRIEUX

Depuis le commencement du repas, DuPlessis avait écouté silencieusement son hôte, dont il admirait la liquacité, sans néanmoins se sentir porté à l'imiter. Il était venu loger au "Canard-Blanc" pour tâcher d'y obtenir des renseignements qui pussent lui servir, non pour donner des nouvelles aux curieux, ce qui était la moindre de ses préoccupations. Le moment lui sembla opportun; il interrompit enfin son interlocuteur pour dire:

— Cet endroit paraît bien choisi, en effet, pour devenir avec le temps un joli centre. Mais est-ce un manoir, cette grande maison bâtie en pierre vis-à-vis le moulin, de l'autre côté de la rivière, et presque perdue dans ce sombre massif d'arbres et derrière cette haute palissade qui semblent en défendre l'approche aux vivants? Par qui est-elle habitée?

Ici l'aubergiste se mit à regarder autour de lui comme un homme qui craint que d'autres n'entendent ce qu'il va dire, et il fit signe à DuPlessis de le suivre dans la pièce voisine, pendant que Michel Lavergne et ses gais compagnons s'amusaient à boire, à rire et à chanter.

— Ce manoir, reprit l'aubergiste à demi-voix, en regardant de nouveau autour de lui d'un air craintif, c'est toute une histoire que ce manoir-là. Il s'y passe des choses bien extraordinaires. Les gens de par-ici l'appellent le "manoir mystérieux", et ce n'est pas sans raison, allez!

— Par qui donc est-il habité? insista DuPlessis.

— Oh! monsieur, puisque vous y tenez absolument, je vais vous le dire: il est habité... il est habité... par le diable, quoi!

DuPlessis se prit à rire de bon cœur cette fois.

— Ce diable, répondit-il, est du moins très décent d'apparence quand il se montre aux simples mortels. C'est peut-être pour mieux nous tromper, qui sait? Je l'ai entrevu hier dans une fenêtre, et, sur ma parole d'honneur, de ma vie je n'ai vu une femme plus jolie que ce diable, M. Gravel.

— Comment! vous avez osé vous approcher de cette redoutable retraite, sans permission du gardien, sans protection, sans...

DuPlessis ne le laissa point finir:

— Oui, monsieur Gravel, sans autre compagnon que ma curiosité. Et je serais même allé frapper à la porte pour demander de m'ouvrir, sans l'apparition soudaine et malencontreuse d'un gros chien noir qui m'a fait une mine autrement désagréable que celle de votre diable, et m'a obligé à rebrousser chemin.

— Quand je vous disais le diable, monsieur DuPlessis, je voulais dire un diable d'homme, vous comprenez?

— Vous n'y êtes pas encore tout à fait, mon cher hôte, puisque c'est une femme que j'ai vue.

— Attendez donc un peu, monsieur DuPlessis, vous allez trop vite: car avec cette femme il y a un homme aussi, deux même parfois, sans compter le meunier, qui vrai dire, ne demeure pas précisément dans ce manoir,

mais dans la petite maison de pierre que vous voyez là située à côté du moulin et reliée au manoir par une sorte de petit pont-lévis jeté sur la rivière en deça de la chaussée. Il y en a bien encore un troisième qui vient faire des visites de temps à autre et...

En ce moment, Michel Lavergne et ses amis, ne faisant que sortir de table, entrèrent dans la salle, et leur présence interrompit la conversation de l'aubergiste et de DuPlessis.

— Maintenant, camarades, dit Michel, parlons des anciens amis. Ainsi, Paul Deforge nous a souhaité le bonsoir pour aller régler ses comptes dans le pays où sa fausse arithmétique n'a pas dû le servir aussi bien qu'avec les acheteurs qui allaient se faire plumer dans le magasin de son père. Les frères récollets eurent beau lui enseigner pendant trois ou quatre ans que deux et deux font quatre, une fois sorti de l'école pour entrer dans le commerce en société avec son digne père, cela, d'après ses calculs, faisait cinq quand il vendait aux autres, et trois lorsqu'il en achetait quelque chose.

— Oui, continua un des convives grisés, il est mort d'un coup d'arballe que lui tira un Indien Huron à qui il avait vendu en secret de la mélasse mélangée de je ne sais quelle drogue, en guise d'eau-de-vie.

— Honnête jusqu'à la mort, fit Michel, il n'avait pas voulu vendre de la véritable eau-de-vie aux Indiens, sans doute afin de ne pas transgresser la loi de son pays? Et Jacques Courrier, qu'est-il devenu?

— Il ne courra plus après rien, répondit le colporteur, si les dernières nouvelles que l'on en a eues sont vraies. Après être allé chercher fortune dans je ne sais quelle partie de la Nouvelle-York, où il espérait que sa connaissance de l'anglais lui ferait faire merveille, il paraît qu'il accomplit quelque exploit qui lui valut l'honneur d'être décoré avec dix sous de corde, à la mode anglaise que vous connaissez.

— J'avais toujours cru aussi, dit Michel, que ses aspirations élevées lui mériteraient de mourir entre le ciel et la terre.

Jusqu'à DuPlessis avait gardé le silence, mais il ne put contenir plus longtemps son étonnement et son indignation, et, quelque répugnance qu'il eût à se mêler à une semblable conversation, il risqua l'observation suivante:

— J'avais toujours cru jusqu'aujourd'hui que le petit peuple canadien n'était composé que de gentilshommes, et qu'il était aussi rare de voir un malhonnête homme vivre dans son atmosphère sociale si pure qu'une chauve-souris se montrer en plein midi. Mais, à vous entendre parler, on serait porté à prendre ce pays pour un repaire de brigands. Heureusement qu'il n'y a pas d'étranger pour vous écouter.

— Ce que vous dites là, monsieur Gatineau DuPlessis, répliqua Michel Lavergne sur un ton goguenard, est aussi vrai que vous et moi avons eu l'honneur de naître à l'ombre du même clocher, bien que nous nous soyons reconnus pour la première fois aujourd'hui seulement: à preuve que ceux qui n'étaient pas dignes de res-

pirer la même atmosphère pure que mes amis ici présents et moi, en sont morts à la peine, ainsi que vous venez de l'entendre dire.

Cette répartie désarma DuPlessis, qui se mit à sourire. Michel continua:

— Après ces désastres, mes amis, c'est tout au plus si j'ose prononcer le nom de Thom Cambrai, notre aîné d'une dizaine d'années, celui qu'on surnomma le "Bûcheron", parce qu'il n'avait pas son pareil pour abattre les gros arbres de la forêt sur la terre qu'il avait eue du seigneur Poulin de Francheville, non plus que pour engouffrer dans son gros goulot court les chopes de vin que d'autres lui payaient et qu'il ne rendait jamais.

— Ce Thom Cambrai vit et prospère, dit l'aubergiste; mais, mon neveu, garde-toi de le nommer "Bûcheron", si tu ne veux pas faire connaissance avec... eh bien, avec des compagnons qu'il porte aussi constamment sur lui et qui n'ont rien de bon à dire à ceux auxquels il en veut.

— Comment! mon oncle, il est honteux de ce surnom dont il se faisait gloire?

— Oui, mon neveu; il s'en faisait gloire quand il n'était qu'un pauvre homme; mais il ne veut plus qu'on lui parle de son passé, depuis qu'il est devenu propriétaire de ce moulin et de ce manoir que feu le seigneur de Francheville fit construire il y a une douzaine d'années, qu'il vendit ensuite à M. Hocquart, intendant du roi, demeurant à Québec, lorsqu'après sa malheureuse entreprise de l'ouverture de forges pour la fonte du minerai de fer qu'on trouve dans le haut de sa seigneurie à environ trois lieues au nord des Trois-Rivières, près de la rivière St-Maurice, il se trouva soudain presque complètement ruiné. Le pauvre homme en éprouva tant de chagrin qu'il en mourut bientôt après.

— Cela ne nous dit pas, interrompit Michel, comment maître Thom Cambrai est devenu possesseur du moulin et du manoir de la Rivière du Loup.

— J'y arrive mon neveu, j'y arrive. Après donc que M. Hocquart eut acquis cette propriété, il la vendit ou la donna à son intime et homme d'affaires M. Deschesnaux, qui en confia d'abord le soin et l'administration à Thom Cambrai, puis la lui transmit, dit-on. Il y a à peu près douze ans, Cambrai vendit sa terre de la Banlieue, sa maison aux Trois-Rivières, et s'en fut à Québec pour tenter de rétablir dans le commerce. Il venait de perdre sa femme, qui lui laissait une fille unique, demeurant présentement avec lui; une bien bonne enfant, paraît-il. C'est là et alors qu'il a dû se lier de connaissance avec M. Deschesnaux. On dit qu'il est pour se remarier avec une belle dame qu'il tient renfermée dans le manoir et que personne encore ici n'a pu voir, si ce n'est monsieur le curé, qui va y dire une messe basse chaque dimanche à six heures. J'oubliais... il y a aussi M. Baptiste Santerre, qui dit l'avoir vue un instant avant hier, assise à une fenêtre, tout comme...

Un regard significatif de DuPlessis lui fit comprendre que ce dernier ne tenait pas à ce qu'il finit la phrase.

— Oui, monsieur Gravel, vous l'avez dit: moi aussi, je l'ai vue, la recluse du manoir mystérieux, ajouta le colporteur. Je m'étais dit: "Après tout cette dame, quand bien même elle ne se montrerait pas à tout venant, elle doit être faite comme les autres, et par conséquent elle doit aimer à acheter de belles et de bonnes marchandises. J'ai de quoi tenter

la moins fière des fille d'Eve; allons lui offrir quelques-uns de nos articles les plus recherchés." Et je partis sur ce ton, une cassette dans chaque bras, me fiant en même temps que l'ancienne amitié dont j'avais été lié avec le maître du logis, l'empêchant de me faire des impolitesses. La porte de la palissade n'était fermée qu'au loquet; je l'ouvris et j'entraî résolument dans le jardin. En arrivant à environ quinze pas du manoir, relevant la tête, j'aperçus à une fenêtre du deuxième étage la plus belle femme... oh! si vous aviez vu!

— Raconte-nous comment elle était, dit Michel.

— Elle était mise en femme comme il faut, je t'assure, va! Sa robe, son corsage et ses manches étaient couleur de gingembre; à mon jugement, cette robe pouvait coûter au moins cinquante à soixante livres l'aune. Et son chapeau, messieurs! c'est ce que j'ai vu de plus beau; il était de soie jaune, bordé de franges avec une broderie. C'était magnifique.

— Je ne te demandais pas quel était son costume, drôle, dit Michel. Parle-nous de ses traits, de son teint, de ses yeux, de la couleur de ses cheveux.

— Quand à son teint, je ne saurais trop qu'en dire, mais j'ai remarqué l'éventail qu'elle tenait à la main; il était monté en ivoire curieusement sculpté. Pour la couleur de ses cheveux, je puis vous dire que, brune ou blonde, elle portait un réseau de soie verte tissée avec de l'argent.

— Voilà bien une mémoire de marchand colporteur, fit Michel avec humeur. On lui demande des détails sur la figure d'une personne, et il vous décrit sa toilette, en supputant ce qu'elle a pu coûter.

— Je vous dis, répliqua Santerre, que j'ai à peine eu le temps de la voir; car comme j'allais lui souhaiter honnêtement le bonjour, Thom Cambrai, de qui j'avais attendu un accueil moins froid, parut tout à coup à mes côtés avec un gourdin à la main, me demanda pourquoi j'étais là, et, sans attendre ma réponse, m'enjoignit de décamper au plus vite si je ne voulais pas être dévoré par son chien, espèce d'éléphant revêtu de la peau d'un loup. Comme je ne tenais pas à être converti en saucisse, je ne me fis pas prier davantage pour dire adieu à la belle prisonnière et aux emplettes que je m'étais flatté de lui faire faire.

— Quel cœur de poule! s'écria Michel. Eh bien, mes amis, je me fais fort, moi, de pénétrer dans ce manoir mystérieux et d'y voir la dame que garde le dragon Cambrai. Parions, Baptiste. Veux-tu gager une pièce de toile de Hollande, car j'ai besoin de linge, contre ces cinq pièces d'or, que demain je vais chez Thom Cambrai et que je le force à me présenter sa future épouse?

— J'accepte la gageure, et quoique tu aies l'impudence du diable, je réponds que je la gagnerai.

— Mon neveu, dit Léandre Gravel s'interposant, buvez tranquillement votre vin et ne cherchez pas de sottises aventures. Je vous assure que Thom Cambrai a assez de crédit pour vous faire recevoir à la maison de pension du roi et alléger vos épaules du fardeau de votre tête.

— Je me moque pas mal de tous les Thom Cambrai présents, passés et futurs, oncle Léandre Gravel; et, ventre-saint-gris! je visiterai son manoir mystérieux.

— Je ne veux pas que l'on jure dans ma maison, fit observer l'aubergiste, commençant à s'agiter, contre son habitude.

— Je serai de moitié avec vous dans la gageure, dit DuPlessis, qui

avait suivi toute cette conversation si vous voulez que je vous accompagne dans cette tentative.

Léandre Gravel crut que DuPlessis voulait calmer Michel; il le laissa dire.

— Mais quel avantage y trouvez-vous, monsieur? objecta Michel, pris de cette demande, à laquelle était loin de s'attendre.

— Le plaisir d'admirer votre adresse et votre courage. Je suis un vaillant qui aime ces rencontres extraordinaires, que les anciens chevaliers recherchaient avec empressement.

Il paraît, pensa Michel, que je relève un brin dans son opinion, bien, c'est un renard qui songe à faire descendre dans le puits. Certain, du moins, je ne jouerai pour lui le rôle du bouc de la fable. Et, reprenant:

— Eh bien, vous serez de la partie. Buvez donc au succès de l'entreprise: et si quelqu'un refuse de me raisonner, je lui coupe les jambes à la hauteur des jarretières.

Le colporteur soutint assez raisonnablement qu'il ne pouvait boire à perte de sa gageure.

— Voudrais-tu faire de la logie avec moi? s'écria Michel, de plus plus aviné; faquin, je ferais de ton corps cinquante aunes de ruban.

— Eh bien dormez, dit Michel, mais au moment où il tirait son bre pour exécuter sa menace, l'aubergiste et son fils le conduisirent sa chambre et le mirent au lit pour qu'il cuvât son vin à loisir.

Chacun alors se sépara pour aller vaquer à ses affaires ou se reposer.

### CHAPITRE III L'ENTREVUE

— Comment va votre neveu, monsieur Gravel? dit DuPlessis en entrant le lendemain matin dans la grande salle de l'auberge. Tient-il le core sa gageure?

— Quant à sa gageure, répondit l'aubergiste, je vous conseille, en attendant de ne pas vous en mêler, pas plus que de toute autre chose que pourrait proposer Michel Lavergne. Laissez mon neveu et Baptiste Santerre tirer de leur gageure comme l'entendent; car, M. DuPlessis, je voudrais pas qu'un homme aussi respectable que vous tombât dans les filets d'un professeur des sept sciences damnables. Je puis fermer les yeux quand mon neveu tend des rêts pour attraper une mouche et me Santerre, mais un voyageur comme vous doit être prévenu.

— Merci de vos bienveillants conseils, M. Gravel; je tâcherai de mettre à profit. Mais je dois te ma gageure, puisque je m'y suis engagé. Dites-moi, quel est donc Thom Cambrai?

— Vous devez pourtant l'avoir connu, M. DuPlessis, car il demeure aux Trois-Rivières lorsqu'a dû couler votre jeunesse.

— Non, monsieur, je ne me rappelle pas l'avoir jamais connu. Il est vrai que j'ai été élevé chez un mes oncles à Montréal, et que, puis l'âge de dix-sept ans, je me suis plus occupé d'affaires militaires que de l'histoire de ma ville natale.

— La plus grande partie de ma jeunesse a été passée soit à la Louisiane, soit aux postes avancés de l'ouest. Retour aux Trois-Rivières avec M. Vaudreuil il y a huit ou neuf ans lorsqu'il en fut nommé gouverneur; je lui servis d'officier de garde jusqu'à l'année dernière, quand des raisons particulières m'engagèrent m'absenter de nouveau des lieux vit presque toute ma famille, pour aller à Montréal. Il y a six mois, m'a fait revenir pour remplir la même charge, c'est-à-dire, servir d'officier de garde au nouveau gouverneur M. Bégon. Et pendant ces deux

pages de  
du parle  
Cambrai.  
L'aube  
— Ce  
— Ce  
puis plu  
pas teni  
me dema  
ajouter d  
Yon en a  
il est de  
y a dans  
ments di  
ge! Les  
brai a tr  
sor cach  
de fen M  
de ce d  
pité la r  
sieur et  
posent qu  
ble. Quoi  
Dieu seu  
Yest deve  
a rompu  
stant de  
qu'on ne  
Si Miche  
connaiss  
rien dou  
pourquoi,  
devriez r  
mon man  
cette visi  
— Eh b  
bien dorm  
— Si j'a  
crois bien  
car trois  
qu'au sang  
dormais e  
heures du  
Tant m  
est de m  
couchant.  
— Et te  
gageure?  
— Mais  
jours à to  
parole ava  
lons, mon  
quelque c  
rosérons d  
qui, décidé  
puis nous  
mages ou  
à maître  
sieur, s'il  
mes inten  
Après s  
Jeuner, M  
de DuPless  
comme or  
noir, ento  
avait un  
y entraîn  
vie de c  
— Il ne  
la place d  
examinant  
en s'appr  
mée et el  
Ils pénè  
gros arbr  
hous et d  
les depu  
maient d  
L'herbe c  
était trav  
galement  
ses herbe  
— Ce h  
guelle d'  
vançant  
toute au  
aventureu  
apercevoi  
ses fenê  
verts de  
més de  
— Voilà  
vieux co  
enterré  
C'est ce  
nois; car  
on lui, c'  
l'ager ser  
nement d

paces de temps, je n'ai jamais enten-  
du parler une seule fois de Thom  
Cambrai.

L'aubergiste reprit:

— Ce n'est pas étonnant, car, de-  
puis plusieurs années, il ne semble  
pas tenir à faire parler de lui. Vous  
me demandiez ce qu'il est; je ne puis  
ajouter que peu de chose à ce que  
l'on en a dit hier. Il était pauvre, et  
il est devenu riche. On raconte qu'il  
y a dans cette maison des appartemen-  
ts dignes du roi, que Dieu proté-  
ge! Les uns pensent que Thom Cam-  
brai a trouvé dans le jardin un trésor  
caché par un serviteur infidèle  
de feu M. de Francheville, seigneur  
de ce domaine, ce qui aurait précipi-  
té la ruine de cet infortuné mon-  
sieur et causé sa mort; d'autres sup-  
posent qu'il a vendu son âme au dia-  
ble. Quoi qu'il en soit, il est riche et  
Dieu seul peut savoir comment il  
l'est devenu. Il a l'humeur sombre et  
a rompu toutes relations avec les ha-  
bitants du pays, comme s'il craignait  
qu'on ne lui arrachât quelque secret.  
Si Michel Lavergne veut renouer  
connaissance avec lui, il y aura, je  
n'en doute pas, une querelle. C'est  
pourquoi, mon digne monsieur, vous  
devriez renoncer à vous joindre à  
mon mauvais sujet de neveu pour  
cette visite. Mais le voilà qui entre.

— Eh bien, mon neveu, avez-vous  
bien dormi?

— Si j'ai dormi? par Morphée! je  
craie bien; j'ai été obligé de me pin-  
cer trois ou quatre fois presque jus-  
qu'au sang pour me réveiller, tant je  
dormais encore profondément à sept  
heures du matin.

Tant mieux, pensa l'aubergiste, il  
est de meilleure humeur qu'en se  
couchant.

— Et tenez-vous toujours à votre  
gagner? ajouta DuPlessis.

— Mais sans doute; je tiens tou-  
jours à tout ce que je peux, et à ma  
parole avant tout, va sans dire. Al-  
lons, mon brave oncle, servez-nous  
quelque chose à manger, nous l'ar-  
roserez de votre vin des Canaries,  
qui, décidément, se laisse bien boire,  
puis nous irons présenter nos hom-  
mages ou autre chose s'il le préfère,  
à maître Thom Cambrai, avec mon-  
sieur, s'il est toujours dans les mê-  
mes intentions.

Après s'être lesté d'un solide dé-  
jeuner, Michel partit en compagnie  
de DuPlessis. Le jardin ou le parc,  
comme on voudra l'appeler, du ma-  
noir, entouré d'une haute palissade,  
avait un aspect sombre et triste. On  
y entra par une porte en frêne, gar-  
nie de clous à grosses têtes.

— Il ne serait pas facile de prendre  
la place d'assaut, observa Michel en  
examinant la porte; mais, ajouta-t-il  
en s'approchant, elle n'est pas fer-  
mée et elle nous invite à entrer.

Ils pénétrèrent dans une avenue de  
gros arbres, bordée par une haie de  
boux et d'ifs qui, n'ayant pas été tail-  
lés depuis plusieurs années, for-  
maient de grands buissons noirs.  
L'herbe croissait dans l'avenue, qui  
était traversée par d'autres allées é-  
galement obstruées par des mauvai-  
ses herbes et des broussailles.

— Ce bocage est noir comme la  
guenle d'un loup! dit Michel en s'a-  
vançant dans cette avenue serpente-  
nante au bout de laquelle nos deux  
aventureux visiteurs commençaient à  
apercevoir la façade du manoir, avec  
ses fenêtres cintrées, ses murs cou-  
verts de lierre et ses hautes chemi-  
nées de pierre.

— Voilà donc, ajouta-t-il, où ce  
vieux coquin de Thom Cambrai s'est  
enterré comme dans une tanière.  
C'est ce qu'il faut à ce renard sour-  
nois; car ce qui m'a toujours dépla-  
cé en lui, c'est qu'il n'aimait pas à par-  
tager ses plaisirs. Il avait solitai-  
rement des mesures de vin, et disait

qu'il regrettait chaque goutte qui ne  
passait pas par son gosier.

— Mais, puisque l'humeur de votre  
ancien compagnon est si peu d'ac-  
cord avec le vôtre, M. Lavergne,  
puis-je vous demander pourquoi vous  
résirez renouveler connaissance avec  
lui?

— Et puis-je, à mon tour, vous de-  
mander M. DuPlessis, quel motif vous  
a fait désirer de connaître Thom  
Cambrai?

— Je vous l'ai déjà dit, la curiosité.

— M. DuPlessis, j'ai assez vécu a-  
vec les habiles pour qu'on ne me fas-  
se pas avaler du son pour de la fa-  
rine. Vous avez de la naissance et de  
l'éducation, vous jouissez d'une répu-  
tation honorable; cependant, vous  
associez avec un vaurien, comme on  
m'appelle, pour venir voir un autre  
garnement, et tout cela par simple  
curiosité? Allons donc! ce n'est pas  
à Michel Lavergne que l'on conte de  
pareilles sornettes avec chance de les  
faire gober. Gardez vos secrets, moi,  
les miens, et vogue la galère!

Tout en parlant ainsi entre haut et  
bas, ils étaient arrivés à la porte de  
la maison. Michel frappa hardiment,  
et un domestique à figure rechignée  
vint regarder à travers un judas gar-  
ni de barreaux de fer.

— Nous voulons parler à M. Cam-  
brai pour affaires très pressantes,  
hasarda Michel avec assurance.

Le domestique leur dit d'attendre  
un instant. Puis il revint leur ouvrir,  
et les introduisit dans une grande  
salle où l'on ne voyait que très peu  
de meubles antiques et délabrés. Le  
maître du logis entra. C'était un  
vieillard paraissant avoir une cin-  
quante d'années, de moyenne tail-  
le, mais de formes épaisses. Ses che-  
veux s'échappaient malproprement  
d'un bonnet fourré, ses yeux noirs,  
enfoncés sous deux gros sourcils, et  
presque toujours baissés, brillaient  
par moment d'un feu sinistre. Ses  
traits étaient irréguliers, et tout  
l'ensemble de sa personne inspirait  
la répulsion. Il portait un pourpoint  
à manches de cuir semblable à ceux  
des paysans un peu aisés de cette é-  
poque; à son ceinturon pendaient  
d'un côté une paire de pistolets et de  
l'autre un poignard, dans leurs four-  
reaux. Il jeta un regard scrutateur  
sur les deux étrangers, et d'une voix  
basse et comme contenue:

— Permettez-moi de vous deman-  
der, messieurs, le motif de votre vi-  
site?

Il semblait s'adresser à DuPlessis  
plutôt qu'à Michel, mais ce fut celui-  
ci qui répondit:

— Mon bon ami, mon ancien compa-  
gnon, mon cher Thom Cambrai, a-  
vez-vous oublié Michel Lavergne?

— Michel Lavergne! répéta d'une  
voix sourde Cambrai, en retirant son  
bras que Michel avait pris folâtre-  
ment; êtes-vous donc Michel Laver-  
gne?

— Oui, sans doute, aussi vrai que  
vous êtes Thom Cambrai.

— Fort bien, dit ce dernier en fron-  
çant les sourcils; et quel motif a pu  
amener ici Michel Lavergne?

— Ah! ah! je m'attendais de trou-  
ver chez Thom un meilleur accueil.

— Quoi! gibier de potence, prati-  
que du bourreau, oses-tu te flatter  
d'un bon accueil de quiconque n'a  
rien à craindre de la justice venge-  
resse de la société?

— Il me semble que je suis une  
assez bonne compagnie pour Thom  
le "Bûcheron".

— Ecoutez, Michel Lavergne, vous  
êtes un joueur; eh bien! calculez les  
chances que vous avez pour que je  
ne vous jette pas par cette fenêtre  
dans la rivière qui coule là, à côté  
d'ici.

— Il y en a dix contre une que  
vous ne m'y jetterez pas.

— Et pourquoi? demanda Cambrai,  
les dents serrées et les yeux flam-  
boyants.

— Parce que je suis maintenant  
plus vigoureux que vous et que vous  
n'oseriez me toucher. J'ai l'esprit du  
jeu des batailles, si je ne suis pas  
autant que vous possédé du démon  
de l'astuce.

Cambrai parut réfléchir, fit deux  
fois le tour de la salle, agité, puis il  
reprit:

— N'aie pas de rancune, mon bon  
Michel; je voulais m'assurer si tu  
avais conservé ton honorable franchi-  
se, que les méchants appellent impu-  
dence. Mais quel est ton compagnon?  
Est-ce un coupeur de bourses?

— M. Gatineau DuPlessis, honnête  
gentilhomme, plein de qualités; mais  
il ne trafique pas dans le même gen-  
re que moi. Peut-être y viendra-t-il  
plus tard; mais ce n'est encore qu'un  
néophyte qui recherche la société des  
grands maîtres.

— Si telles sont ses qualités, ex-  
cellent Michel, tu vas entrer avec  
moi dans un autre appartement, car  
ce que j'ai à te dire ne doit passer  
que par tes oreilles. Monsieur vou-  
dra bien nous attendre un moment.

DuPlessis fit un geste d'acquiesce-  
ment, et les deux dignes amis sorti-  
rent ensemble.

#### CHAPITRE IV

##### LES DEUX FIANCES

Le coude appuyé sur le bord de la  
table près de laquelle il était assis,  
et le front dans la main, DuPlessis pa-  
raissait absorbé depuis une dizaine de  
minutes dans des pensées mélancoli-  
ques, lorsqu'une porte opposée à  
celle par où étaient sortis Cambrai  
et Lavergne, s'ouvrit tout à coup et  
le tira de sa rêverie. La dame qu'il  
avait entrevue la veille dans une fe-  
nêtre, probablement sans en être a-  
perçu lui-même, était là debout, im-  
mobile, les traits bouleversés par la  
surprise, et le regard inquiet fixé sur  
lui. Non moins affecté lui-même, il  
resta muet et comme paralysé sur sa  
chaise. Après un moment de silence  
aussi pénible pour l'un que pour l'autre,  
la dame dit avec un sentiment  
visible de malaise qu'il eût été diffi-  
cile d'attribuer à l'émotion ou à la  
crainte et qui participait peut-être  
des deux:

— Vous ici! Léon.

Ces paroles, prononcées par une  
voix qu'il avait bien connue, rappela  
DuPlessis à ses sens et il se leva  
vivement.

— Oui, moi ici, répondit-il presque  
en tremblant; mais rassurez-vous  
madame, je ne viens pas vous parler  
de moi ni de notre passé.

— Jusque-là, vous êtes bien aimable,  
monsieur DuPlessis, et je dois  
comprendre alors que ce n'est pas à  
moi que vous aviez à parler en venant  
ici?

— Je suis bien peiné de vous con-  
trier, madame, mais au contraire,  
ce n'est que pour vous parler, à vous-  
même, à vous seule, que je me suis  
rendu ici.

— Et que peut-il y avoir encore de  
commun entre nous, M. Léon Du-  
plessis, pour que vous vous permet-  
tiez une semblable démarche jusque  
dans cette retraite?

— Ce qu'il peut y avoir encore de  
commun entre nous? répéta-t-il; pro-  
bablement qu'il n'y a plus que votre  
affection pour votre noble père et l'a-  
mitié sincère et reconnaissante que  
je lui porte moi-même. Et c'est cette  
amitié pour lui qui seule, je vous le  
jure, m'a fait braver plus d'un dan-  
ger et jusqu'à vos paroles de dédain,  
pour venir vous implorer en faveur  
du meilleur et du plus tendre des pé-

res, dont votre conduite a empoison-  
né les vieux jours, et qui se consu-  
me rapidement d'ennui et d'affliction.  
Votre père, Joséphine, est au déses-  
poir de votre mariage. Lisez cette  
lettre.....

— Mon père est-il donc malade,  
Léon? Mais je ne puis quitter cette  
maison sans la permission de mon  
père. Retournez vers mon père et di-  
tes-lui que bientôt je pourrai l'aller  
voir. Portez-lui cette nouvelle. Le  
ciel m'en est témoin que je partirai  
dès que j'en aurai obtenu la permis-  
sion.

— La permission! fit DuPlessis a-  
vec une indignation mal contenue, la  
permission d'aller voir un père ma-  
lade, peut-être au lit de la mort! Et  
à qui demanderez-vous cette permis-  
sion? à ce misérable qui, sous le  
masque de l'amitié, a violé les lois les  
plus sacrées de l'honneur en épousant  
une fille sans la permission de  
son père.

— Ne parlez pas sur ce ton, M.  
DuPlessis; car celui que vous traitez  
ainsi est tout aussi honorable que  
vous, et il est assez puissant pour  
vous faire regretter amèrement vos  
paroles calomnieuses sur son compte.  
Vous faites sans doute retomber sur  
lui la vengeance que vous n'o-  
sez exercer contre une femme.  
C'est votre manière à vous de  
me punir; seulement, cette manière  
est injuste. Faites-moi se reproches  
que vous voudrez, mais en gentilhomme  
que vous êtes, épargnez du moins  
la réputation de celui dont tout le  
tort a été de s'attacher mon cœur.

— Soit! Joséphine, ayez, si vous  
voulez, pour cet homme d'autant plus  
d'estime qu'il en mérite moins, c'est  
votre affaire plutôt que la mienne;  
mais cela ne vous dispense pas d'a-  
voir pour votre père les égards aux-  
quels il a droit. Je vous déclare donc  
que je viens, armé de son autorité,  
vous ordonner de me suivre au foyer  
paternel, et je vous délivrerai de  
l'esclavage où vous êtes, en dépit de  
vous même s'il le faut.

— M. DuPlessis, ne me menacez  
point; j'ai les moyens de résister à  
la force. Je suis ici chez moi; cette  
maison est la mienne. Si c'est mon  
bon plaisir d'y vivre dans la retraite,  
ce n'est pas, je pense, M. Léon Du-  
Plessis qui a le droit de s'y opposer.

— Vous changez habilement la  
question, madame; car ce n'est pas  
moi qui m'y oppose, c'est votre père.  
Or, en son nom, suivez-moi, fuyez  
ce lieu....

A ces mots, il s'avança vers elle et  
saisit son bras. Elle le retira brus-  
quement et jeta un cri qui attira  
dans la salle Lavergne et Cambrai.

— Flammes et fagots! exclama ce  
dernier, que se passe-t-il ici? Madame,  
retenez dans votre chambre. Et vous,  
monsieur, sortez de la maison, partez  
vite... Ou plutôt, brave Michel, le  
sabre à la main! et débarrassons-  
nous de ce misérable!

— Non, répliqua Michel, sur mon  
honneur, non. Il est venu en ma  
compagnie et n'a rien à craindre de  
moi, pour cette fois-ci du moins.  
Mais, écoutez-moi, l'ami, partez le  
plus vite possible, parce qu'il ne cuit  
rien de bon ici pour vous.

— Adieu, madame, dit DuPlessis;  
le peu de vie qui reste à votre mal-  
heureux père aura peine à résister  
à la triste nouvelle que je vais lui  
porter.

A ces mots il se retira pendant  
que la jeune dame lui disait:

— Léon, ne me calomniez pas.

— Voilà de la belle besogne! in-  
terrompit Cambrai enrageant. Mada-  
me, rentrez dans votre chambre.

— Je ne suis pas à vos ordres,  
monsieur, répondit-elle.

— C'est vrai, madame; mais il  
faut pourtant que vous regagniez  
vos appartements. Michel, suis cet  
impudent coquin, tu m'entends? Al-  
lons, ne perds pas sa piste.

— Je le suivrai, dit Lavergne, jus-  
qu'à ce qu'il ait évacué la maison;  
mais lever la main contre un hom-  
me qui a bu le coup du matin avec  
moi, c'est contre ma conscience.

Et il s'éloigna.  
DuPlessis avait pris d'un pas rapi-  
de la première allée qui s'était pré-  
sentée à lui, sans faire attention que  
ce n'était pas celle qui conduisait à  
la porte par où il était entré, et il se  
trouva bientôt vis-à-vis d'une porte  
plus petite qui donnait sur un  
champ. Au moment où il se deman-  
dait comment il allait s'y prendre  
pour escalader la palissade, la porte  
s'ouvrit pour livrer passage à un ca-  
valier couvert d'un grand manteau.

— Gatineau DuPlessis! fit-il; que  
faites-vous ici?

— Et qu'y faites-vous vous-même,  
infâme scélérat? y venez-vous pour  
recevoir de la main d'un galant  
homme le châtement qui vous est dû?  
Tirez votre épée et défendez-vous!

— Es-tu fou, DuPlessis? Je t'as-  
sure que Joséphine Pezard de la  
Touche n'a rien à me reprocher, et  
je serais fâché de diriger une arme  
contre toi, qui en fus aimé. Mais tu  
n'ignores pas que je sais me battre?

— Non, Descheneaux; mais j'en  
désire avoir d'autres preuves que ta  
parole.

— Tu n'en manqueras pas, dit Des-  
cheneaux, et, tirant son épée, il s'é-  
lança sur DuPlessis.

Ce dernier était sur ses gardes.  
Les épées brillèrent, se croisèrent et  
s'entrechoquèrent avec violence.  
Bientôt Descheneaux fut renversé et,  
avant qu'il eût pu se relever, la poin-  
te de l'épée de son antagoniste était  
appuyée sur sa poitrine. Au même  
instant DuPlessis sentit qu'on lui  
saisissait le bras par derrière. Il se  
retourna et aperçut Michel Lavergne,  
qui s'écria:

— Allons! allons! camarade, assez  
de besogne pour un jour; retournons  
au "Canard-Blanc".

— Retire-toi, vil misérable, répon-  
dit DuPlessis en colère; oses-tu bien  
te placer entre mon ennemi et moi?

— Vil misérable! répéta Lavergne;  
tu me donneras raison de cette in-  
jure tôt ou tard, je te le promets. En  
attendant, décampe, car nous voilà  
deux contre un.

DuPlessis vit que Descheneaux, pro-  
fitant de cet incident, s'était remis  
sur pied, et qu'il ne pourrait, sans  
une folle témérité, continuer le com-  
bat. Il sortit alors du parc en disant:

— Au revoir, Descheneaux. Nous  
nous rencontrerons plus tard dans  
quelque lieu où personne ne sera  
pour te dérober à la lame de mon  
épée.

Descheneaux ne répliqua rien à ce-  
la, mais, se retournant vers Laver-  
gne, il lui demanda:

— Mon brave, êtes-vous camarade  
de Cambrai?

— Son ami juré.

— Très bien. Prends cet or, et  
suis cet homme; sache où il s'arrê-  
tera et viens m'en informer ici. Si-  
lence et discrétion, si tu tiens à la  
vie.

— Il suffit. Vous verrez que vous  
n'avez pas choisi un mauvais limier,  
dit Michel en s'éloignant à grands  
pas.

(à suivre.)

AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ D'A-  
IDER NOTRE PETIT JOURNAL EN  
NOUS ENVOYANT AU MOINS UN  
NOUVEAU ABONNÉ!

## La Loi des faillites

Le Canada est un des pays les plus vastes du monde, ses besoins varient selon les régions et telle loi fédérale qui peut rendre de réels services dans une province peut avoir une influence néfaste sur l'existence d'une autre province; c'est dire que malgré toute la bonne volonté des représentants du peuple, il arrive que des lois sont votées à l'encontre des nécessités d'une région.

Prenons par exemple la loi des faillites; n'est-elle pas une des causes primordiales qui ont contribué à rendre la crise agricole plus grande et plus durable. Chacun sait, qu'en vertu de cette loi, tout cultivateur peut se faire déclarer en faillite aussi bien que les industriels et les commerçants et que tous ses créanciers, même les hypothécaires, rentrent au même titre, lors du règlement final.

Dans ces conditions, il est naturel que les prêteurs d'argent se montrent récalcitrants; malgré que la masse des cultivateurs soit honnête et de bonne foi, les capitalistes craignent que de mauvais conseillers incitent les emprunteurs à se déclarer insolvable. Il nous fait plaisir de reconnaître que très peu de cultivateurs ont profité de la loi fédérale, mais il n'empêche que tous ont le droit de la faire.

L'Union Catholique des Cultivateurs, toujours soucieuse de défendre les intérêts généraux de l'agriculture, avait, dès 1924, passé une résolution demandant le rappel de la loi des faillites, en ce qui concerne la classe agricole.

En 1929 et en 1930, l'U.C.C. a renouvelé sa résolution. Au cours de l'été, M. Aldéric Lalonde, son président s'est mis en rapport avec l'Hon. Ministre des Finances à Ottawa, demandant que l'Exécutif de l'Union soit entendu par le Comité des Amendements. Il lui fut répondu, que cette question ne serait étudiée qu'à la session parlementaire de 1932.

Au dernier Congrès, tenu à Montréal, une nouvelle résolution fut passée; elle se lit comme suit:

### LOI DES FAILLITES

Considérant:

Que la loi fédérale des faillites est une entrave au crédit des cultivateurs;

Il est proposé et résolu:

Qu'un voeu soit exprimé par le Congrès de l'U.C.C. au Gouvernement fédéral pour que la loi des faillites soit amendée dès la prochaine session.

Nous osons espérer que l'Union Catholique des Cultivateurs sera appuyée dans son initiative par tous les Ministres et députés fédéraux de la Province de Québec.

Ces Messieurs n'ignorent pas les conditions actuelles de notre agriculture, ils savent également qu'elles sont les causes de la situation, et que parmi ces causes, au premier rang, se trouvent les difficultés financières du cultivateur. Il comprendront que la loi des faillites, tel qu'elle existe, a besoin d'être amendée et qu'il est urgent qu'elle le soit sans retard.

Aussi, c'est avec la plus grande énergie que nous demandons à tous les corps constitués de notre Province d'appuyer loyalement une résolution si sincèrement exprimée.

Il ne s'agit plus là d'une question politique, mais bien d'une question vitale pour notre agriculture de laquelle dépend la prospé-

rité de notre Province. Ce qu'il faut, c'est donner la sécurité aux prêteurs sur hypothèques, ceci permettra à un grand nombre de cultivateurs de sortir d'une impasse qui paraît actuellement sans issue.

Le rappel de la loi des faillites et le crédit agricole pourront seuls sauver l'agriculture, à une condition pourtant, c'est que ces deux lois bienfaisantes soient votées sans délai.

Nous félicitons l'Union Catholique des Cultivateurs de la louable attitude qu'elle a prise sur ces questions si importantes et nous lui souhaitons le plus franc succès; elle aura bien mérité de la classe agricole et de la Province toute entière.

## EN PAYS ABITIBIEN

Pourquoi, de méprisé qu'il était, le pays abitibien est-il en passe d'être reconnu comme l'une des régions agricoles les plus avantageuses du continent?

C'est qu'on connaît mieux maintenant cette importante partie de notre empire du nord.

C'est qu'autrefois l'Abitibi était surtout connu par des spéculateurs en mine, des "jobbers" de chantiers, que la plupart de ces spéculateurs ont perdu la leur fortune... et celle des autres.

Très peu parmi ces gens avaient fait en Abitibi des essais sérieux de culture;

C'est que trop de colons, se fiant que l'égouttement des terres est presque naturel, ne s'occupaient nullement de les égoutter, et cette négligence compromettait leurs récoltes.

Aujourd'hui on sait que l'Abitibi c'est un vaste plateau d'alluvions argileux, très productif, mais qui a besoin d'égouttement;

Que les immenses forêts qui recouvrent cette région, si elles sont classées parmi les meilleures essences pour la fabrication de la pulpe et du papier, ont bien la densité mais non le volume des forêts poussées dans les pays montagneux où l'égout des terres est naturel.

On sait également que le sous-sol abitibien est richement filonné, que c'est le pays du cuivre, du zinc, du plomb, du molybdénite, de l'étain et surtout de l'or, mais qu'il ne suffit pas de souscrire des parts dans des compagnies qui ne font aucun travail d'extraction minière pour arriver à s'enrichir.

On a pu constater aussi que des compagnies sérieuses, des compagnies qui ont fait un commencement d'exploitation de surface de certains filons ont obtenu des résultats considérables.

On est convaincu que le jour où commencera réellement l'exploitation minière au pays abitibien, l'Abitibi sera reconnu comme l'un des principaux champs miniers du continent.

On ne méprise plus l'Abitibi parce qu'on a eu la preuve que ses alluvions argileux produisent en quantité des grains de bonne qualité.

Que c'est en Abitibi qu'on récolte le blé dur, tout comme sur les meilleures terres des provinces de l'Ouest canadien;

Que c'est la meilleure région de l'Amérique pour la production du foin et surtout du trèfle;

Que dans quelques années, quand l'abbé Minette aura réussi à pousser plus largement sa politique de drainage, d'égouttement des terres abitibiennes que ce pays aux

alluvions argileux sera reconnu comme étant l'un des meilleurs en Amérique pour l'élevage des animaux;

Que nulle contrée n'est mieux appropriée pour la culture mixte à base d'industrie laitière;

Que pour de longues années encore, grâce au développement minier, aux industries locales qui ne manqueront pas de s'implanter au pays abitibien, les colons de cette région auront un marché local des plus avantageux;

Que le climat abitibien est sain, qu'on le recommande aux personnes ayant les poumons faibles, que grâce au défrichement et surtout à l'égouttement des terres ce climat s'adoucit graduellement.

Tel est l'Abitibi mieux connu. Dans ce pays aux avantages multiples, cent mille familles trouveraient à se placer avantageusement.

Des milliers de familles canadiennes ne demanderaient pas mieux que d'y aller, si elles pouvaient compter sur l'aide indispensable au début d'un établissement nouveau.

Ces familles canadiennes pourraient-elles compter sur l'aide nécessaire, afin de mettre en valeur les terres fertiles du pays abitibien?

J.-E. LAFORCE.

## La nécessité de l'union

Tous les souhaits, tous les voeux exprimés à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année, se réaliseront-ils?

Nous pouvons l'espérer sans y croire.

Ce serait vraiment superbe si la paix, le bonheur et la prospérité pouvaient régner, ne fût-ce qu'une année complète, sur notre planète, que l'on qualifie de ronde, et pourtant, si tout le monde le voulait, ne pourrait-on pas y réussir.

Mais hélas! pour cela, il faudrait l'union, l'union parfaite et malgré toutes les bonnes volontés, il est à craindre que le monde ne la possède jamais.

Comment pourrait-il en être autrement, du reste, tant que l'orgueil, l'esprit de domination, la puissance de l'argent, resteront les maîtres de nos destinées.

Nous cautions l'autre jour avec un homme bien placé pour connaître les besoins de la classe agricole, cette classe trop souvent incomprises et trop souvent dupée, et nous lui demandions comment nos braves cultivateurs allaient sortir de l'impasse.

Après avoir mûrement réfléchi, notre interlocuteur se lève et nous fait remarquer que malgré les durétés du temps, les cultivateurs ne paraissent pas suffisamment comprendre que leur véritable intérêt est de s'unir pour se défendre, qu'ils préfèrent encore, en certains milieux, se jalouser et se livrer à une critique passionnée, même contre leurs défenseurs.

Vous n'ignorez pas, nous dit-il, que l'Union Catholique des Cultivateurs est une association puissante, surtout par les principes qu'elle soutient et la défense qu'elle assure à la classe agricole, en étudiant ses besoins, en groupant ses revendications, en faisant des démarches auprès des autorités gouvernementales, etc.

Croiriez-vous que sur 150,000 cultivateurs qui ont une exploitation agricole dans notre Province, 12 à 14,000 seulement y sont intéressés et encore, sur ce nombre,

il y a un groupement intéressant de franco-ontariens.

Et pourtant, il n'existe pas dans la Province de Québec d'autres associations professionnelles de cultivateurs, l'Union Catholique des Cultivateurs est la seule.

Elle a l'appui des hauts dignitaires de l'Eglise, elle a l'acte efficace du clergé, elle est recommandée par les autorités qui s'intéressent à la prospérité de l'agriculture, l'Hon. Ministre Godbout l'a dit: Si l'Union Catholique des Cultivateurs n'existait pas, il faudrait la créer.

Pouvez-vous comprendre pourquoi que dans une province comme la nôtre un dixième à peine des cultivateurs ont le bon esprit de se grouper pour défendre les intérêts de la masse, alors que c'est la masse toute entière qui devrait être unie.

Peut-être, l'U.C.C. n'est-elle pas assez connue? avons-nous hasardé.

Pas assez connue, le croyez-vous, une association qui a près de 600 cercles paroissiaux, que faudrait-il pour la faire connaître? Aller chercher les gens par la main, leur faire à chacun un long discours, leur dire que l'on travaille pour eux, toujours pour eux.

Allons donc, ils le savent, mais beaucoup préfèrent encore laisser porter le fardeau par les autres qu'en prendre leur part. Que l'Union Catholique fasse signer des requêtes afin d'obtenir un crédit agricole, ils en sont, ils signent; qu'elle demande des amendements à la loi des faillites, c'est parfait; qu'elle travaille arduement toute l'année pour le bénéfice de la classe agricole, c'est naturel.

Que voulez-vous répondre, sinon que nos cultivateurs ne sont pas encore suffisamment rensei-

gnés sur la nécessité de la coopération et qu'il faut continuer à le instruire, en leur faisant comprendre que leur intérêt est de s'unir, que c'est aussi leur devoir.

Ça ne doit pas être impossible

### UNE FAMILLE COMPLIQUEE

Dans les papiers d'un homme et core jeune qui s'était suicidé en Pensylvanie on trouva l'écrit suivant: "Je me suis marié avec une veuve qui avait de son premier mariage une grande fille. Or, comme mon père venait très souvent me voir, s'éprit de ma belle-fille et l'épousa. Ainsi mon père devint mon gendre et ma belle-fille ma belle-mère. "Quelque temps après, ma femme eut un fils qui fut le beau-frère de mon père et en même temps mon oncle puisqu'il était le frère de ma belle-mère.

"La femme de mon père (ma belle-fille) elle aussi devint mère d'un gros garçon qui devint mon frère et mon petit fils puisqu'il était le fils de ma fille. Ma femme était ma grand-mère car elle était la mère de ma mère. Moi j'étais le mari de ma femme et son petit fils aussi et comme le mari de la grand-mère d'une personne est grand-père, je devins mon propre grand-père.

"Ne pouvant supporter cette idée j'ai aimé mieux en finir".

## J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

## P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients

Tél. Bell

## CARRIERE ST-BARTHELEMI

Pierre Concassée de toutes sortes

PIERRE BRUTE, SCREENING.

Pierre pour construction de chemins.

Prix sur demande, suivant quantités et grosseur.

St-Barthélemi, Co. Berthier

## Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

### NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Bilets, Bilets de Râle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

**L'Echo de Saint-Justin,**  
Saint-Justin, P. Q.

## St-Barnabé Nord

### Le Personnel enseignant de St-Barnabé

Le personnel du couvent des Rvdes Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge se compose comme suit: Sr St-Siméon, supérieure, Sr Anatole, directrice, Sr Martel, novice, musicienne, Sr Anatole, économiste, Sr Marie-Henriette, Sr Pierre-aux-liens, Sr Ste-Virginie, cuisinières, enseignantes au couvent: Sr St-Rogatien, Sr Adrien du Sacré-Coeur, Marie de Gethsémani. Enseignantes à l'externat: Sr St-Côme, Sr St-Désiré, Sr Marthe de Béthanie. Maitresses d'anglais: Mlles Thérèse Gamache, Laura Ferron et Germaine Fontaine.

Au pensionnat on compte 55 élèves inscrites dont 20 internes et 35 externes.

### Les institutrices de la paroisse

Huit institutrices de la paroisse se partagent l'enseignement dans 7 maisons d'écoles rurales cette année. Ce sont: No 1, Mlle Lucinda Gélinas, no 2, Les Rvdes Soeurs de l'Assomption, no 3, Mlle Eva Matteau, no 4, Mlle Annette Gélinas Adj., no 5, Mlle Simonne Gélinas, no 6, Mlle Anna Lavergne, seconde institutrice, Mlle Simonne Matteau, no 7, Mlle Rosilda Bourassa, no 8, Mlle Eliane Auger.

### Institutrices à l'étranger:

Mlle Laura Matteau, à St-Etienne, Mlle Lucille Boisvert à la Bailliée des Trois-Rivières.

### Nos étudiants

Au Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières: MM. Marcel Bourassa, Lucien Gélinas, Georges-Etienne Bournival, O'Brien Diamond, Germain Bourassa, Zoel Melançon et Maurice Bourassa.

À l'Académie LaSalle aux Trois-Rivières: MM. Hervé Carbonneau, Gérard Villemure, Gérard Boucher et Charles-Emile Gélinas.

Au Jardin de l'Enfance aux Trois-Rivières: MM. Gérard et Rosaire Grenier.

À l'École Technique des Trois-Rivières: MM. Fernand Boucher et Georges-Etienne Héroux.

Étudiant à Ste-Ursule: M. Patrick Boucher.

Aux dames religieuses et à nos bonnes maitresses tant anciennes que nouvelles nous souhaitons toute une année de joies et de consolations dans leur rude labeur, et aux élèves, nous disons: application, soumission et plein succès.

### Nouveau Maître de poste.

Le Bureau de poste confié autrefois à M. Charles Marcouiller appartient depuis le 4 novembre à M. Nestor Bourassa. Nos félicitations à ce dernier.

### Nouveau magasin

M. Lucien Ricard tient maintenant une épicerie à l'ancienne résidence de M. Napoléon Adem Gélinas.

M. Freddy Matteau vient de terminer sa bâtisse dite salle de Pool. Il a aussi transporté son magasin à cette salle.

M. Charles Marcouiller a transporté le bureau de la Banque Provinciale à sa résidence. Le changement est fait depuis le 11 novembre.

### Décès

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de Dame Honorat Garceau, née Georgiana Ferron, décédée le 31 octobre chez sa fille, Mme Philippe Boisclair (Sarah) des Trois-Rivières, après une longue maladie, à l'âge de 63 ans.

Aussi Georges Bournival, époux de Marie-Anna Bournival, décédé à St-Elie, le 6 octobre, à l'âge de 28 ans. Après le service, le corps

fut conduit à St-Barnabé où un libera fut chanté.

Aussi M. Hyacinthe Vincent, époux de Sara Lacerte, décédé le 14 novembre. Ses funérailles eurent lieu le 16 nov.

A ces familles en deuil nos sympathies.

### Mariage

M. Arthur Lamy, de St-Thomas, conduisait à l'autel Mlle Cécile Melançon. M. Adem Lamy de St-Thomas servait de témoin à son frère et M. Lauda Melançon à sa soeur.

Mlle Yvonne Melançon agissait comme fille d'honneur et M. Florémont Boisvert comme garçon d'honneur.

Après le mariage il y eut réception chez la mère du marié, Mme Théodora Lamy. De là les mariés suivis des invités se rendirent à la gare d'Yamachiche pour un voyage aux Etats-Unis. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Une soirée des mieux réussies— Les musiciens de Shawinigan ont montré la réelle valeur de leur talent.

Récemment se réunissait chez M. et Mme Evariste Gélinas un groupe de parents et d'amis afin de passer quelques heures de franche gaieté, pendant la veillée des musiciens de Shawinigan ont exécuté avec succès les pièces suivantes, "Dancing with tears in my eyes", "Priez, Aimez, Chantez," "Sérénade de Toselli."

Le programme de musique vocale se composait comme suit.

L'Adieu du meurtrier fut très bien rendu par M. Lionel Martin de Shawinigan. La Vie en ménage, amusante satire sur les jeunes filles par M. Omer Boucher de Shawinigan. Evangéline, fut exécutée en partie par Mme Victor Bellelève. Mlles Laura Gélinas, Gabrielle Bourassa, Thérèse Bourassa au piano, Mme V. Bellelève. Les Brésiliennes, fut aussi chanté par M. Victor Bellelève, Mlles Thérèse Bourassa, Alice Gélinas, Laura Gélinas. Au piano, M. Omer Boucher de St-Marc de Shawinigan.

Le Duo "A toute Vapeur" exécuté par Mlle Gabrielle Bourassa et Laura Gélinas.

Nous avons eu le plaisir d'entendre aussi quelques morceaux de piano automatique tels que "La Paloma", "Les rameaux", "Three O'clock in the morning" fut très bien chanté par Mme Victor Bellelève. Il y eut aussi gîgues et amusements divers. On eut le plaisir également à entendre la musique toujours si goutée le radio...

Au nombre des invités on remarquait les membres de l'Union Musicale: MM. Omer Boucher pianiste, Lauréat Béliveau et Arthur Bourget violonistes, Roland Béliveau banjo, Lionel Martin guitare, Gabriel Béliveau cornet.

Outre les membres de l'Orchestre on remarquait de Shawinigan: MM. Eddie Godin, Arthur Paquin, Henri Gélinas, Marcel Chrétien, Lucien Grenier, Gérard Paquin, Mlle Dora Boucher, des Trois-Rivières, Simonne Bellefeuille de St-Thomas, Thérèse Bourassa, Lucinda Gélinas, Estelle Lamy, Alice Gélinas, Rose-Aimée Boisvert, Gabrielle Bourassa, Cyprien Milot, Yvonne Gélinas, Germaine Lamy, Alice Boisvert, Eliane Auger, Florence Désaulniers Laura Gélinas, MM. Georges Matteau de Montreuil, Stanislas Boisvert, Adonias Ricard de St-Thomas, Louis-Charles Gélinas, Roméo Milot, Josaphat Canuel, Félicien Bellemare, Donat Côté, Camille Vaillancourt, d'Yamachiche, MM. Léo Gélinas, Louis Lemay, Fernando Boisvert,

Bruno Lamy, Freddy Gélinas, Henri Boisvert, Rogatien Milot, Nelson Auger, Arthur Grenier, Onil Bellemare, Albert Dubé, Edgar Ferron, Génère Boisvert, Marius Bourassa, Emile Bournival, Philias Ricard Hervé Bournival, Arthur Plante, Michel Gélinas, Réal Bourassa, Alcidas Bournival, Hervé Gélinas, etc. etc.

Nos plus chaleureuses félicitations aux membres de l'Orchestre. DECES.

M. Ephrem Grenier, époux de feu Olivine Samson, décédé le 19 novembre à l'âge de 68 ans.

Aussi M. Donat Bourassa, fils de M. et Mme Ephrem Bourassa, décédé le 26 novembre, à l'âge de 22 ans et trois mois.

### MARIAGES

Le 28 novembre M. Isidore Vincent fils de Mme Vve Hyacinthe Vincent, unissait sa destinée à Mlle Yvette Lacerte, fille de Mme Vve Albany Lacerte des Trois-Rivières.

Le 18 novembre, M. Léo Gélinas, fils de M. Hormidas Gélinas conduisait à l'autel Mlle Laurenza Lapolice, fille adoptive de M. Denis Brodeur de St-Elie.

Le 28 novembre M. Gérard Gélinas, fils de M. Adolphe Gélinas, conduisait à l'autel Mlle Rose-Estelle Lamy, fille de M. Ovila Lamy. Nos meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

### REUNION INTIME.

Dernièrement Mlle Cyprienne et M. Rogatien Milot, organisèrent à la demeure de leurs parents un bon nombre d'amis pour y passer la soirée. Etaient présents: Mlles M. Berthe Adam des Trois-Rivières, Gabrielle Houle, Simonne Bellefeuille, Laurette et Simonne Garceau de St-Thomas, Laurette Villeneuve, Gabrielle Bourassa, Eliane Auger, Jeannette Lavergne, Angéline Giguère, Laura Gélinas, Florence Bellemare, Alice Gélinas, Anna Lavergne, Simonne Bournival, Antoinette, Bourassa, Yvette Gélinas, Bella Lavergne, Gracia Gélinas, Emilienne Bourassa, Marie-Anna Pellerin, d'Yamachiche, MM. Gérard et Arthur Paquin, Marcel Chrétien, Lucien Grenier, Félix Pellerin, Arnole Paquin, de Shawinigan, Robert Charette de Charette, Florémont, et Stanislas Boisvert, Gaston Houle, Adonias Ricard, Georges Boisvert, de St-Thomas, Raymond Lefebvre, Nelson Auger, Léo Gélinas, Edgar Ferron, Armand Lavergne, Rosaire Gélinas, Florémont Bourassa, Antonio Gélinas, Gustave Bournival, Gérard Lemay, Edgar Lavergne, Joseph Bourassa, Arthur Plante, Henri Matteau, Léo Bourassa, Louis Lemay, Alcidas Bournival, Léopold Giguère, Ali de Bournival. Il y eut amusements divers. Tous se retirèrent tard dans la soirée emportant un bon souvenir de cette soirée si vite passée.

### La Reine, Abitibi

Le 10 décembre est décédée Dame Conrad Perreault, née Marie-Louise St-Jean, âgée de 36 ans. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, 8 enfants en bas âge, son père, M. Octave St-Jean, ses frères, Wellie, Ernest, Joseph, Gédéon, 3 soeurs, Mesdames Pierre Perron, de Hearst, Ont., (Ernestine), Siméon Marcell, (Florentine), Eugène Chrétien (Ernestine). Le service et la sépulture eurent lieu le 12 déc. au milieu d'une assistance nombreuse. M. l'abbé Clovis Perron, officiait; les porteurs furent MM. Gédéon, Ernest, Wellie et Joseph St-Jean. La

croix était portée par son père M. Octave St-Jean. Portaient les coins du poêle Mesdames Joseph Perreault, sa belle-soeur, Geo. Marcell, Freddy Paquin, Joseph Riopel. La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par M. Freddy Paquin et Ed. Ouellette. Les rubans de la bannière étaient portés par Mesdames Zénon Bergeron, Jos. Gareau, J.-G. Audy et P. C. Audy. Portait la couronne: Paul-Oza Dessureault. Conduisaient le deuil: Son époux, ses fils, Conrad, Eugène et Joseph, ses filles, Marguerite et Alice, M. Joseph Perreault, maire, son beau-frère, Ariste, Gabriel, Gérard, Jean, Arthur Perreault, Gérard Marcell, Philippe Marcell, Eugène Chrétien, ses neveux, Rita, Cécile Marcell, Mélia Chrétien, Marguerite Perreault, ses nièces, MM. Joseph et Arthur Doiré, se oncles, Diogène et Joseph Doiré, Armand Doiré, ses cousins, Melles Yvonne et Rose Doiré, ses cousines, M. Jos. Dessureault, maire du village et Mme Dessureault, M. et Mme Frank Foley, M. et Mme J.-G. Audy, M. Calixte Martial, M. O. L'abbé, M. et Mme P. Bureau, M. et Mme H. Bureau, M. et Mme Zénon Bergeron et autres.

Autre décès: Le 12 décembre est décédée Madame Veuve J. Godbout, à l'âge de 81 ans. Le service et la sépulture eurent lieu le 14. Les porteurs furent MM. Adolphe Godbout, Cyrias Fluette, Ernest Godbout et Zoel Fluette. Conduisait le char funèbre: M. Ernest Chevrette. Le deuil était conduit par ses fils Ernest et Adolphe Godbout, MM. Alfred Lachapelle, Damien Melançon, Mme Alcide Marion, M. et Mme Antonio Mirault, Mme Ernest Chevrette, Melles Antoinette et Elisabeth Godbout, Alice Désalliers, Rosilda Morin, Marie Vachon, Pascaline Bureau, Simonne Philippon, MM. Bernadin Fluette, Rosaire Létourneau et autres.

Autre décès: Mademoiselle Mariette Pronovost, âgée de 22 ans, fille de M. Joseph Pronovost. Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses frères, Jean, Maurice et Joseph, ses soeurs, Marguerite, Irène, Thérèse, Labelle.

## L'Epiphanie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Alexina Clément, épouse bien-aimée de J.-A. Philibert, beurrer de cette paroisse, décédée le 16 nov. dernier, d'une angine de poitrine, après 12 jours de maladie. La défunte était âgée de 47 ans et 9 mois et s'est pieusement endormie dans le Seigneur munie des sacrements de la Ste-Eglise.

Aimable, pieuse et charitable, Madame Philibert était aimée de tous ceux qui la connaissait; aussi ne laisse-t-elle que des regrets.

Pour pleurer sa perte, la défunte laisse son époux inconsolable, 3 frères: MM. Rosario, Adélar et Arthur, 2 soeurs: R. Sr Denis du Sacré-Coeur (Maria), supérieure des Srs de la Providence à Fort Benton, Montana, et Mme O. Philibert (Eva), de St-Justin; ses enfants bien-aimés: Mme François Lafrenière (Rosa), de St-Lin, Melles Irène et Jeannette, institutrices à l'Epiphanie, Floria, Fleur-Ange et Clément.

Ses funérailles eurent lieu à l'église paroissiale le 18 nov. en présence d'une très grande affluence de parents et d'amis, preuve de l'estime que l'on portait à la défunte. M. l'abbé R. Miron, vicaire, fit la levée du corps et chanta aussi

le service assisté de M. l'abbé O. Valois et du Fr. Lapointe C. S. V. comme diacre et sous-diacre.

Sous la direction du notaire E. Forest, la chorale a exécuté la messe des morts harmonisée de Perreault. Les solistes furent MM. J. Tétreault, L. Mercier, R. Bleau et Euclide Contant et les élèves du collège. A l'offertoire un Pie Jesu fut chanté et à la fin les adieux de Schubert.

Au chœur on remarquait M. le Curé, les religieux du collège et les enfants de chœur.

Les porteurs et porteuses furent MM. Mmes A. Clément, Ad. Clément, Victor Mayer, Azarias Gagnon, Napoléon Philibert et M. Arthur Clément accompagné de Mme Alb. Magnan. La quête fut faite par Mmes Emile Laperrière et Joseph Dionne accompagnées de M. Hervé Francoeur et Séverin Philibert.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie dont voici une courte liste:

Offrandes de messes: M. et Mme Victor Mayer, la famille E. Bernier et les Dames de Ste-Anne.

Marques de sympathies: MM. et Mmes Alb. Clément, Théo. Clément, J.-O. Lafrenière, J. St-Denis, L.-A. Lamirande, Théo Philibert, Raoul Thifault, Jos. Dionne, O. Leclerc, les familles J.-U. Desjardins, Honoré Bernier, Hosanna Cournoyer, Adélar Lemire, Mlles Madeleine Morrier et Gabrielle Chartrand, MM. Joseph Gagnon, W.-H. Gagné, Maurice Lemire, J.-L. Longpré, Désiré Ricard, Elzéar Lemire, Léon Clément, Damase Carufel et E. Contant.

Bouquets spirituels: MM. et Mmes Zéphirin Cloutier, A. Gagnon, Solomon Philibert, Victor Mayer, Clément Philibert, Napoléon Philibert, les familles Edouard Bernier, R. Boudrias, Wilfrid Contant, Charles Paquin, Napoléon Boucher, F.-X. Philibert, Melle Gabrielle Clément, MM. Guy Marineau, Roland et Alfred Desrochers et les élèves de l'école no 3 de l'Epiphanie.

Télégramme: M. Wilfrid Duchesnay, Montréal.

## ST-VIAEUR REVIENT AU REGIME SEC

La municipalité de St-Viateur a vu mercredi, le 9 décembre, se terminer une des luttes les plus ardues, concernant un règlement de prohibition. 54 votes ont été enregistrés: 26 votes en faveur de la prohibition et 25 votes pour le régime actuel; 3 votes annulés.

Le régime sec l'emporte sur le régime humide par une voix de majorité. Aux informations prises, le verdict rendu ne sera pas contesté.

## Combien y eut-il de bergers

Combien étaient les bergers auxquels un ange apparut et qui vinrent adorer l'Enfant-Dieu nouveau-né? Les peintres, guidés par le pur caprice, en représentent, les uns deux, d'autres trois, quatre et même plus. Suivant un vieux manuscrit grec et anonyme, ils auraient été quatre et se nommaient Misaël, Achaël, Etienne et Cyriace. Cependant, la tradition paraît contraire à cette opinion; elle n'en compte que trois, et tous les voyageurs rapportent que l'église qu'on avait bâtie à l'endroit où l'Ange apparut se nommait l'église des Trois-Bergers.

# Notice sur Mère Marie-Immaculée

DE LA VERTUEUSE SANG

de la Vierge—Montréal

1858 - 1888

Parmi les âmes privilégiées que le Seigneur choisit pour en faire des épouses bien-aimées, il y en a quelques-unes que ce Divin Maître appelle à Lui d'une façon plus spéciale, et qui deviennent ainsi éminentes entre les élus. Bienheureuses Religieuses qui savent répondre à l'appel divin. Notre chère Mère Marie Immaculée fut de ce nombre. (1) Pour suivre Jésus de plus près dans sa pauvreté, dans son innocence parfaite, dans son amour et sa divine charité, elle se sacrifia elle-même entièrement sans se reprendre jamais. Ses fleurs embaumées de ses douces vertus répandirent autour d'elle une bonne odeur de Jésus-Christ. Première Supérieure d'un couvent de monastère, les beaux exemples qu'elle nous a laissés font de sa gloire en même temps qu'ils nous offrent un modèle de ce qu'il faut être une parfaite et sainte Religieuse qui veut reproduire la vie du Divin Religieux. Notre-Seigneur Jésus-Christ. La vie de notre chère Mère n'a rien de ce qu'on appelle extraordinaire. Son attrait particulier a toujours été de vivre en Dieu, oubliée, anéantie. Mais par la grâce de Dieu dont elle était remplies, elle fit toutes ses actions avec un cachet de perfection qui la distinguait entre toutes.

En toutes choses, entre autres, ont été béatifiés la vie de cette fidèle épouse du Christ: Prière, Silence et pureté, vie admirable, mais dont la règle principale est au dedans. Parfois, ce qui en a paru extrêmement est plus que suffisant pour que cette Notice sur la vie et les vertus de notre regrettée et vénérée Mère Marie Immaculée serve à l'édification et à l'encouragement de toutes celles qui seront appelées à se sanctifier dans la même vocation où elle s'est sanctifiée elle-même.

Notre chère Mère Marie Immaculée dans le monde Demoiselle Marie Hamelin, naquit dans la paroisse de St-Barthélémy, de parents très chrétiens, le 2 septembre 1858. Nous pouvons conjecturer que l'existence si pleine a dû être une venue de grâces de choix. Ce que nous avons peu de détails sur son enfance. Dès sa jeunesse, elle montra un caractère doux et simple. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de seize ans, son éducation fut confiée aux Soeurs de la Providence charitable. Ce fut dans cette maison religieuse qu'elle fit sa Première Communion. Plus tard, elle commença ses études sous la direction des Religieuses de la Présentation de Marie. Ses Maîtresses de maison ont rendu le témoignage qu'elle fut toujours une élève docile, sage, charitable, obéissante envers ses compagnes, et que elle donna, dès lors, des marques de vocation à la vie religieuse d'une communauté d'oitrée. L'âge de quatorze ans, Céla-

ire Hamelin née à St-Barthélémy le 8 juillet 1858, de parents Hamelin et de Marguerite Vanasse.

nire fut rappelée auprès de ses parents, et en fille soumise et aimante, elle s'appliqua à faire leur bonheur ainsi que celui de ses frères et soeurs. Elle montrait un goût prononcé pour la solitude. Quoiqu'on ne puisse pas dire que ce fut dès lors uniquement l'attrait du divin amour qui la portait à rechercher ainsi la solitude, cependant on devinait déjà dans cette jeune personne comme un instinct de vie contemplative qui lui faisait passer des heures entières seule, occupée à lire ou à contempler les beautés de la nature.

Cependant son coeur ardent cherchait un bonheur qu'il ne pouvait définir encore. La vivacité de son imagination lui représentait les plaisirs du monde comme pouvant satisfaire ce besoin de son coeur, et sous l'empire de cette illusion si commune à son âge, notre jeune Célanire parut prendre goût à la vie mondaine, tout en gardant les règles d'une parfaite retenue. Mais Dieu veillait tout particulièrement sur cette âme choisie: Il ne voulut pas la laisser jouir longtemps d'une vie si peu faite pour elle. A l'époque de l'installation de notre communauté à Notre-Dame de Grâce, elle entendit au prône paroissial la lecture du beau Mandement du Vénérable Evêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, annonçant l'arrivée des Religieuses victimes et réparatrices dans son diocèse. Les paroles si pleines de foi et d'onction du Saint Prélat firent une vive impression sur l'âme sensible de notre chère Célanire. Une lumière divine lui fit entrevoir la grandeur d'une vocation toute vouée à la réparation et au Salut des âmes. Cependant elle ne suivit pas tout de suite le mouvement de la grâce qui se faisait sentir à son coeur. Peut-être même la pensée d'un monde qui lui souriait la jeta-t-elle dans l'indécision sur le parti qu'elle avait à prendre. Toujours est-il qu'elle attendit du ciel une nouvelle lumière, et cette grâce ne se fit pas attendre. Voici à quelle occasion: Un jour qu'elle parcourait un journal, ses regards s'arrêtèrent sur un article annonçant l'entrée d'une postulante dans notre monastère. Elle sentit aussitôt son coeur comme tout changé. "Quoi! se dit-elle, ne me déterminerai-je pas enfin, à mon tour, à tout quitter pour me faire victime au Précieux Sang!" Sans plus tarder, elle se décide à aller demander son entrée dans ce cloître qui lui était encore inconnu, mais vers lequel elle se sentait déjà irrésistiblement entraînée.

C'était au mois de mai 1877. Elle était alors âgée de 18 ans. Dans la première entrevue qu'elle eut avec notre Mère Supérieure, elle n'obtint pas tout d'abord tout le succès qu'elle désirait de cette démarche. L'apparence de faible santé que l'on remarquait chez elle fit que nos Supérieurs hésitèrent quelque peu à la recevoir et lui firent faire une retraite pour mieux s'assurer de la volonté de Dieu à son égard. Elle donna durant ce temps des marques si évidentes de vocation que nos Vénérés Supérieurs s'empressèrent alors de lui accorder son entrée et en fixèrent le jour au 12 juin de la même année. Notre chère Aspirante, au comble de ses vœux, s'en retourna dans sa famille pour y faire les préparatifs de son prochain départ. Les adieux furent extrêmement douloureux, son coeur si affectueux sentait tout la grandeur de son sacrifice et de celui

qu'elle imposait à ses bien-aimés parents. Quand elle s'arracha aux doux embrassements de ceux qu'elle aimait tant et dont elle était tant aimée, sa figure était baignée de larmes, mais toute rayonnante cependant sous l'influence des grandes pensées de la foi qui la dominaient. "Il faut à tout prix que je sauve mon âme", répétait-elle.

Voilà donc notre chère Soeur Marguerite-Marie (ce fut le nom qu'on lui donna à son entrée) admise aux épreuves du Noviciat. Elle montra dès le début de sa vie religieuse qu'elle était du nombre de ces âmes sur lesquelles Dieu a des desseins de prédilection, qu'Il initie de bonne heure aux secrets de la plus solide piété, et dont toute la vie démontre la puissance de la grâce sur la corruption de la nature. Elle avait comme un instinct de cet esprit de sacrifice qui fait deviner et rechercher toutes les occasions de s'immoler. Quoiqu'encore dans l'enfance de la vie religieuse, notre chère Soeur possédait déjà la véritable sagesse qui consiste à nous proposer en tout et avant tout la Gloire de Dieu et notre salut comme fin première et principale; à prendre, pour atteindre cette fin, les meilleurs moyens, non pas ceux qu'enseignent les sens et la raison, mais ceux que nous révèlent les maximes de l'Evangile et les exemples de Jésus-Christ. Ainsi, elle s'appliquait à rechercher les humiliations, à pratiquer la pauvreté, l'obéissance, préférant la souffrance au plaisir parce que c'est ainsi qu'en a agi le Divin Crucifié qu'elle avait pris pour modèle. Elle mettait tous ses soins à veiller sur les petites occasions comme sur les grandes pour être également fidèle en toutes. Ses délices étaient de commenter en récréation les deux livres si chers à son coeur: le Saint Evangile et le livre de nos Saintes Règles. On ne saurait dire quelle ardeur elle mit à étudier la vie religieuse pour se pénétrer de cet esprit religieux qu'elle devait posséder plus tard à un degré si éminent.

Mais cette soif d'immolation va-t-elle se ralentir? Bien au contraire. Dans le cours de sa vie religieuse, cette âme généreuse pourra expérimenter les combats de la nature en lutte avec la grâce, mais toujours Jésus demeurera le Maître. Son postulat fut traversé par l'épreuve. L'ennemi des âmes se servit de l'idée si grande qu'elle s'était faite de la perfection qu'exige notre sublime vocation pour lui suggérer la plus dangereuse tentation. Il lui insinua qu'elle ne trouvait pas ici ce qu'elle était venue chercher, qu'elle ne pourrait jamais réaliser l'idéal qu'elle s'était fait de la religieuse victime et réparatrice, parce que l'on paralysait son ardeur de pénitence et d'immolation. Heureusement, cette ruse du démon fut déjouée par la candeur et la franchise avec lesquels elle s'ouvrit de sa peine à ses Supérieurs qui dissipèrent cet orage par leurs sages conseils, et raffermirent sa vocation quelque temps ébranlée par les perfides suggestions du tentateur. Il ne faut pas s'étonner de voir cette jeune âme si fervente, déjà en butte aux persécutions de l'enfer; car, comme le dit un auteur expérimenté: "Il n'est point d'efforts que le démon ne fasse pour arrêter les élans des coeurs généreux que l'Esprit-Saint pousse à se donner sans partage. Une âme parfaite qui ne refuse rien à la grâce rend plus de gloire à Dieu que des millions d'âmes communes qui se traînent

"au service de Dieu. Aussi cet ennemi acharné de Dieu et des hommes, redouble-t-il de rage quand il croit reconnaître que le Seigneur a le dessein de se communi-quer à une âme pour le salut de plusieurs."

Eclairée et fortifiée davantage après cette épreuve, notre chère Soeur s'appliqua entièrement à préparer son âme à devenir la fiancée de Jésus. Ce bonheur lui fut accordé le 2 juin 1878, jour de la fête de Notre-Dame de Grâce. Ce fut notre Vénéré Père Monsieur le Curé J.-N. Maréchal qui présida la cérémonie de sa prise d'Habit. Le sermon si remarquable que prononça notre digne Père en cette circonstance, dut faire une vive impression sur l'âme si bien préparée de la jeune Novice, car à partir de ce jour, on remarqua davantage qu'elle paraissait vouloir réaliser, dans toute leur perfection, les différents symboles du Saint Habit qu'elle venait de revêtir, et surtout du beau nom de Marie Immaculée qui lui avait été donné. L'imitation des vertus virginales de sa pure et céleste Mère fut l'objet de sa constante application, particulièrement de sa modestie et de son recueillement. Ce recueillement avait quelque chose de doux qui donnait l'envie de l'imiter à celles qui la voyaient agir avec une si grande égalité et sérénité d'âme. Rien ne pouvait troubler la paix et la tranquillité avec laquelle elle faisait toute chose. Toujours maîtresse d'elle-même, elle se possédait sans jamais montrer ni trouble ni empressement. Ce calme inaltérable que tout le monde remarquait et qui a toujours caractérisé notre chère Mère Marie Immaculée, communiquait à tout son extérieur je ne sais quoi de doux, de modéré qui édifiait la communauté, et particulièrement les postulantes et les novices. Elles avouaient qu'elles ne pouvaient s'empêcher de remarquer cette religieuse-là, entre toutes les autres, et qu'il y avait chez elle un cachet tout spécial qui leur faisait penser qu'elle était une sainte. Une de ses compagnes de Noviciat se plaisait à remarquer le calme de cette chère Soeur, surtout dans les ouvrages au dessein qu'elle était alors chargée de faire. "Je m'édifiais, disait-elle, de la voir toujours agir si paisiblement, cela me donnait à penser qu'elle était bien unie à Notre-Seigneur, quoiqu'elle ne fut pas encore professe." Une autre de ses compagnes qui avait été en office avec elle a rendu le témoignage que notre chère Soeur paraissait toujours toute à son oeuvre d'adoration, même au milieu des occupations et des distractions de sa charge. Et c'est ce que toutes nous pouvions remarquer, même aux travaux communs où elle tenait toujours les yeux baissés, ne s'occupant que de ce qu'elle avait à faire. Elle a toujours pratiqué cette modestie des yeux avec tant de fidélité, qu'elle a avoué à une soeur, avant sa mort, qu'elle n'avait jamais volontairement levé la vue que pour le nécessaire. Mais c'est surtout au choeur que sa modestie avait quelque chose de remarquable; sa seule vue inspirait la ferveur et le respect de la présence réelle de Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement.

L'ensemble des vertus pratiquées par notre chère Novice lui valut le bonheur d'être admise à prononcer les Saints Vœux le 5 août 1879, fête de Notre-Dame des Neiges. Qui dira la fervente préparation qu'apporta à cette gran-

de action une âme aussi prévenue de la grâce que l'était la sienne? Sang, s'efforçait, comme disent les auteurs de nos Saintes Règles, de concentrer de l'Epoux céleste en ce joyau Tabernacle tous ses hommages où Il se l'unissait à Lui par les liens sacrés de la Profession répétée et de son coeur. Son assiduité à la messe était remarquable, elle veillait si fidèlement à ne rien laisser paraître d'extraordinaire dans sa dévotion, et qu'elle ne demeurât jamais un jour et nuit aux pieds de Celui qui était l'unique objet de son amour. Outre les heures d'adoration de règle du jour et de tout le monde et comme de la nuit qu'elle faisait avec tant de Dieu seul, on peut croire qu'elle ne négligeait pas la plus grande partie de ces grâces qu'elle ne sollicitait et obtenait la faveur de contempler devant le Très Saint Sacrement. Elle demeurait alors présente tous les jours à genoux, et toute qui devint plus édifiante qu'elle n'avait encore été jusqu'alors. Elle était intérieurement pénétrée de vouloir que son existence consacrée désormais toute entière à la place de réparatrice et de victime pour le Divin fut comme une hostie offerte à la Gloire de Dieu et au salut des âmes. Elle semblait n'avoir qu'une seule pensée: bien remplir ses obligations, à Jésus Christ en lui donnant satisfaction par la pratique du plus parfait en toutes choses.

Entrons quelque peu dans le détail des vertus qui brillèrent en notre chère Soeur. Outre le recueillement, la modestie, le calme si doux qui la distinguaient et dont nous avons déjà parlé, nous mentionnerons d'abord sa piété comme étant le ressort de cette haute perfection où elle est parvenue. Sa piété chez elle était solide, éclairée et se faisait toute à tous. Elle ne manquait de vertu en certaines occasions. Elle en devenait quelquefois toute pâle: "Cela me fait mourir: la divine Eucharistie. Encore, disait-elle, de voir une Adorante jeune professe, elle eut le plaisir d'une communion plus fréquente puis bientôt la réception quotidienne de notre chère Soeur Marie Immaculée quand son Divin Epoux se donnait à elle sous les voiles charismatiques. Mais ses oeuvres parlent pour nous. Elle était pauvre, elle était chaste, elle était obéissante, après s'être nourrie de Christ pauvre jusqu'à n'avoir plus de quoi reposer sa tête adorante de l'Epoux des Vierges qui est la pureté même, du Dieu obéissant à accompli jusqu'à un iota la volonté de son Père Céleste. Elle aimait surtout ce Dieu qui l'embrassait chaque jour du Sang qu'Il avait versé pour elle avec tant d'amour. Une de ses maximes était qu'un coeur blessé par l'Amour Divin est insurmontable, car Dieu est sa force. Oui, son amour pour Jésus-Christ a été le secret de sa force et de sa constance dans les voies de la perfection. Après le décès de cette regrettée Mère, notre Vénéré Père Monsieur le Curé J.-N. Maréchal, étant venu nous consoler et nous édifier en même temps en nous parlant de notre chère Mère Marie Immaculée, nous a dit, entre autres choses, qu'elle aimait beaucoup Notre-Seigneur. Que ce témoignage est véritable. Qui de nous ne serait prêt à l'appuyer par toutes les preuves qu'il nous a données qu'elle aimait beaucoup Notre-Seigneur? C'était cet amour qui lui faisait mettre

ses délices à se trouver en présence du Très Saint Sacrement. Cette vraie Adoratrice du Précieux Sang, s'efforçait, comme disent les auteurs de nos Saintes Règles, de concentrer de l'Epoux céleste en ce joyau Tabernacle tous ses hommages où Il se l'unissait à Lui par les liens sacrés de la Profession répétée et de son coeur. Son assiduité à la messe était remarquable, elle veillait si fidèlement à ne rien laisser paraître d'extraordinaire dans sa dévotion, et qu'elle ne demeurât jamais un jour et nuit aux pieds de Celui qui était l'unique objet de son amour. Outre les heures d'adoration de règle du jour et de tout le monde et comme de la nuit qu'elle faisait avec tant de Dieu seul, on peut croire qu'elle ne négligeait pas la plus grande partie de ces grâces qu'elle ne sollicitait et obtenait la faveur de contempler devant le Très Saint Sacrement. Elle demeurait alors présente tous les jours à genoux, et toute qui devint plus édifiante qu'elle n'avait encore été jusqu'alors. Elle était intérieurement pénétrée de vouloir que son existence consacrée désormais toute entière à la place de réparatrice et de victime pour le Divin fut comme une hostie offerte à la Gloire de Dieu et au salut des âmes. Elle semblait n'avoir qu'une seule pensée: bien remplir ses obligations, à Jésus Christ en lui donnant satisfaction par la pratique du plus parfait en toutes choses.

L'Oraison était encore une autre source où la piété de notre vertueuse Soeur puisait les lumières pour accomplir les sa-pours Sang par la pratique du plus parfait en toutes choses. Entons quelque peu dans le détail des vertus qui brillèrent en notre chère Soeur. Outre le recueillement, la modestie, le calme si doux qui la distinguaient et dont nous avons déjà parlé, nous mentionnerons d'abord sa piété comme étant le ressort de cette haute perfection où elle est parvenue. Sa piété chez elle était solide, éclairée et se faisait toute à tous. Elle ne manquait de vertu en certaines occasions. Elle en devenait quelquefois toute pâle: "Cela me fait mourir: la divine Eucharistie. Encore, disait-elle, de voir une Adorante jeune professe, elle eut le plaisir d'une communion plus fréquente puis bientôt la réception quotidienne de notre chère Soeur Marie Immaculée quand son Divin Epoux se donnait à elle sous les voiles charismatiques. Mais ses oeuvres parlent pour nous. Elle était pauvre, elle était chaste, elle était obéissante, après s'être nourrie de Christ pauvre jusqu'à n'avoir plus de quoi reposer sa tête adorante de l'Epoux des Vierges qui est la pureté même, du Dieu obéissant à accompli jusqu'à un iota la volonté de son Père Céleste. Elle aimait surtout ce Dieu qui l'embrassait chaque jour du Sang qu'Il avait versé pour elle avec tant d'amour. Une de ses maximes était qu'un coeur blessé par l'Amour Divin est insurmontable, car Dieu est sa force. Oui, son amour pour Jésus-Christ a été le secret de sa force et de sa constance dans les voies de la perfection. Après le décès de cette regrettée Mère, notre Vénéré Père Monsieur le Curé J.-N. Maréchal, étant venu nous consoler et nous édifier en même temps en nous parlant de notre chère Mère Marie Immaculée, nous a dit, entre autres choses, qu'elle aimait beaucoup Notre-Seigneur. Que ce témoignage est véritable. Qui de nous ne serait prêt à l'appuyer par toutes les preuves qu'il nous a données qu'elle aimait beaucoup Notre-Seigneur? C'était cet amour qui lui faisait mettre

ADORE!" La régularité prise dans toute l'acceptation du mot, c'est-à-dire l'adoration et la pratique de la Règle dans sa lettre et dans son esprit, et dans les plus petits points, c'est une vertu dont notre chère Soeur Marie Immaculée a été un parfait modèle. Sa conduite n'était pas autre chose que la pratique de tout ce que l'on peut désirer dans une parfaite religieuse Adoratrice du Précieux Sang selon les Règles tracées par notre saint Père Fondateur lui-même. Dans le temps où elle était malade à l'Infermerie, notre Vénéré Père Monsieur le Curé J.-N. Maréchal nous fit ces paroles remarquables: "Si les Règles de la Communauté venaient à se perdre, vous retrouveriez la Règle vivante en votre Mère Marie Immaculée." C'est l'attestation énergique de toutes celles qui ont vécu avec notre fervente Soeur, qu'elle s'attacha fidèlement à l'observation de ses Règles, même les plus petites. Notre Mère Marie Immaculée a toujours visé à une perfection signalée, et le moyen universel qu'elle a employé pour l'acquiescer a été une fidélité exacte à la Règle. Toutes les vertus que nous avons admirées en elle ne furent que l'expression des Règles contenues dans nos Constitutions. Voyons d'abord comment elle a observé les trois Vœux de pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance.

Jusqu'où ne porta-t-elle pas la pratique de la Sainte Pauvreté? Elle avait en horreur tout ce qui semblait avoir l'air de propriété. Elle faisait en sorte de n'avoir rien de particulier, et donnait volontiers

ses délices à se trouver en présence du Très Saint Sacrement. Cette vraie Adoratrice du Précieux Sang, s'efforçait, comme disent nos Saintes Règles, de concentrer en ce joyau Tabernacle tous ses hommages, et par là d'y placer le repos de son esprit et de son cœur. Son assiduité à l'adoration était remarquable, elle ne passait la plus grande partie des dimanches et des jours de fête ailleurs que des temps libres. Elle aurait voulu demeurer jour et nuit aux pieds de Celui qui était l'unique objet de son amour. Outre les heures d'adoration de règle du jour et de la nuit qu'elle faisait avec tant d'exactitude, que de fois n'a-t-elle pas sollicité et obtenu la faveur de s'agenouiller devant le Très Saint Sacrement. Elle demeurait alors présente toujours à genoux, et toute son attitude faisait penser qu'elle était intérieurement pénétrée de son rôle de réparatrice et de victime placée entre la colère de Dieu et les pauvres pécheurs.

L'Oraison était encore une autre source où la piété de notre vertueuse Soeur puisait les lumières pour bien remplir ses obligations, la force pour accomplir les sacrifices et les immolations qui selon le mot de Notre Vénéré Fondateur, Monseigneur Joseph Larocque, la condition indispensable de notre vocation de religieuse du Précieux Sang. Notre chère Soeur disait quelquefois qu'elle était une religieuse qui fait toujours bien son oraison ne saurait manquer d'être vertueuse. Rien ne lui faisait de peine comme de voir une soeur manquer de vertu en certaines occasions. Elle en devenait quelquefois toute pâle: "Cela me fait mourir", disait-elle, de voir une Adoratrice perdre la paix pour des bagatelles! Oh! ajoutait-elle, mettons-nous donc au-dessus de toutes les petites peines de la vie, et de ces petits riens qui nous empêchent d'ADORER!"

La régularité prise dans toute l'acceptation du mot, c'est-à-dire l'observance et la pratique de la Règle dans sa lettre et dans son esprit, et dans les plus petits points, fut une vertu dont notre chère Soeur Marie Immaculée a été un parfait modèle. Sa conduite n'était pas autre chose que la pratique de tout ce que l'on peut désirer dans une parfaite religieuse Adoratrice du Précieux Sang selon les Règles tracées par notre saint Fondateur lui-même. Dans les temps où elle était malade à l'Infirmier, notre Vénéré Père Monseigneur le Curé J.-N. Maréchal nous dit ces paroles remarquables: "Si les Règles de la Communauté venaient à se perdre, vous retrouveriez la Règle vivante en votre Mère Marie Immaculée." C'est l'attention énergique de toutes celles qui ont vécu avec notre fervente Soeur, qu'elle s'attacha fidèlement à l'observation de ses Règles, même les plus petites. Notre Mère Marie Immaculée a toujours visé une perfection signalée, et le moyen universel qu'elle a employé pour l'acquiescer a été une fidélité très exacte à la Règle. Toutes les vertus que nous avons admirées en elle ne furent que l'expression des Règles contenues dans nos Constitutions. Voyons d'abord comment elle a observé les trois Vœux de pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance.

Jusqu'au jour où elle ne porta-t-elle pas la robe de la Sainte Pauvreté? Elle avait en horreur tout ce qui semblait avoir l'air de propriété. Elle faisait en sorte de n'avoir rien de particulier, et donnait volontiers

aux autres les choses de dévotion qu'elle pouvait avoir. Elle ne gardait pas même d'images dans son Bréviaire comme on s'en sert ordinairement pour indiquer les pages. On lui vit tout au plus deux images communes: un Ecce Homo et un Jésus Crucifié et ensanglanté. Quand on lui faisait de ces sortes de petits présents d'objets pieux, si elle les acceptait de peur de mortifier les personnes qui les lui offraient, elle les remettait aussitôt, ou demandait la permission de s'en défaire à la première occasion. Tout son plaisir était de ne rien avoir de neuf dans ses vêtements ou autres objets à son usage. Quand on lui donnait des habits, quels qu'ils fussent, jamais elle ne s'en plaignait. C'était au contraire pour elle un grand contentement quand elle pouvait avoir ce qu'il y avait de plus vieux, de plus usé. Si la chose était à son choix, elle prenait ce qu'il y avait de pire. Elle disait un jour à une soeur qui lui demandait son avis dans une occasion: "Quand vous êtes à même de choisir, prenez ce qui vous répugne le plus par amour pour Notre-Seigneur qui a choisi ce qu'il y a de plus crucifiant et de plus humiliant par amour pour nous. Si c'eût été plus parfait de s'accorder quelques satisfactions, Il l'aurait fait." Elle s'appliquait à pratiquer la pauvreté non seulement dans les choses à son usage personnel, mais encore dans les différents offices qui lui furent confiés comme l'Infirmier, la Lingerie et l'entretien du linge de la Sacristie. Elle évitait d'y introduire des changements et des nouveautés. Elle disait quelquefois: "Soyons contentes de manquer même du nécessaire dans nos offices, et de souffrir le malaise." Avec quelle fidélité ne pratiquait-elle pas ce qu'elle disait? Vis-à-vis les autres officiers, elle se gênait pour éviter de les gêner, s'oubliant constamment elle-même pour ne s'occuper que des autres.

Qui dira avec quelle attention délicatesse notre chère Soeur Marie Immaculée s'est appliquée à pratiquer les Règles concernant son Vœu de Chasteté? Retracer en son âme et en tout son extérieur la pureté virginale de son Immaculée Mère, telle semblait être son ambition la plus chère. Nous pouvons dire que sa grande dévotion envers la Reine des Anges a surtout consisté à tâcher de reproduire dans sa conduite sa candeur et son angélique modestie. Qui se montra plus fidèle que notre vertueuse soeur, à la garde de ses yeux, de sa langue et de tous ses sens? Elle avait horreur de la moindre recherche dans ses habits, et tout ce qui avait l'apparence de mollesse lui répugnait comme instinctivement. Sa retenue et circonspection étaient parfaites dans les rapports qu'elle a été obligée d'avoir avec les médecins de la maison, dans sa charge d'Infirmière et d'Assistante. Lorsqu'elle était malade à l'Infirmier, on ne respirait que pureté dans tous ses procédés. Elle préférait souffrir plutôt que de se laisser toucher. Durant quelque temps elle eut si mal aux jambes que souvent elle ne pouvait se tenir dessus, mais elle ne voulait jamais se faire frictionner, disant toujours qu'elle ne souffrait pas assez. Enfin notre chère Soeur paraissait mettre tous ses soins à atteindre la plus haute perfection du Vœu qui lui était si cher.

Elle s'appliqua avec non moins de fidélité à la pratique de son Vœu d'Obéissance. La perfection

de son obéissance venait de ce qu'elle regardait tous ses Supérieurs comme lui tenant la place de Dieu. Il était facile de deviner cette vue de foi en elle par l'extrême déférence, le respect et le dévouement qu'elle portait à leur personne. Elle paraissait toujours recevoir avec plaisir les ordres de sa Supérieure, même dans les choses qui la contraignaient le plus. Jamais elle ne cherchait le pourquoi d'un ordre qu'on donnait. Il lui suffisait de savoir que cela venait de l'autorité pour l'approuver et l'exécuter. Qui plus qu'elle eut en horreur l'esprit de critique? Eut-on jamais à reprocher à cette chère soeur le moindre défaut opposé à l'obéissance? Sa parfaite soumission a surtout éclaté quand la charge d'Assistante lui fut imposée, et plus encore celle de Supérieure. Ce fut là comme le dernier trait de ressemblance que cette épouse fidèle eut avec son Divin Epoux qui a obéi jusqu'à la mort de la Croix. Sa soumission dans ces circonstances fut même remarquée de notre digne Archevêque, Monseigneur E. C. Fabre, et il en fit un éloge particulier dans la lettre qu'il nous écrivit de Rome, à l'occasion de la perte que nous venions de faire par la mort de notre Regretée Mère Marie Immaculée. Il nous en parla encore dans la première visite qu'il fit au Monastère après son retour. Monseigneur nous dit qu'il avait été édifié de son esprit d'obéissance et d'abandon entre les mains de ses Supérieurs, ainsi que de sa parfaite résignation pendant sa maladie.

Aux vertus de ses Vœux notre chère Soeur a joint la charité fraternelle tant recommandée dans nos Saintes Règles. Nous en avons déjà dit quelque chose en parlant de la manière dont elle se comportait dans ses offices. Elle avait pour maximes et e'e aimait à les répéter quand l'apropos s'en présentait: "Qu'il faut être charitable dans ses paroles et ses procédés, avoir toujours un mot pour excuser celle que l'on blâme, supporter les petites saillies de caractère, ne jamais répondre dans les moments où l'on se sent excitée, mais attendre que le calme soit revenu, endurer pour l'amour de Notre-Seigneur les paroles blessantes, et se dire: j'en mérite bien d'autres. La douceur fut une des vertus caractéristiques de notre chère Soeur. Les quelques traits de vivacité qui lui sont échappés, quoique bien rarement, peuvent nous faire supposer que cette grande douceur que nous avons toutes admirée et aimée en elle, était encore plus l'effet de sa vertu et de sa lutte contre elle-même que de son tempérament. Elle racontait elle-même que durant son Noviciat elle avait été fortement tentée d'antipathie envers une Soeur, durant quelque temps, et que pour se vaincre, elle s'était appliquée à cette compagne beaucoup d'affection et d'égards. Elle avait l'esprit extrêmement pacifique. Elle savait garder la paix et la donner aux autres; par la bienveillance qui s'exprimait dans ses regards, ses paroles, et ses actes, elle calmait les esprits mécontents. Dans ces sortes d'occasions, son mot le plus ordinaire était: "Laissons faire." Son air était toujours serein; jamais le mépris ou l'ironie ne sortirent de sa bouche. Combien sa charité ne la rendit-elle pas prompt à secourir ses soeurs par son travail, ainsi que nous aurons l'occasion de le dire plus tard! Enfin elle était cette religieuse charitable telle que l'ont révéc nos

Vénérés Fondateurs, et qui ferait d'une Communauté toute composée de semblables religieuses comme une image des Anges dans le Ciel.

Il y a une Règle qui nous recommande de favoriser dans les récréations un genre de conversation tendant à l'édification commune, et d'y éviter de parler de soi et de ses parents. Notre chère Soeur tâchait d'observer ce point de Règle en faisant son possible pour donner aux conversations qu'elle avait avec ses Soeurs un cachet de piété. "J'ai remarqué, dit une de ses compagnes, que notre chère Mère Marie Immaculée savait se prêter, par esprit de communauté, aux amusements de ses Soeurs et à leurs entretiens, mais quand le discours tombait sur quelque sujet de piété, il se faisait en elle un changement subit: sa figure s'épanouissait et on voyait alors qu'elle était dans son élément. Elle ne parlait jamais d'elle-même; si une autre en disait quelque chose, elle détournait adroitement le sujet de conversation pour empêcher qu'il ne se prolongeât. "Elle disait un jour à une Soeur qui lui demandait conseil sur la manière de bien passer ses récréations: "Ne parlez pas trop, ne faites pas de questions curieuses. Ne cherchez pas à savoir des secrets; si l'on veut vous en confier, dites: Déliez-vous de moi, je suis fille d'Eve, votre secret ne sera pas en sûreté. Ne soyez la confidente de personne, ce sera autant de distraction de moins". Toutes nous avons pu remarquer sa fidélité à ne pas parler de sa famille. En certaines circonstances où des personnes chères ou des membres de sa famille étaient recommandés aux prières de la Communauté, jamais elle n'en faisait mention en récréation, et ce n'était pas d'elle-même que l'on apprenait le nom de ces personnes. Elle s'appliquait alors à surmonter, pour n'en rien laisser paraître, les sentiments naturels qu'elle pouvait éprouver en ces occasions. Son esprit de détachement était admirable. Il fallait la voix de l'obéissance pour la faire écrire à sa famille dans des circonstances où cependant la voix de la nature devait se faire si vivement sentir à son cœur, car elle avait une âme extrêmement sensible et aimante. Une fois cependant où la lutte avait été plus forte que de coutume, elle alla se réfugier dans un appartement où elle se trouvait seule, afin de dérober les larmes qui coulaient malgré elle; la nature vaincue sentait à quel prix s'accomplissait son sacrifice. Voici une autre preuve de son détachement. Lors de son élection à la charge de Supérieure, une de nos premières Soeurs voyant que notre chère Mère ne voulait pas le faire elle-même, écrivit en sa place à sa famille pour cette circonstance et y joignit un présent d'images. Mais notre Mère n'envoya pas la lettre, et ce ne fut que dans la visite d'adieu que lui fit sa famille, quelque temps avant sa mort, que nous découvrîmes ce nouveau trait de sa vertu.

Comment dire la fidélité de notre chère Soeur Marie Immaculée à la grande règle du silence? Déjà nous l'avons insinué en parlant de son recueillement. Une de nos Soeurs lui a rendu ce témoignage que son esprit de silence était tel qu'elle ne lui a jamais entendu dire une parole inutile, ni faire la plus petite légèreté dans le temps du silence, et cependant son extérieur n'avait rien d'austère ni de rebutant. Elle disait que quand on nous parle inutilement pendant le

temps du silence, il ne faut pas répondre, mais dans ces occasions elle savait faire apercevoir son manquement à sa compagne d'une façon si douce et si bonne que celle-ci en demeurait édifiée, loin d'en être mortifiée. Elle disait encore que les entretiens inutiles sont un obstacle aux saintes communications que Jésus veut avoir avec nous qu'il faut parler peu aux créatures de nos peines, mais en parler à Dieu qui est toujours prêt à nous consoler. Elle était fidèle à ne pas parler dans les lieux réguliers. Jamais on ne distingua sa voix dans le temps du silence, car lorsque la nécessité l'obligeait de parler, elle le faisait à voix très basse. Enfin, elle avait si à cœur le silence de paroles et d'actions, et l'observait si exactement, que rien qu'à la voir cela donnait le désir d'imiter son silence et son recueillement.

Cette salutaire influence, notre édifiante Soeur l'exerçait aussi par les exemples de pénitence et de mortification qu'elle n'a cessé de nous donner depuis les premiers temps de sa vie religieuse jusqu'à sa mort. Nous avons déjà dit comment elle comprenait et pratiquait les obligations de sa grande mission de réparatrice si bien expliquées dans nos Règles par notre Saint Père Fondateur; comment elle réparait par son obéissance cet esprit d'indépendance dont on voit partout le triste spectacle; comment par son esprit de foi et sa grande piété, elle offrait à Notre-Seigneur une compensation pour l'incrédulité, l'irréligion et l'indifférence de tant d'hommes envers notre sainte religion. Voyons maintenant comment elle a réparé, par ses mortifications et ses sacrifices, pour le sensualisme, cette grande plaie de notre siècle, qui entraîne tant d'âmes dans la voie de la perdition. Elle saisissait toutes les occasions de s'immoler comme une personne sensuelle saisit les occasions de se satisfaire. On voyait que cet attrait de pénitence venait de Dieu parce que bien loin de mettre toute sa perfection dans la mortification extérieure, elle savait y joindre la parfaite mortification intérieure de ses passions. Comme sa santé n'était pas très forte, ses Supérieurs lui refusaient souvent les pénitences qu'elle demandait; elle s'en dédommageait en tâchant de se mortifier soit en marchant, soit debout, soit assise. Elle avait pour cela des industries sur son amour lui faisait inventer pour plaire à son Epoux Crucifié. "J'ai souvent remarqué, dit une de ses compagnes, qu'à table ma Soeur Marie Immaculée ne se tenait appuyée que sur un côté, à l'exemple de la Vénérable Marguerite Bourgeoise qui avait cette pratique". Dès son Noviciat, elle s'unissait à d'autres novices ferventes pour honorer le Saint du jour par quelques sacrifices en son honneur, ce qui lui imposait un grand nombre de mortifications très pénibles à la nature. Toutes nous avons pu remarquer son oubli d'elle-même. Là, où il y avait un travail pénible à faire, elle était la première à s'offrir pour l'exécuter, et cela avec tant de bonne grâce que l'on voyait que c'était un vrai bonheur pour elle que d'avoir l'occasion de souffrir quelque chose pour Notre-Seigneur. Dans les temps même où elle était si faible qu'après avoir monté un escalier elle était toute oppressée et paraissait comme épuisée, elle se rendait comme d'habitude à tous les travaux com-

(à suivre)

### Sainte-Ursule

Le 16 novembre dernier, le couvent de Sainte-Ursule avait le grand honneur de recevoir l'honorable Cyrille-F. Delage, Surintendant de l'Instruction Publique, accompagné de M. Alphonse Désilets, Directeur de l'Enseignement Ménager dans la Province de Québec, pour la visite officielle de l'Ecole Ménagère Régionale.

En l'absence de M. l'abbé Ephrem Lamy, curé actuel de Sainte-Ursule, appelé aux Trois-Rivières pour affaire urgente, M. l'abbé Pierre Boulay fut nommé pour le remplacer.

Le banquet du jour, préparé et servi par les élèves du Cours Spécial, mit un nouveau fleuron à la couronne déjà si belle de l'Enseignement Ménager que cette Ecole Régionale sait si bien mettre en honneur.

A 2 heures l'Honorable Surintendant fit sa visite officielle en compagnie de M. l'abbé P.-A. DuSablou, vicaire, du Rév. Père Hamelin, c.s.v., de M. Alphonse Désilets, Directeur de l'Enseignement Ménager, M. L.-J. Thisdel, M. P. P., M. Elzéar Roy, agronome officiel et Mme Roy, M. le maire Nap. St-Louis et Mme St-Louis, Révérende Mère Jeanne de Marie, Supérieure provinciale, accompagnée de deux de ses conseillères, les Révérendes Soeurs Eloi et Etienne de Hongrie, Directrice, des études, Ryde Soeur Marie des Servites, Supérieure locale, et Ryde Soeur Flaminia, Directrice du Cours Spécial. Tout en constatant l'exigüité du local, les distingués visiteurs furent pleinement satisfaits de l'organisation de l'Ecole et ne ménagèrent pas leurs témoignages de satisfaction.

La réception eut lieu à 3 heures. Cette séance fut consacrée à une démonstration résumant toutes les matières d'économie domestique auxquelles sont préparées les élèves de l'Ecole Ménagères par la théorie et la pratique.

Une adresse de bienvenue fut présentée au Surintendant et au Directeur de l'Enseignement Ménager, M. Alphonse Désilets. L'honorable M. Delage y répondit en rappelant le rôle éminent des sciences ménagères dans l'éducation des femmes de demain. Puis MM. Désilets, Thisdel, Roy ainsi que l'abbé Boulay adressèrent quelques paroles de félicitations et de remerciements à l'adresse des religieuses et des élèves de cette Ecole Ménagère supérieure.

Sur la demande de M. Désilets, l'honorable Surintendant, dans sa grande bienveillance, fit la promesse de médaille et de prix pour la fin de l'année scolaire. Il daigna de plus accorder un beau grand congé.

Cette visite ne manquera pas de laisser un souvenir ineffaçable et marquera dans les annales de notre Ecole Ménagère Régionale.

**Le ménage favorise beaucoup la longévité**

D'une manière générale, on constate que la longévité est plutôt le privilège de ceux qui vivent au grand air, qui sont sobres, se nourrissent surtout de végétaux, s'abstiennent d'alcool et de tabac et font régulièrement de l'exercice, sans arriver à la fatigue.

Ce sont les professions agricoles qui favorisent le plus la longévité. C'est parmi ceux qui les exercent que se trouve la plus forte proportion de centenaires. De nombreuses statistiques le démontrent.

A la ville autant qu'à la campagne, un bien-être moyen favorise certaines longévités. Seuls les riches qui ne font pas d'excès et les pauvres, ayant le nécessaire, atteignent un âge avancé.

La longévité s'accroît fort bien d'une vie intellectuelle intense. Des savants produisent des travaux originaux dans une vieillesse avancée. Michel-Ange succomba à 92 ans. Il peignit son "Jugement dernier" à 89. Houdon et Ingres moururent à 87 ans. Le Tintoret, Le Lorrain, à 82; le compositeur Lecocq, auteur de "La Fille de Madame Angot", à 87; Verdi à 88; Réver à 86; Rameau à 85; les luthiers Amadi à 98 et Stradivarius à 93; Corot, à 77, peint le village de Sinle-Noble, un de ses meilleurs tableaux, et, à 80 ans, l'intérieur de la Cathédrale de Sens, qui est un chef-d'oeuvre.

Saphocle était centenaire quand il composa son "OEdipe". Théophraste écrivait ses "Caractères" à 99 ans; Caton plaïdait à 86 ans; Livius Drusus, presque centenaire enseignait encore le droit; Buffon avait dépassé 88 ans quand il composa ses "Epoques de la nature", Fontenelle, quoique centenaire, faisait preuve d'une verve toute juvénile; la verdeur de Chevreul était proverbiale. Renouvier composa ses "Dilemmes de l'intelligence" à 90 ans.

Ne craignons donc point la vieillesse. Elle peut laisser l'intelligence intacte. Cependant, il est exceptionnel que la déchéance physique lorsqu'elle survient, n'affaiblisse pas, du même coup, l'esprit. L'homme intellectuel ne saurait vivre vigoureusement, alors que l'homme végétatif, l'homme-plant tombe dans la décrépitude. La condition d'une bonne intellectualité, chez le vieillard, est une bonne santé.

Ajoutons enfin que le bonheur conjugal est certainement parmi les plus puissants éléments de santé et de longévité. Mais il est de première nécessité que les préoccupations journalières, les plaisirs, les soucis, les chagrins, les souffrances soient en commun. Les liens moraux se resserrent plus étroitement par la communauté des pleurs que des rires, de la douleur de la volupté.

Ainsi compris et envisagé sous ce jour, le mariage est une association véritable de protection mutuelle qui aboutit à favoriser grandement la longévité.

**La population du Canada**

Augmentation de 17.82 pour cent depuis dix ans — La province de Québec.

D'après un rapport du recensement la population du Canada a augmenté d'un million et demi depuis dix ans, soit dans la proportion de 17.82 pour cent. Alors qu'il y a dix ans, la population du pays était de 8,787,949, elle est maintenant de 10,353,778.

La province d'Ontario arrive en tête, avec une population de 3,426,488, soit une augmentation de 16.8, moindre toutefois, proportionnellement, que plusieurs autres provinces, en particulier la Colombie

Anglaise, qui a vu le nombre de ses citoyens augmenter dans la proportion de 31.38 p.c.

Québec a une population de 2,869,793, ce qui veut dire une augmentation de 21.56 p.c. L'Alberta et la Saskatchewan enregistrent des gains de 21.62 p.c. et 23.63 p.c. respectivement.

Une nouvelle répartition de la représentation aux Communes devient nécessaire. On sait que c'est sur la province de Québec qu'est basée la représentation, celle-ci ayant droit à 65 députés. Le nombre des députés à Ottawa ne changera pas, mais la Nouvelle-Ecosse en aura deux de moins, le Nouveau-Brunswick un, tandis que l'Alberta en aura un de plus et la Colombie-Anglaise deux.

Ces chiffres fournis sont sujets à correction, mais il semble bien que le nombre des députés sera ainsi réparti: Ile du Prince-Edouard, 4; Nouvelle-Ecosse, 12; Nouveau-Brunswick, 10; Québec, 65; Ontario, 82; Manitoba 17; Saskatchewan, 21; Alberta, 17; Colombie-Anglaise, 16, et Yukon, 1.

Les rapports complets indiquent que la Colombie-Anglaise a une population de 689,210, soit une augmentation en dix ans de 164,628. Le Yukon, dont la population est de 4,213, enregistree une augmentation de 65, tandis que le nombre des habitants des territoires du Nord-Ouest est de 7,133, diminution de 855.

Voici un tableau comparatif de la population depuis le dernier recensement:

Province	Population	
	1931	1921
Canada	10,353,778	8,787,946
Ile du P.-E.	88,040	88,615
N.-Ecosse	512,027	523,837
N.-Brunswick	408,255	387,876
Québec	2,869,793	2,360,665
Ontario	3,426,488	2,933,662
Manitoba	699,841	610,118
Saskatchewan	921,281	757,510
Alberta	727,497	588,454
Colombie An.	689,210	524,582
Yukon	4,213	4,157
Territ. N.-O.	7,133	7,988

### Maskinongé

Mgr Ferdinand Béland est de retour d'un voyage de quelques jours, chez son frère, M. le sénateur Béland, à Ottawa.

M. l'abbé Claude Lafontaine, vicaire, de retour d'un voyage de quelques jours aux Trois-Rivières.

Les familles Joseph Lacombe et Verbrogan de Montréal chez M. et Mme Ernest Lessard dimanche dernier.

Le Dr et Mme Caron, Melle Cécile Caron sont allés à Montréal et St-Lambert récemment.

Mme Nap. de Carufel, Mme Vve Donat Lambert, Mlle Solange Gravel et M. Dominique Carufel de retour d'un voyage à Trois-Rivières et Yamachiche chez des parents.

M. et Mme Edouard Picotte, de Louiseville, en visite chez M. et Mme Hormisdas Bastien dimanche dernier.

Melles Cécile Lessard et Simone Dupuis sont revenues enchantées d'un voyage de quelques jours à Trois-Rivières.

Mme Vve Georges Lemyre est allée à Louiseville il y a quelques jours.

M. le notaire J.-A.-A. Lemyre à Montréal dernièrement en voyage d'affaires.

Mme F.-X. Desjarlais est partie pour aller passer quelques jours à Bordeaux chez sa fille Mme Ro-

mulus Rainville. Madame T.-O. Vanasse chez M. et Mme J.-C.-F. Desjarlais dimanche dernier.

Madame J.-E. Coursel de Montréal a passé quelques semaines chez sa soeur Madame Louis Belair et sa cousine Melle Hébé Gailpeault.

La famille Ls Belair et Boucher sont allées à St-Jacques l'Archigan visiter M. et Mme Cuthbert Lessard, gérant de la Banque Canadienne Nationale et aussi à Montréal, chez M. et Mme Granger, leurs gendres et filles.

M. et Mme Simon Vertefeuille et leur famille sont revenus demeurer parmi nous, après avoir passé quelques années à Edmonton. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

M. et Mme Aimé Lemire sont allés à Shawinigan et Grand'Mère, visiter leurs parents.

Mme Vve Louis Landry est allée à Montréal il y a quelques jours.

Madame Isaïe Savoie de retour d'un voyage à St-Hyacinthe.

M. Yvon Trudel est allé à Montréal, en voyage d'affaires.

Melle Alice Croisetière, de Maskinongé, a passé une quinzaine à Québec, chez ses amies, Melles Rachel et Irène Denis.

La famille J.-O. Croisetière de passage aux Trois-Rivières.

**Baptêmes** — Le 2 novembre, Joseph, Edmond, Claude, enfant de Joseph Savoie et Marie-Blanche Paquin. Parrain: Edmond St-Pierre; marraine: Parmélia Lacombe, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Vve Edouard Paquin, grand-maman.

Le 8 nov., Marie, Lily, Blanche, Euhé, enfant de Roméo Lessard et Eulalie Picotte. Parrain: Eugène Picotte; marraine: Lily Leber.

Le 13 nov., Joseph, Marcel, enfant de Adrien Cartier et Adéline Adam. Parrain: Léopold Ross; marraine: Emilienne Adam.

Le 15 nov., Marie, Madeleine, Clémence, enfant de Arcadius Michaud et Irène Lemyre. Parrain: Alfred Trudel; marraine Mériilda Lemyre, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

**Mariages** — Le 9 nov., Albani Michaud, fils de Onésime Michaud et Alida Sarasin et Marie-Louise Adam, fille de Charles Adam et Emilia Boucher.

Le 18 nov., Alphonse Masson, fils de Louis Masson et Azilda Béland et Marie-Jeanne Coutu, fille de Moïse Coutu et Amélie Grégoire.

**ADIEU AU MONDE!**

Melle Cécile Dugas, fille de M. Léopold Dugas, ainsi que Melle Juliette Lemyre, fille de M. le notaire J.-A.-A. Lemyre, ont quitté le monde pour entrer au noviciat des Servantes de Jésus-Marie, à Hull.

Nous leur souhaitons: "Bonheur et Persévérance".

### Shawinigan Falls

Monsieur et Madame Orphir Brousseau ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph, Abel, Philippe, Marcel. Parrain: M. Abel Lebeau; marraine: Melle Lucinda Ladouceur. Porteuse: M. Gabriel Lebeau.

Ces jours derniers, Melle Cécile Lemire était en promenade chez sa soeur à Shawinigan.

### OUVRAGES DIVERS

EN VENTE A

### L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

St-Justin, P. Q.

Tous ces ouvrages sont expédiés franco par la poste sur réception des prix indiqués.

Le Coffret ou le Trésor enfoui — Histoire de découvrir un trésor — Histoire merveilleusement véritable et véritablement merveilleuse.

La Première Canadienne du Nord-Ouest ou Biographie de Marie-Anne Oubry, arrivée au Nord-Ouest en 1806, décédée à Saint-Boniface, à l'âge de 82 ans, par M. l'abbé G. Dugast.

La Clef des Songes ou explication des songes, visions, apparitions, etc., par vieux rêveur.

Histoire de Jean Bart.

Histoire de Jean de Calais.

Le Véritable Guide des Jeunes Amoureux — Nouveau recueil de lettres, Déclarations d'amour, Compliments, vœux, Reproches, Ruptures, Raccourcissements, Demandes en mariage, etc.

Cartes d'Age, magiques et révélant l'âge d'une personne. — Il vous est facile avec ces cartes de découvrir l'âge d'une fille malgré elle. Très amusant.

Cartes de Conversation pour les amoureux, consistant en 40 cartes, Questions et Réponses, — et formant jeu de société des plus amusants.

L'Ami des Salons, par Mlle Nitouche.

Le Miroir des Âmes, ou exposition de différents états des âmes par rapport à Dieu, conformément à la réalité ou à des idées allégoriques de la foi, à l'usage de tous ceux qui désirent leur salut ou veulent contribuer à celui des autres. Volume avec nombreuses gravures.

Le Petit Livre d'or du Cultivateur. Traité de médecine vétérinaire, contenant 56 gravures et de multiples recettes utiles pour tous les éleveurs de chevaux, par le Dr W. Grignon, confesseur agricole officiel. 1 volume de pages, de 8 x 5 1/2 pouces. Prix franc.

350 Recettes de Cuisine, par Mlle Jeanne Anctil, directrice des Ecoles Ménagères Provinciales. Nouvelle édition, 270 pages, reliure toile solide, volume indispensable à toute maîtresse de maison. Prix.

Le Manoir Mystérieux ou les Vies de l'ambition. Roman canadien par Frédéric Houde.

La Fille du Brigand, roman canadien inédit par Pierre L'Écuyer.

Le "Membre", roman de mœurs, quelques québécoises.

Les loisirs d'un homme du peuple, G.-A. Dumont.

Les Laurentiennes, poésies, par E. Jamin Suite. 1 volume in-18.

Guide des Amoureux et des Gens du Monde. — Ce qu'une femme doit rechercher, ce qu'un jeune homme doit rechercher. — Conseils au jeune homme, Conseils à la jeune fille. — Le mariage. La lune de miel. — La vie conjugale. Le mari et la femme. — Mariage pour montre. — Télégraphie amoureuse, etc.

Le Secrétaire Universel, contenant lettres de bonne année et de fêtes, compliments, de condoléances, de félicitation, de remerciement, de reproche, d'excuse, de recommandation, de demande, de conseil, d'affaires, et de commodes lettres d'amitié et de mariage, avec instructions sur chaque sorte de lettres; la correspondance avec le gouvernement, des formules d'actes sous seing privé, avec les instructions sur ces actes, etc.

Mille Questions d'étiquette, discutées, résolues et classées par Mme Marc S. Valle, 1 volume.

Les Bastonnais, par J. L'Espérance.

Collections de "L'Echo de Saint-Justin": Vol. I, novembre 1921 à octobre 1922; Vol. II, novembre 1922 à octobre 1923; Vol. III, novembre 1923 à octobre 1924; Vol. IV, novembre 1924 à octobre 1925; Vol. V, novembre 1925 à octobre 1926; Vol. VI, novembre 1926 à octobre 1927; Vol. VII, novembre 1927 à octobre 1928; Vol. VIII, novembre 1928 à octobre 1929; Vol. IX, novembre 1929 à octobre 1930.

Causons du pays et de la colonisation. Entretiens par Joseph Amusart. 1 volume in-12, cartonné toile.

Une de perdue, deux de trouvées, G. de Boucherville, 2 vol. in-12.

MONTFERRIAND (Histoire de Joseph Thibé canadien, par Benjamin St-Onge. Nouvelle édition ornée d'un portrait de nombreuses gravures.

Enfant perdu et retrouvé (1<sup>er</sup>) ou P. Cholet. Histoire véritable recueillie par M. l'abbé Proulx, 1 vol., avec gravures.

Mille et une Nuits, contes arabes, d'un grand nombre de gravures. 1 volume.

Cuisinière canadienne (nouvelle), contenant tout ce qui est nécessaire de voir dans un ménage: les recettes plus nouvelles et les plus simples pour préparer les potages, les rôtis de toutes espèces, la pâtisserie, les gelées, les sirops, confitures, fruits, sauces, puddings, crèmes et charlottes; poissons, volailles, gibiers, oeufs, légumes, salades, etc., recettes pour faire diverses sortes de breuvages, liqueurs, etc., etc.

Cuisinière des familles (la). Ouvrage canadien contenant les recettes les plus pratiques et les plus simples pour préparer les potages, les viandes, les poissons, desserts, pâtisseries, breuvage, etc.

La Veillée de Noël, pièce du terroir, deux actes et un tableau, par Camille Duguay.

Conscience de Croissants, roman de mœurs canadiennes, par Laurent Barthe. Un beau volume de 230 pages.

Et une foule d'autres...

# M. J.-A. Barrette, M. P.

ADRESSE A SES ELECTEURS ET AMIS, LES SOUHAITS DE BONNE ANNEE:

- Aux vieillards: Des jours ensoleillés;
- Aux pauvres: Du travail et du pain;
- Aux malades: Le retour à la santé;
- Aux infortunés: La consolation et l'espoir des jours meilleurs;
- Aux jeunes filles et garçons: La réalisation de leurs rêves;
- Aux mères et pères: La santé, le succès et la joie dans leur famille;
- A TOUS: La prospérité, la confiance, la paix et une année sainte.

## NOTES LOCALES

Voici les statistiques de la paroisse pour l'année 1931: Baptêmes: 43; Mariages: 7; Sépultures: 31, dont 7 enfants moins de 1 an.

**Marguilliers.** — M. Louis Alarie a été nommé marguillier en remplacement de M. F.-X. Philibert sortant de charge et M. Joseph Planche en remplacement de M. Alfred Gagnon, décédé.

Nous apprenons que la compagnie Shawinigan Water & Power, transporter sa sous-station électrique, ici depuis plus de 10 ans, à Ste-Angèle de Prémont, Co. Maskinongé, au cours du printemps prochain.

M. Joseph Toupin est revenu dans sa famille après avoir passé 15 jours à l'Hôpital St-Eusèbe de St-Joliette, où il a subi une opération. Il est maintenant en pleine convalescence. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Albert Gariépy, de Montréal, à St-Justin, chez leurs parents.

M. et Mme Oza Brissette, M. et Mme Willy Gagnon, M. et Mme Elphège Bastien, M. Walter Gagnon, de Montréal, chez leurs parents, à St-Justin et Maskinongé à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Wilfrid Duchesnay, M. et Mme Henri Duchesnay, M. et Mme Denis Duchesnay, M. A. Vila Duchesnay, Mme DeVarennes, Mme Belleau, M. et Mme Ernest Sanschagrinn, chez M. Ovila Duchesnay.

M. et Mme W.-L. Gagné et M. et Mme Antonin Gagné, de Montréal, à St-Justin et à St-Barthélemi, au jour de l'An.

M. et Mme François Toupin et leur fille Madeleine, à St-Justin et Joliette, dernièrement.

MM. les abbés Emile Clément, R. Masson et Ovila Gagnon, sont retournés au Séminaire des Trois-Rivières, après avoir passé une vacance de deux semaines dans leurs familles.

M. et Mme Camille Duguay, éditeur-propriétaire de La Voix des Bois Francs, de Victoriaville, sont venus passer quelques jours à St-Justin, chez M. W.-H. Gagné.

M. et Mme Antonio Bussièrès, de Rigaud, M. et Mme Lionel Bussièrès, de Montréal, sont venus passer quelques jours chez M. Pierre Bussièrès.

M. et Mme Lionel Toupin, M. et Mme Edgar Toupin, de Shawinigan, étaient à St-Justin dernièrement.

Mlle Marie-Rose Paquette, de Montréal, était de passage chez son père, M. Oscar Paquette, à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Auguste Chapdelaine, de Montréal, ont visité leurs parents de St-Justin et L'Assomption, dernièrement.

M. et Mme Antonio Paquin, de Montréal, sont venus passer le jour de l'An parmi leurs parents de St-Justin et Ste-Ursule.

M. l'abbé J.-Bte Levasseur, vicaire à St-Justin, nous est revenu, après avoir passé une quinzaine chez ses parents, à Ste-Angèle de Laval.

M. et Mme Alcide Bournival, M. et Mme Joseph Bellemare ainsi que M. et Mme Anselme Lajoie tous de Shawinigan, étaient de passage chez M. Charles Trotochaud, à l'occasion du jour de l'An.

M. et Mme Vadnais, de Montréal, en promenade à St-Justin, Maskinongé et St-Cuthbert, dernièrement.

M. Maurice Lebeau, étudiant au Collège de Berthierville, a passé ses vacances chez son père, M. Eugène Lebeau.

M. Clément Paquette, étudiant au Séminaire des Trois-Rivières, était à St-Justin, pour les vacances du jour de l'An.

**Naissances.** — Le 27 novembre, Marie - Jeanne - Rébecca - Rose-Aimée, fille de Théotime Alarie et de Clairevina Dubé. Parrain et marraine: Emile Lamothe et Rébecca Dubé.

— Le 29, Arthur-Henri-Gérard, fils de Joseph-Elie Langlois et de Juliette Paquin. Parrain et marraine: Arthur Clément et Annette Paquin — Le 1er décembre, Joseph-Denis-Clément, fils de Jules Lemire et de Elodia Philibert. Parrain et marraine: Clément Philibert et Béatrice Déziel.

— Le 5, Marie-Colombe-Lucette, fille de Elzéar S de Carufel et Albertina Brissette. Parrain et marraine: Anacle Brissette et Alma Morin.

— Le 9, Joseph-Charles-Edouard, fils de Omer Lefebvre et de Annette Williams. Parrain et marraine: Chs-Edouard Lefebvre et Gabrielle Thibodeau.

**Sépultures.** — Le 4 décembre, Joseph Ayotte, époux de Berthe Dauphin, décédé à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières et inhumé à St-Justin, à l'âge de 32 ans et 11 mois.

— Le 16, Joséphine Vermette, fille de feu Prosper Vermette, à l'âge de 69 ans.

## St-Barthélemi

Samedi, le 26 décembre avaient lieu en notre église les funérailles solennelles de Mme Vve Norbert Bernèche, née Herménie Brûlé, et décédée à l'âge de 77 ans et 6 mois, après une courte maladie qui mit fin chrétiennement à une vie toute dépensée pour Dieu.

S. Ex. Mgr Papineau assistait au service accompagné de MM. les chanoines M. Clermont, curé et J. B.L. Gagnon, curé de Ste-Elisabeth. Monseigneur l'Evêque chanta l'Absoute. La levée du corps a été faite par M. le curé Clermont. Le service fut chanté par le R.P. Arthur Bernèche, o.m.i., Montréal, assisté de MM. les abbés Ars. Grégoire et Conrad Ayotte. M. l'abbé Albert Bernèche a dit la messe à l'autel latéral. La chorale paroissiale était sous la direction de M. l'abbé D. Hénauld, vicaire.

On remarquait au chœur MM. les abbés F.-X. Tousignant, D. Caumartin, J.-B. Chagnon, Alc. Alary, Omer Valois, P.-E. Roy, Wilfrid Cabana, R. Fr. J. Desrosiers, directeur de l'Académie, et les religieux de cette maison.

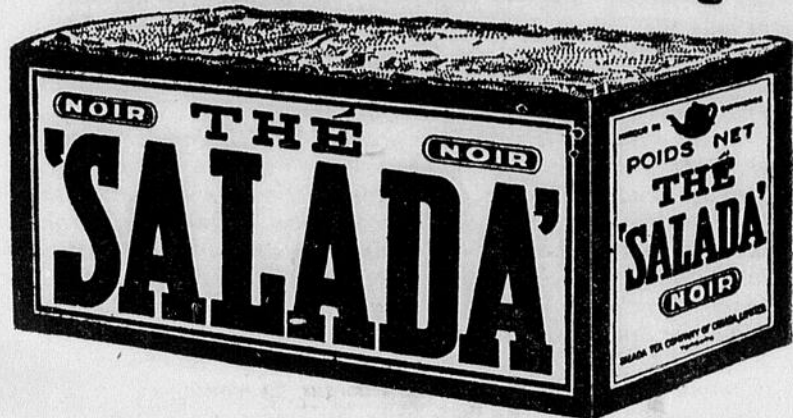
Les porteurs étaient les six petit-fils de la défunte: MM. Roland, Gilles, Gérard, Dominique Bernèche, Ls-René Clément, Gérard DeGrandpré.

\* \* \*

Samedi, le 26 décembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, avaient lieu les funérailles de Mme Norbert Bernèche, née Herménie Brûlé, décédée à l'âge de 77 ans et 6 mois. Son Ex. Mgr Papineau assistait et chanta l'absoute. La levée du corps a été faite par M. le Curé Clermont et le service fut chanté par le Rév. Père A. Bernèche, O.M.I., assisté de MM. les abbés A. Grégoire et C. Ayotte.

On remarquait dans le chœur, outre Sa Grandeur Mgr Papineau, MM. les abbés F.-X. Tousignant, D. Caumartin, J.-B. Chagnon, A. Alarie, Omer Valois, P.-E. Roy, Wilfrid Cabana et les Re-

# Thés de Choix Culture britannique



Enveloppe hermétique, en aluminium — jamais vendu à la pesée 'Frais des Plantations'

ligieux de l'Académie.

La défunte laisse dans le deuil: trois fils: M. l'abbé Albert Bernèche, vicaire à Ste-Elisabeth, et Urgel et Ls-Jos. Bernèche, de St-Barthélemi; trois filles: Sr Marie-Hermès des SS NN Jésus et Marie, Mme D. Degrandpré, Laura, Mme A. Caumartin, Déotilde et un grand nombre de petits enfants.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

**Naissance.** — Le 24 décembre, Marie-Thérèse-Jacqueline, enfant de M. et Mme Ernest Plante. Parrain et marraine: M. et Mme C. Bibaud, de St-Viateur.

**Noël.** — Malgré une pluie diluvienne, notre église s'est remplie pour la Messe de Minuit. La chorale paroissiale a exécuté le chant avec un succès qui mérite des éloges. A la messe de l'Aurore, cinq Noëls anciens de Gagnon. Même programme à la messe du jour.

## St-Viateur

Marguillier. — Après la messe paroissiale, le 27 décembre, M. Cuthbert Bibeau fut choisi à l'unanimité comme marguillier, en remplacement de M. Lucien Laferrrière, sortant de charge.

### CHIC MARIAGE

Le samedi, 26 décembre, en notre église paroissiale, magnifiquement décorée, avait lieu la bénédiction nuptiale, donnée par le Rév. Père Placide, O.F.M., à Mlle Marguerite Brûlé et M. Urbain Caumartin, instituteur à Limoilou, Québec. Les témoins furent M. Denis Brûlé, père de l'épouse et M. Joseph Lebeault, oncle de l'épouse. La quête fut faite par Mlle Aline Brûlé, soeur de la mariée et M. Paul-Emile Destrempe, de St-Cuthbert. De magnifiques chants furent exécutés par Mlle Blanche Laferrrière et MM. Joseph Brûlé, frère de la mariée et Victorine Langevin, de Saint-Cuthbert. Mme Alfred Sylvestre, les accompagnait à l'orgue.

Il y eut réception chez le père de la mariée, M. Denis Brûlé, à laquelle prirent part: M. et Mme Yvon Caumartin, M. et Mme Royal Caumartin, Mme Vve Frédéric D'Aragnon, Mme Médéric Robillard, soeur de la mariée, Mlle Marthe Plante, Mmes Candide Sylvestre et Raoul Désy, M. et Mme Romulus Caumartin, M. et Mme Norbert Hénauld, M. et Mme Honorius Chevalier et leurs enfants, Mlle Gabrielle Lafontaine

et MM. Lebeau, de Longueuil, Urbain Caumartin, professeur à Montréal, Paul-Emile Destrempe, Isaac Sylvestre, Victorin Langevin, Gaston Plante.

L'heureux couple partit pour voyage aux Etats-Unis, à Détroit, Michigan. La mariée portait une robe de dentelle brune, un chapeau en brocart doré et une parure de marthe de Roche. Son bouquet était de roses thé.

Nos vœux de bonheur, de prospérité et de postérité accompagnent ces nouveaux époux.

## PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces — vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel. Trois insertions pour le prix de deux.

**A VENDRE.** — Bon lit de plume d'oie, couil supérieur, recouvert de bon coton jaune. Peu usagé. Bon marché pour la qualité de l'article. S'adresser à M. Cyrille Jutras, 643 Ste-Cécile, Trois-Rivières, Qué.

### A VENDRE

Un emplacement d'un arpent carré, avec bonne maison, boutique de forgeron, grange, bâtiment, hangar, etc., situé dans le rang du Bois-Blanc. Vendra à bonne condition. S'adresser au propriétaire. M. DIEUDONNE VERMETTE, ST-JUSTIN

### TOLE GALVANISEE

Je viens de recevoir un char de tôle galvanisée achetée à des conditions avantageuses, ce qui me permet de faire les couvertures à des prix défiant toute compétition. Venez me voir avant de placer votre commande ailleurs.

HENRI SARRAZIN, Ferblantier, Couvreur et Plombier, ST-BARTHELEMI, P. Q.

**A VENDRE.** — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situées dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

### HOMMES DEMANDES

Pour vendre à domicile 160 nécessités domestiques. Compagnie exclusivement canadienne. Système comptant. Profits 100%. Territoire réservé. Nos agents se font de \$50.00 à \$75.00 par semaine. Meilleur temps pour débiter. Demandez catalogue et détails. — La Cie des Produits Familiaux, 4785 est, Ste-Catherine, Montréal.

## Quelques sous...

par eux-mêmes ne représentent pas une épargne considérable, mais multipliés par le nombre d'articles d'épicerie que vous achetez dans un an et vous verrez que ça paie de faire ses achats au...

## Magasin Indépendant Victoria

W.-H. Gagné, Prop., Saint-Justin, P. Q.

Assortiment très varié dans toutes les lignes.

# Noël du Gueux...

(suite de la première page)

—Michel, Michel, j'ai cogné, et personne ne répond. Sais-tu que j'ai peur. Entre donc avec moi avant de déteuler.

—Bah! le vieux ne doit pourtant pas être parti, repliqua Michel d'un ton assuré. Et il était si fatigué qu'il doit dormir profondément. Allons, viens, entrons.

En effet, sur le sofa, le vieux de l'île d'Orléans étant toujours là... Mais il était mort.

Le lendemain de Noël, la plus petite des cloches tintait lugubrement, dans le clocher hier en joie. Quelques paroissiens assistaient au Libera et à l'inhumation du pauvre gueux. Après la cérémonie, Michel gagna le presbytère, et remit au Curé une vieille enveloppe jaunie, trouvée dans l'habit fatigué du vieux. Voici ce qu'elle contenait. "Je me nomme Pierre V., je suis né à St-J., île d'Orléans. Je suis catholique, mendiant par état. Comme je suis destiné à mourir sur la route, et que je suis sans parent, je demande à ceux qui trouveront mon corps, de le faire enterrer en terre bénite. Je leur recommande de garder ce numéro de loterie, qui apparaît au bas du papier. Puisse-t-il leur porter chance. Je suis un misérable. J'ai beaucoup péché, mais j'ai bien souffert. Que Dieu me pardonne."

Le Jour des Rois, après la grand'messe, le Curé fit mander Michel, par son bedeau.

—Bonne nouvelle pour toi, mon cher, lui dit-il, en souriant et en se frottant joyeusement les mains. Tu sais ton billet de loterie du vieux quéteux: eh bien, il est sorti, hier, sur le journal, et te rapporte \$25.000.

Bien des années se sont écoulées depuis le Noël tragique du vieux gueux. Avec son argent, Michel a amélioré sa terre,

mais n'a pas oublié de remplir les désirs exprimés par sa fille Louise. Celle-ci, après son cours terminé au couvent, entra en religion, et est aujourd'hui Soeur Missionnaire en Chine. Deux garçons ont aussi fait leur cours classique. L'un est médecin dans sa paroisse natale; et l'autre, prêtre, est professeur au Séminaire. C'est lui, cette année, qui chantera la messe de Minuit, sur l'invitation expresse de M. le Curé. Et au traditionnel réveillon, on ne manquera certainement pas de faire mention de l'événement dramatique de 1898, resté célèbre dans la famille sous le nom de "Noël du Gueux".

*Cécile Dufour*

## Population de la province

La population de la province de Québec s'est accrue de plus d'un demi million depuis 1921, d'après le bulletin du recensement publié cet après-midi par l'Office Fédéral de la statistique. La population de la Province, par collèges électoraux est de 2,869,793 habitants contre 2,360,655 en 1921.

Les rapports de la Colombie et du Yukon étant encore à venir, tout fait prévoir que la population du Canada va dépasser considérablement le chiffre de 10 millions. Déjà le rapport de Québec la porte à 9,653,222.

L'île de Montréal accuse une augmentation de 271,927 avec 906,132 contre 724,205 il y a dix ans.

Les collèges électoraux de Québec - Montmorency, Québec - Est,

Québec - Sud et Québec - Ouest ont une population globale de 1,416 contre 1,331,159 en 1921.

## LA POPULATION DANS 8 DES 9 PROVINCES

D'après les chiffres du recensement de 1931, qui ont été publiés par le Bureau Fédéral des statistiques, la population de la province de Québec est de 2,869,793 total qui divisé par 65, nombre de ses représentants à la Chambre des Communes, donne 44,151 comme unité de représentation.

Par province, la population ainsi distribuée:

Ile du Prince-Edouard	88
Nouvelle Ecosse	512
Nouveau-Brunswick	408
Québec	2,869
Ontario	3,426
Manitoba	699
Saskatchewan	921
Alberta	721

Les chiffres de la Colombie-Britannique et du Yukon seront publiés plus tard.

Les querelles ne dureraient longtemps si le tort n'était d'un côté.

# 'TI 'PIT LE CHÉTIF

PAR EDDY PRÉVOST

